

Choquette veut faire toute la lumière

Enquête sur les rapports de la pègre et les festivals "pop"

Un phénomène social inquiétant: la drogue

OTTAWA (P.C.) — L'utilisation de plus en plus répandue de la drogue, au Canada et partout dans le monde, constitue un phénomène social dont les dimensions inquiètent de plus en plus les politiciens.

Le récent rapport sur l'usage non médical des drogues publié par la Commission d'enquête présidée par M. Gerald LeDain, affirmait qu'entre 20 et 35 pour cent des étudiants des universités canadiennes ont déjà fait usage de drogues. La proportion s'établit à un peu moins dans les écoles secondaires.

Tous ne sont pas des habitués, mais plusieurs ont déjà essayé le "voyage", pour voir ce que "ça donnait".

La loi punit actuellement tout le monde qui a en sa possession de la drogue, pour des fins autres que médicales ou de recherches. Les crimes s'étalent en trois branches: simple possession, possession pour trafic, et importation.

Dans son rapport, la Commission LeDain recommande la réduction des peines imposées pour simple possession, en particulier en rapport avec la marijuana, qui est considérée comme une drogue mineure.

La commission affirme qu'une amende "raisonnable" de \$100 servirait aussi bien les intentions du législateur que la sanction actuelle, une amende de \$1,000 avec ou sans emprisonnement de six mois, pour celui qui est reconnu coupable de possession de drogues défendues.

Pour le reste, le rapport propose peu de changement, il recommande que l'on continue à étudier les implications de la drogue, et surtout de la "mari", pour faire toute la lumière sur le sujet et mettre fin à certaines imprécisions.

La marijuana est-elle dangereuse pour la santé? Doit-elle être légalisée?

La commission ne se prononce pas là-dessus. Il faudra, affirme-t-elle, attendre son rapport final.

CONTRADICTIONS

Elle déclare ne pouvoir se fier aux études scientifiques, elles-mêmes sujettes à plusieurs contradictions.

Peut-être la plus connue, la marijuana n'est qu'une des substances recherchées par les narcomanes pour leurs expériences. On dit que c'est la première; mais il n'a pas été prouvé qu'une épreuve de la mari conduise nécessairement à l'usage de drogues plus fortes comme les acides, type LSD ou l'opium.

La société exprime, d'autre part, la même hésitation que le gouvernement. Pour certains parents, la drogue est une catastrophe abominable tandis que d'autres y voient simplement un phénomène du temps.

Le gouvernement, qui analyse et considère le problème, laisse entendre qu'il ne faudra anticiper une décision relative à la marijuana avant l'automne, soit avant la publication du rapport final de la Commission LeDain.

Ottawa est entré en consultation avec les provinces à cause des divisions dans le champ d'application de la compétence sur les substances "dangereuses". D'autres organismes, comme la Conférence catholique canadienne, recherchent une solution.

TRANSFERTS

Le gouvernement Trudeau, de l'avis d'observateurs, acceptera certains transferts entre la loi sur les stupéfiants et la loi sur les aliments et drogues, sans toutefois pousser les réformes jusqu'à une légalisation de la marijuana, demande récente des étudiants libéraux.

Un emprisonnement "d'au moins sept ans" frappe l'importateur de drogues et les trafiquants clandestins peuvent écoper d'une incarcération à perpétuité.

Les juges appliquent la loi avec équité, mais les sentences sont maintenues.

Une commissaire dissidente dans le rapport LeDain, Mme Marie-Aurèle Bertrand, affirme que le gouvernement doit tenir compte davantage de la liberté de l'individu.

QUEBEC — (P.C.) —

Le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déclaré vendredi qu'il a ordonné la tenue d'une enquête sur des rapports selon lesquels des personnages de la pègre à Montréal auraient cherché à intimider les promoteurs de festivals pop qui doivent être tenus au Québec durant l'été.

Nous voulons faire la lumière sur ces rapports, a dit M. Choquette dans une entrevue, et j'ai ordonné la tenue d'une enquête.

Le ministre a précisé qu'il y a lieu d'établir si le

lien fait entre les festivals pop et la pègre, dans des rapports publiés dans les journaux, n'a pas exclusivement pour objet de servir à des fins publicitaires.

Les promoteurs du festival pop prévu à Sainte-Croix, comté de Lotbinière, à 30 milles au sud-est de Québec se sont plaints de menaces venant de membres de la pègre de Montréal.

Des rapports publics veulent que les promoteurs du festival pop de Sainte-Croix se soient fait dire par ces gens de la pègre que ceux-

ci exigeaient une part au festival, à être tenu les 7, 8 et 9 août. Selon ces rapports, les gens de la pègre auraient mis la condition que si les promoteurs du festival ne voulaient les lier au festival, qu'ils feraient mieux de le contremander.

Par ailleurs, la même source au ministère de la Justice a mentionné que le ministère cherche également à savoir quels sont les promoteurs d'un deuxième festival au Québec à être tenu celui-là les 1er et 2 août à Manseau, comté de Nicolet, entre Montréal et Québec.

Péquistes et créditistes ont voté contre

La loi sur l'assurance-maladie est adoptée

par URIEL POITRAS

QUEBEC — La loi de l'assurance-maladie a finalement été adoptée par l'Assemblée nationale, hier, après deux semaines de vives discussions. Les députés de l'Union nationale se sont joints à l'équipe gouvernementale pour voter en faveur du projet de loi, 50 contre 18, les députés du Parti québécois et ceux du Ralliement créditiste ayant voté contre pour des raisons radicalement opposées.

L'adoption de la loi ne veut pas dire cependant que demain le malade pourra bénéficier des soins gratuits chez son médecin, car il reste encore les négociations avec les professionnels de la santé à régler et on s'attend dès lors que l'assurance-maladie entre en vigueur à l'automne.

L'ancien ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier a déclaré à l'endroit de certains groupes de professionnels qui voudraient se désengager du régime de l'assurance-maladie, qu'ils "devront se rendre compte que s'ils ne participent pas ou s'ils ne veulent pas conclure l'entente avec le gouvernement, ils seront, dans tout ce contexte de l'assurance-maladie, un groupe isolé sur lequel, peut-être, on portera des jugements assez sévères, qui n'auront certainement pas à l'évolution nécessaire de la profession médicale". M. Claude Castonguay indiquait en outre que le succès de cette mesure sociale très importante va maintenant reposer, d'une façon tout à fait spéciale, sur les professionnels de la santé.

En ce qui concerne les députés du Ralliement créditiste et du Parti québécois, ils sont demeurés sur leurs positions du début et, comme l'indiquait le chef du R.C., M. Camil Samson, "certains membres de cette Chambre trouvaient que le bill n'était pas assez socialiste (le PQ); de notre côté, nous trouvons qu'il l'est trop".

Pour les députés créditistes, la loi 8 n'équivalait ni plus ni moins qu'à l'étatisation de la médecine ce qu'ils n'approuvent, car ils auraient voulu voir l'assurance-maladie confiée à l'entreprise privée plutôt qu'à une régie d'Etat.

En ce qui concerne le Parti québécois, leur porte-parole, le Dr. Camille Laurin a résumé ainsi leur position: "tout en reconnaissant que cette législation est sûrement la plus progressiste qui existe actuellement au Canada, nous en déplorons malgré tout à ce point les insuffisances. Il nous paraît difficile d'en accepter les modalités sur des points aussi importants que le viens de mentionner et nous devons continuer à maintenir notre position".

Cette position c'est que le PQ voulait un régime couvrant tous les soins médicaux, y compris les médicaments gratuits. Contre la politique fédérale "ren- C'est pourquoi ils se sont élevés, ce qui concerne les progrès, dont la durée est beaucoup trop longue, la politique fédérale en ce qui concerne les marques de commerce qui, actuellement, accentuent l'emprise du monopole pharmaceutique" des médicaments. Les centrales syndicales avaient adopté la même position.

Pour ce qui est de l'Union nationale, ils sont à peu près enchantés, car, comme l'indi-

quait lui-même M. Castonguay, on est revenu sensiblement au même projet de loi que le précédent gouvernement avait présenté, par suite des amendements, que le ministre de la Santé a apportés avant-hier.

Le voyage de Trudeau à Moscou se confirme

OTTAWA (P.C.) — Le voyage de M. Trudeau en Russie est "de plus en plus vraisemblable" et tous les proches collaborateurs du cabinet personnel du premier ministre font "comme s'il devait se rendre" en URSS quelque temps en automne, probablement en octobre.

Voilà ce qu'a révélé, vendredi, un informateur proche du bureau de M. Trudeau.

Le premier ministre passe la fin de semaine à Ottawa, probablement dans sa maison d'été du lac Harrington, dans la Gatineau, avant de s'envoler mercredi pour Winnipeg, où il doit faire ses adieux à la reine.

Des réunions de comités du

cabinet continueront à avoir lieu toute la semaine prochaine. Les ministres s'affaireront, selon des sources, à préparer la prochaine session.

Un des principaux points que M. Trudeau brûlerait de discuter avec "nos voisins du Nord" serait, selon des observateurs, la pollution.

La Canada ne veut pas que Moscou, qui n'a pas encore réagi, interprète mal les buts d'une loi, adoptée lors de la dernière session, pour lutter contre la pollution dans l'Arctique. Le secrétaire d'Etat américain a fortiment réagi à cette législation qui donne des pouvoirs étendus au Canada sur une zone s'étendant jusqu'à 100 milles de ses côtes.

Pékin relâche un évêque catholique

Sommaire

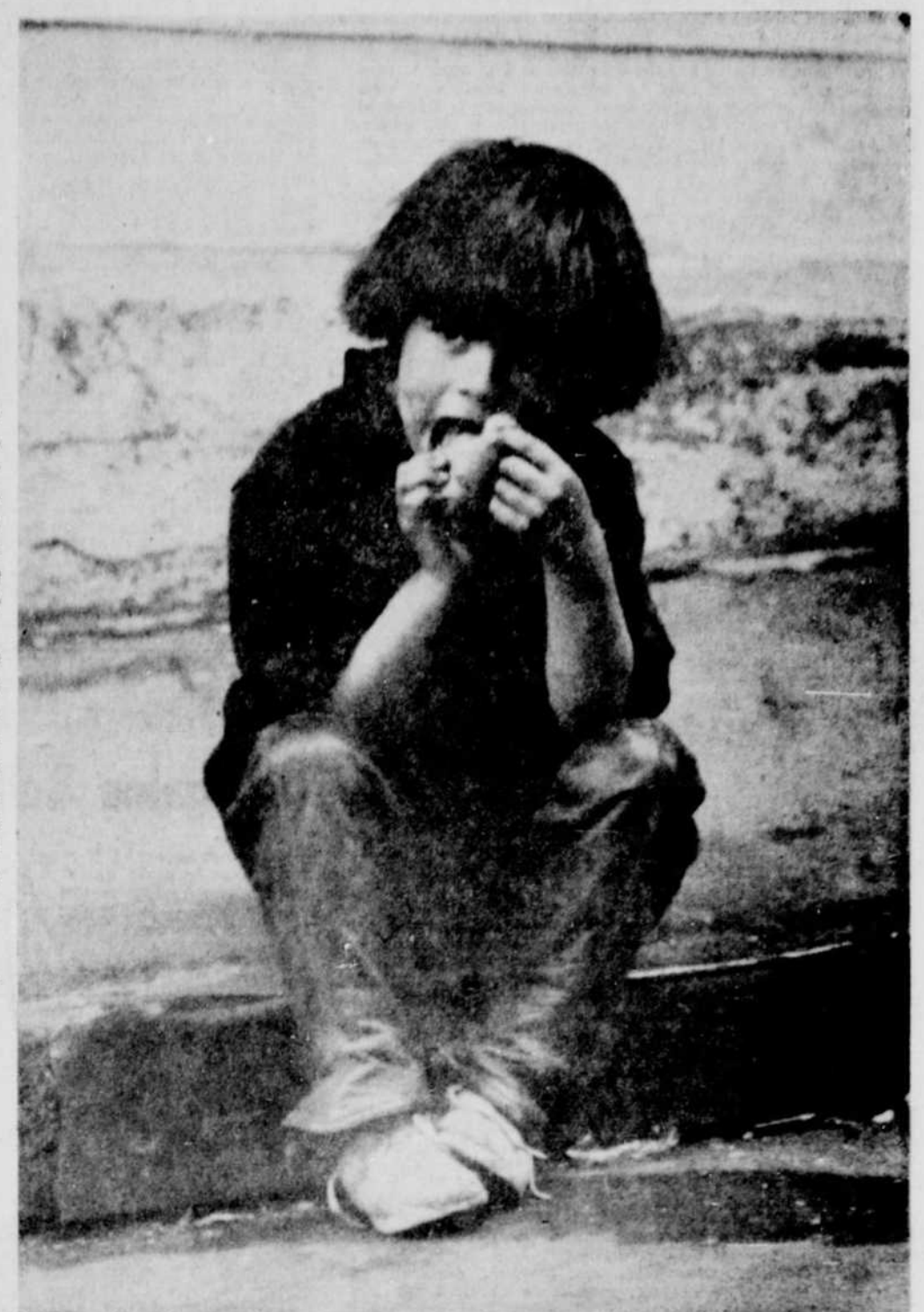
Annonces classées	8-9
Décès et funérailles	11
Horoscope	11
Finance	6-7
Echecs	9
Mois croisés	9
Nouvelles canadiennes	12
Nouvelles internationales	20
Nouvelles provinciales	5
Nouvelles régionales	2-3
Spectacles	2-19
Télévision	10
Sport	13-14-15

A NOS LECTEURS...

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs, pour les retards que subit la livraison de notre journal, à la suite des grèves tournantes des employés des Postes.

Ces inconvénients demeurent complètement en dehors de notre contrôle.

LA DIRECTION



● UN GAMIN DE QUEBEC — Si tous les enfants de la terre se ressemblent, comme dit le dicton, ce gamin de la Basse-Ville de Québec n'échappe pas à cette constatation. (Photo ONF)

Les fêtes orangistes

On s'attend au pire ce week-end en Ulster

De l'envoyé spécial de l'A.F.P.: PAUL RUTLER

BELFAST (A.F.P.) — L'heure dangereuse des fêtes orangistes de juillet a sonné en Irlande du Nord. Vendredi soir tous les travailleurs ont déposé leurs outils pour quinze jours, mais ils ne sont pas rentrés chez eux — ni les protestants, ni les catholiques. En grand nombre ils se sont dirigés vers les "pubs" qui, dans toute la région, bourdonnent de monde.

A Belfast, il pleut sans arrêt depuis midi, et malgré les drapeaux et les fanions qui ornent les quartiers protestants, la ville est triste, mais calme.

Outre les pubs, l'activité est centrée, pour le moment, dans les hôtels, assaillis par plusieurs centaines de journalistes de toutes nationalités, dont plusieurs soviétiques. La police prévoit qu'environ 500 correspondants au total seront à Belfast pour le week-end.

Une cinquantaine de journalistes ont réussi à obtenir de l'armée des masques à gaz, après quoi la distribution a cessé. "Il n'y en a plus, a-t-on dit aux autres, essayez de revenir demain".

Plus que jamais, Belfast offre le spectacle d'une ville en état de siège. On ne peut plus entrer dans la capitale sans franchir au moins deux barrières de l'armée. Chaque voiture est soigneusement fouillée.

Des diplomates du consulat général des Etats-Unis attendaient à la frontière.

Chine Nouvelle a annoncé également qu'un autre Américain, M. Hugh Francis Redmond, s'était suicidé dans sa prison, à Shanghai.

Age de 50 ans, M. Redmond s'est sectionné les poignets avec une lame de rasoir le 13 avril dernier et a succombé à l'hémorragie, annonce l'agence, qui précise que ses parents ont été prévenus par la Croix Rouge américaine.

Il avait été arrêté par les autorités communistes en avril 1954 et condamné à la prison à vie pour "espionnage et sabotage" alors qu'il travaillait à Shanghai dans une firme d'import-export.

Il restait encore au moins quatre américains dans les prisons chinoises, deux civils et deux militaires.

limiter le plus possible les risques de heurts.

"Je m'adresse à vous dans un moment difficile et périlleux", souligne le major Chichester Clark dans le préambule de la déclaration qu'il a rendue publique vendredi après-midi. "Ce week-end va nous rendre tout spécialement inquiets. Cette inquiétude et la tension qui l'accompagne constituent en eux-mêmes un danger".

Le premier ministre nord-irlandais demande avec insistance à la population de faire preuve d'une attitude "responsable". "Les forces de l'ordre, dit-il, sont décidées à maintenir le calme. Il est clair qu'elles en ont maintenant les moyens".

De son côté, le "comité de défense des citoyens" a présenté aux autorités, au nom des catholiques, un plan de paix destiné à protéger une "minorité déçue et désemparée". Il demande notamment un seul point de rassemblement Orangiste à Belfast, l'interdiction des armes offensives, telles les traditionnelles hallebardes et épées, et la fermeture des débits de boissons lundi toute la journée.

Les autorités n'ont pas encore fait connaître leur réponse à ce plan.

LE NUMERO GAGNANT DE LA MINI-LOTO
POUR LA SEMAINE DU 2 JUILLET - 9 JUILLET

53023

Le numéro	53023 gagne	5,000 dollars
Les numéros se terminant par	3023 gagnent	500 dollars
Les numéros se terminant par	023 gagnent	100 dollars



Périodes nuageuses, risque d'averses et d'orages. Peu de changement dans la température. Le temps sera moins humide. Minimum et maximum à Québec 60 et 80. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et frais. — Détails en page 11.

cinéma

Le grand Rallye

"WOODSTOCK", un film de Michael Wadleigh, réalisé par Don Maurice, en couleur avec la participation de 400.000 personnes. Au cinéma Empire.

"Woodstock", 400.000 personnes campées sur une colline claquant des mains au son d'une musique endiablée. Du beau monde, vêtu ou non, selon les circonstances vivant l'aventure de la paix. Pour ceux qui y ont participé "trois jours de bonheur" comme on se plaisait à le dire et à le vivre devant la caméra. Pour nous, c'est un événement lointain. Il s'est passé aux États-Unis: il était donc opportun de le filmer et d'en diffuser l'image pour en faire profiter le monde entier. Quel motif pouvait faire déplacer ce nombre imposant de personnes qui pourrait représenter à lui seul une ville entière?

Les opinions de ce fait historique semblent toutefois avoir été divergentes. On a parlé de désastre, d'une aventure impossible, aussi d'un symbole identifiant la nouvelle génération, d'une porte ouverte sur son avenir. Désastre? Il y a eu la pluie et bien sûr les ordures amoncelées après le



départ de cette masse, qu'il a fallu brûler. Ceci est-il sérieux? On a parlé également de "mauvais voyages". Ce sujet délicat ne doit pas faire l'objet de notre propos surtout quand on sait que cette expérience se passe quand même à deux ou seul.

C'est sur le phénomène sociologique que s'appuie cette démonstration. Et comme le dit un des participants, "Je ne peux croire qu'ils sont venus uniquement pour la musique". Evidemment, à travers d'une réalité apparente, "les gens présents", il semblait régner l'attente tacite d'une armée décidée à gagner la bataille — avec des sourires et des fleurs.

Sur l'estrade, exécutant leur performance musicale, les plus grands noms américains de la musique Pop, pour la plupart des virtuoses de leur instrument, s'efforçaient de garder la mignie de l'occasion.

Quelques reportages pris au hasard, croqués sur le vif, nous ont montré dans des gestes les plus habituels, des hommes des femmes et des enfants. Rien de choquant, tout simplement la vie. Bien sûr, que pour en comprendre toute la signification, il aurait fallu être là.

Cette majorité silencieuse, ces jours-là, déclarait au monde la guerre de l'espoir, sans cesse revenant sur nos lèvres les mots Viet Nam.

Que restait-il de ce pèlerinage d'amour? La conquête d'une paix que cette jeune génération est en droit d'espérer? Dans cette Vallée de Josphat montait une supplication massive pour toucher le cœur des grands de ce monde. Il reste tout de même que des liens se sont formés et que la tolérance présidait au banquet sur la colline. L'avenir n'appartient plus aux ambiteux mais aux tenaces et aux tendres de cœur.

Sabine Poulin

Un "pop music" en Provence
Renée Claude à Athènes

AIX-EN-PROVENCE (A.F.P.) — Après l'île de Wight et Woodstock, les hippies de tout poil pourront se rendre à Saint-Pons, près d'Aix-en-Provence, pour vi-

brer au rythme du "folk song" et de la "pop music" dont les abreuveront, les 1er, 2 et 3 août, les formations du "progressive music festival".

Johnny Winter, les Wallace Collection, Mongo Jerry, Arthur Conley, Pete Brownnd, The Pick Dots, le groupe Triangle, celui des Rare Birds, entre autres, accueilleront les milliers de visiteurs attendus. Rien n'a été négligé pour faire de la manifestation un modèle du genre: 300 organisateurs, 50 hôtesses, un village de toile, un parc de stationnement de 50.000 places, 3.000 projecteurs multicolores pour transformer le terrain en "campus psychédélique", quatre tours destinées aux journalistes, un car équipé d'un standard de 20 lignes téléphoniques, un service médical - bloc chirurgical, et enfin, on ne sait jamais, un bloc-maternité.

Mariano dans le coma

PARIS (AFP) — Le chanteur d'opéra Luis Mariano se trouve dans le coma depuis trois jours et a été transporté dans les services de neuro-psychiatrie de l'Hôpital de la Salpêtrière à Paris. Le célèbre chanteur souffre d'une hémorragie et d'une paralysie du côté gauche à la suite de l'éclatement d'un vaisseau dans le cerveau.

Les médecins réservent leur pronostic, mais ne jugent toutefois pas son état désespéré. "Luis Mariano est en observation, nous espérons bien le tirer d'affaire, ont-ils déclaré aux familles du chanteur.

Le "chanteur de Mexico", le créateur de la "Belle de Cadix", de tant de mélodies, d'opérettes et de films qui ont conquis le public, va avoir cinquante ans. Il est né à Irun, dans le pays de basque Espagnol, mais c'est à Paris, après sa jeunesse scolaire passée en Espagne, qu'il a achevé ses études musicales, puis cherché — avec succès — la consécration d'une voix aux sonorités généreuses.

Radio
Télévision

par
Sabine
Poulin

Par Sabine POULIN

A la télévision Jean-Pierre Ferland ouvre la saison des Concerts populaires. Les chefs d'orchestre en seront Neil Chotem et Jean Deslauriers. Le premier aura lieu le 13 juillet à 22 heures avec "L'Amour des trois oranges de Prokofiev" et le "Sheherazade" de Rimsky-Korsakov. En musique encore celle qu'on appelle "la nouvelle Plaf", la grande Mireille Mathieu donnera un récital, mercredi le 15 juillet à 21h30. Elle chantera ses meilleurs succès.

A "Gros" plan, le chanteur Jean-Pierre Jeannotte s'entretient avec Wilfrid Lemoine. M. Jeannotte est compositeur, il a chanté à Paris à Notre-Dame un Pater Noster, œuvre personnelle. Cet entretien nous le fera connaître mieux.

A la radio "Beau fixe" s'annote tous les matins avec le dynamique Pierre Paquette. Au cours de la semaine qui vient il nous fera entendre: Shirley Thoreux, Patsy Gallant. La première interprète des chansons sentimentales, et la deuxième du jazz en chansons. Le disc-jockey est Jacques Houde. Deux nouvelles importantes pour la télévision française. Le 25 juin dernier, deux réalisateurs de Radio-Canada rece-

vaient les médailles "Wilderness" pour leur qualité apportée aux émissions télévisées. Ce sont MM. Jean Letarte et Frank Williams. Et dans le même ordre d'idée une nomination importante, M. Marcel Bourbonnais, ancien réalisateur à la télévision à Montréal a été nommé directeur du poste CBOF, à Ottawa. Il occupera ce poste dès le mois d'août.

Le cinéma présente aux "Cinéastes de notre temps" cette fois, Sacha Guitry. Ceux qui évoqueront sa mémoire seront des amis, Michel Simon, Pauline Carton, Christian Jacque, Raymond Lenoir et d'autres. Un bon moment à passer avec ces artistes. Samedi, 11, à 22 heures.

Et "Cinéma d'ici", chez nous, Denis Héroux, cinéaste lui-même qui a créé "Valérie" causera avec André Lafrance. Il abordera sans doute le problème de la sexualité à l'écran. Un sujet d'actualité qui ne manque pas d'intéresser tout le monde intéressé au cinéma.

Pour les sportifs, "L'Univers des sports" dimanche le 12 à 16 heures, les petits écrans s'éveilleront pour permettre à des millions de personnes d'assister aux championnats canadiens de gymnastique, qui se dérouleront à Winnipeg. Vive les jeux d'été!

Quelque chose de très léger et qui plait. "Le Trésor des

Hollandais", une course au trésor dans le cadre d'une féerie policière. C'est une série écrite par Odette Joyeux, que nous commençons de connaître, et tirée d'un de ses romans.

"Au milieu du soir", les poèmes de Henri de Régnier. Le goût de la poésie belle rendue vivante par des comédiens sensibles. Jean-Pierre Compain et Léo Hial, mardi le 14 juillet et jeudi le 16 à 22h00.

Et l'émission dans le vent d'été "Les Anges gardiens" que nous pouvons entendre sur la route, partout, avec Claude Sépembre, Denise Gagnon et Richard Joubert. Du monde bien sympathique. A la radio le vendredi à 21h00.

"Horizons" donne son opinion sur la série noire et ses romans d'espionnage. Mardi le 17 juillet on abordera cette question divertissante avec Micheline Carron et Martine de Barby.

"Récital" à la radio du dimanche le 12 juillet à 10h00 le pianiste André-S. Savoie, joue Alain Gagnon et Ravel. Une belle émission douce pour l'été en cours. Et pour demeurer toujours dans l'atmosphère de la beauté, Robert Choquette, à la télévision nous parle de "La Pension Velder" et de "Métropole", dimanche à 22h30 le 12 juillet. Vive le Québec en poésie et musique!

Le site de l'"aquarium" recevra
les galas folkloriques 1970

Ce soir à 20h30 sera présenté dans le cadre de la programmation du Service des loisirs de Ste-Foy le premier gala folklorique de la saison à l'Aquarium, près du pont de Québec. Cette série de six ga-

las se poursuivra les 18 juillet, 25 juillet, 1 août, 8 août et 15 août.

Le groupe des Danseurs du Rocher fort bien connu à Québec pour ses nombreuses présentations depuis sa fondation

en 1960 sera le premier groupe invité. Ces 6 couples d'interprètes présenteront avec le talent qu'on leur connaît du folklore canadien et international.

Le public de Ste-Foy et du Québec métropolitain est invité à participer à ce premier spectacle; il est à noter que l'Aquarium peut recevoir plusieurs milliers de personnes et que les groupes invités animent ces soirées folkloriques beaucoup plus qu'ils y présentent un spectacle.

Le programme de la saison est le suivant:

11 juillet: Danseurs du Rocher
18 juillet: Les Farfadettes (Montmorency)
25 juillet: Claude Leblanc
1 août: Les Bourgeoises (Baie-St-Paul)
8 août: Groupe de Montréal
15 août: Gala Provincial
Il n'y a pas de frais d'admission pour ces galas et, en cas de pluie, les représentations seront reprises.



● LES MOMIES EGYPTIENNES DE FRANCFORT — Ces momies que l'on peut voir depuis quelque temps au musée Senckenberg de Francfort, sont vieilles de 3.000 ans. Il s'agit de 4 momies humaines et de 20 momies d'animaux provenant de Thèbes. Elles furent découvertes il y a plus d'un siècle, par l'explorateur allemand Eduard Ruppel, qui les a transportées en Allemagne. Après avoir été conservées longtemps dans diverses réserves des musées, les momies ont finalement élu domicile à Francfort. Les visiteurs peuvent lire les explications sur la technique employée par les Egyptiens pour embaumer et traiter les corps de leurs morts à l'aide de résine et de la poix.

Français légalisé dans le Manitoba

WINNIPEG (P.C.) — Le comité des amendements de la législature du Manitoba a approuvé un projet de loi qui autorisera l'usage du français comme langue officielle d'enseignement dans les agglomérations à prépondérance francophone de cette province.

La loi projetée permettrait également l'enseignement de l'ukrainien, de l'allemand et de langues indiennes dans les écoles publiques.

Le bill doit maintenant être adopté en troisième lecture et recevoir la sanction royale avant de devenir loi.

Agitation à Percé

QUEBEC PC — A la demande du maire Abner Biard de Percé, le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a dépêché aujourd'hui trois policiers additionnels pour aider les six policiers de l'endroit à maintenir l'ordre.

Le maire de Percé avait demandé de l'aide à la suite d'une manifestation de 300 jeunes dans les rues de Percé afin de protester contre la décision du conseil municipal de ne pas organiser de danses dans la rue certains soirs de la semaine.

Activités de
loisirs '70

La Commission des Loisirs de l'Université Laval organise pour les étudiants, pendant les cours d'été 1970, plusieurs activités de loisirs socio-culturels. Incidemment, pour la deuxième année consécutive un programme hebdomadaire sera offert aux étudiants afin qu'ils participent à un milieu de vie qui complètera ainsi leur formation générale compte tenu, des rôles d'enseignement et de recherche déjà acquis officiellement par l'Université Laval. Les activités débuteront le 6 juillet et se termineront le 14 août et cela, du lundi au vendredi de chaque semaine.

Aide aux
pêcheurs

QUEBEC (PC) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a présenté à l'Assemblée nationale, un projet de loi visant à venir en aide aux pêcheurs affectés par la pollution des eaux du fleuve St-Laurent.

Le ministre a expliqué que la pêche a été prohibée entre la rivière Outaouais et le fleuve St-Laurent jusqu'à Trois-Rivières en raison de la haute teneur en mercure des eaux. "Le gouvernement est conscient de ses responsabilités, a dit Mme Kirkland-Casgrain, et nous avons pris cette mesure pour venir en aide à ces pêcheurs privés de revenus cet été."

Le ministre a mentionné que cette loi leur apportera une aide assez importante pour leur permettre de se rendre jusqu'à la saison de pêche commerciale qui, nous l'espérons, l'été prochain, ne sera pas prohibée.

Mme Casgrain a noté que l'Ontario a adopté des mesures similaires en raison de la pollution des eaux.

Rideau



Alice Brooks

Sauvez une fortune, c'est facile de faire ces rideaux. Rafraichissez vos fenêtres avec ces rideaux de café. Ils sont charmants grâce à leurs styles et leurs couleurs contrastantes. Demandez le patron 7011 avec directives.

Envoyez .75 en bon poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

CI-inclus .75
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

PRIX REMIS AUX DERNIERS GAGNANTS DU CONCOURS
"SURPRISE" DE COCA-COLA

Les gagnants aux derniers concours "Surprise" de Coca-Cola ont reçu leurs cadeaux ces jours derniers et l'on voit ci-haut M. Emilien Parent, directeur général de l'usine de Québec félicitant Mme Lucienne Demers, gagnante d'un téléviseur couleurs pendant qu'André Donati, directeur de la production et Robert Visockis, directeur-adjoint des ventes remet un radio portable à deux gagnantes et que les gagnants de bicyclettes prennent possession de leur prix.

(X)

A Baie St-Paul

Lancement d'un disque
"Hier et aujourd'hui"

BAIE ST-PAUL — C'est hier soir qu'a eu lieu à Baie St-Paul le lancement officiel d'un nouveau microsillon: "Hier et aujourd'hui".

Ce disque a pour objectif de valoriser les chants du folklore du Québec, tout en y ajoutant un côté plus moderne. Pour ce faire, de vieux chanteurs de la région de Baie St-Paul, Charlevoix et de l'Île-au-Coudres interprètent d'anciennes chansons qui ont été tirées des archives de l'Université Laval. La chorale de Baie St-Paul reprend certaines de ces chan-

sons de folklore avec des arrangements musicaux contemporains et interprète quelques chants modernes. Ce disque se veut en fait un retour à la source du folklore québécois.

L'adaptation et les arrangements musicaux sont de Roland Séguin. Le microsillon: "Hier et aujourd'hui" est maintenant en vente et son lancement est considéré comme la toute première pré-manifestation du Festival de Baie St-Paul qui débutera le 24 juillet prochain.

MOT-CACHÉ

No
394

10 LETTRES CACHEES
Le navire

La procédure

□ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
□ Pour plus de facilité, trouvez d'abord les mots les plus longs.
□ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et saturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

□ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
□ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
□ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encadrées HORIZONTALEMENT SEULEMENT.

□ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale, ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc."
Reproduction interdite par l'auteur.

Le mot-caché du problème No 391: FOLKLORE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
R	P	A	C	L	E	U	Q	R	A	B	D	D	P	E	B	N	G	P	T
E	U	A	A	H	U	A	E	D	A	R	A	C	E	A	R	A	I	E	R
B	R	E	L	L	E	N	U	U	O	U	A	P	C	M	F	U	R	R	E
V	E	I	U	R	O	B	E	B	C	L	U	H	H	F	A	R	L	E	B
A	T	Q	A	O	E	S	E	H	E	O	O	B	E	E	E	T	S	L	U
L	U	O	H	S	T	I	A	C	L	T	A	F	S	R	A	S	A	A	A
L	O	C	L	E	R	L	T	A	N	T	L	S	U	M	A	A	I	G	F
E	S	E	A	B	A	O	H	O	E	A	I	E	V	R	C	J	N	R	E
G	U	M	L	N	U	C	C	L	N	A	T	L	I	E	A	F	O	L	P
E	E	G	D	L	O	H	E	C	V	A	A	U	G	I	L	S	I	I	E
R	R	N	O	S	E	T	D	O	M	R	C	S	I	N	L	C	L	F	N
P	C	A	I	R	D	C	I	R	T	P	N	T	E	O	I	O	A	R	I
I	N	V	C	R	I	L	A	S	O	O	O	P	O	M	T	R	G	E	C
L	A	I	A	A	I	P	O	N	E	B	E	P	A	I	S	C	U	G	H
O	E	G	R	E	B	R	T	U	M	A	I	T	N	T	C	Q	G	A	E
T	U	A	R	F	A	O	D	A	G	G	U	R	A	B	A	A	E	T	N
E	S	T	R	M	N	U	T	N	I	R	A	M	T	R	B	C	O	E	A
R	U	E	E	R	G	E	O	E	E	E	E	M	A	I	I	L	H	R	L
E	T	U	L	F	E	N	U	H	U	S	E	C	E	C	F	P	E	E	L
E	R	R	A	B	R	U	E	T	E	R	F	R	S	K	I	F	F	L	E

Avis divers

• APPAREILS
ÉLECTRIQUES
• DÉCORATIONS
• AMEUBLEMENT

DU CHOIX
DE LA
QUALITÉ
DES PRIX

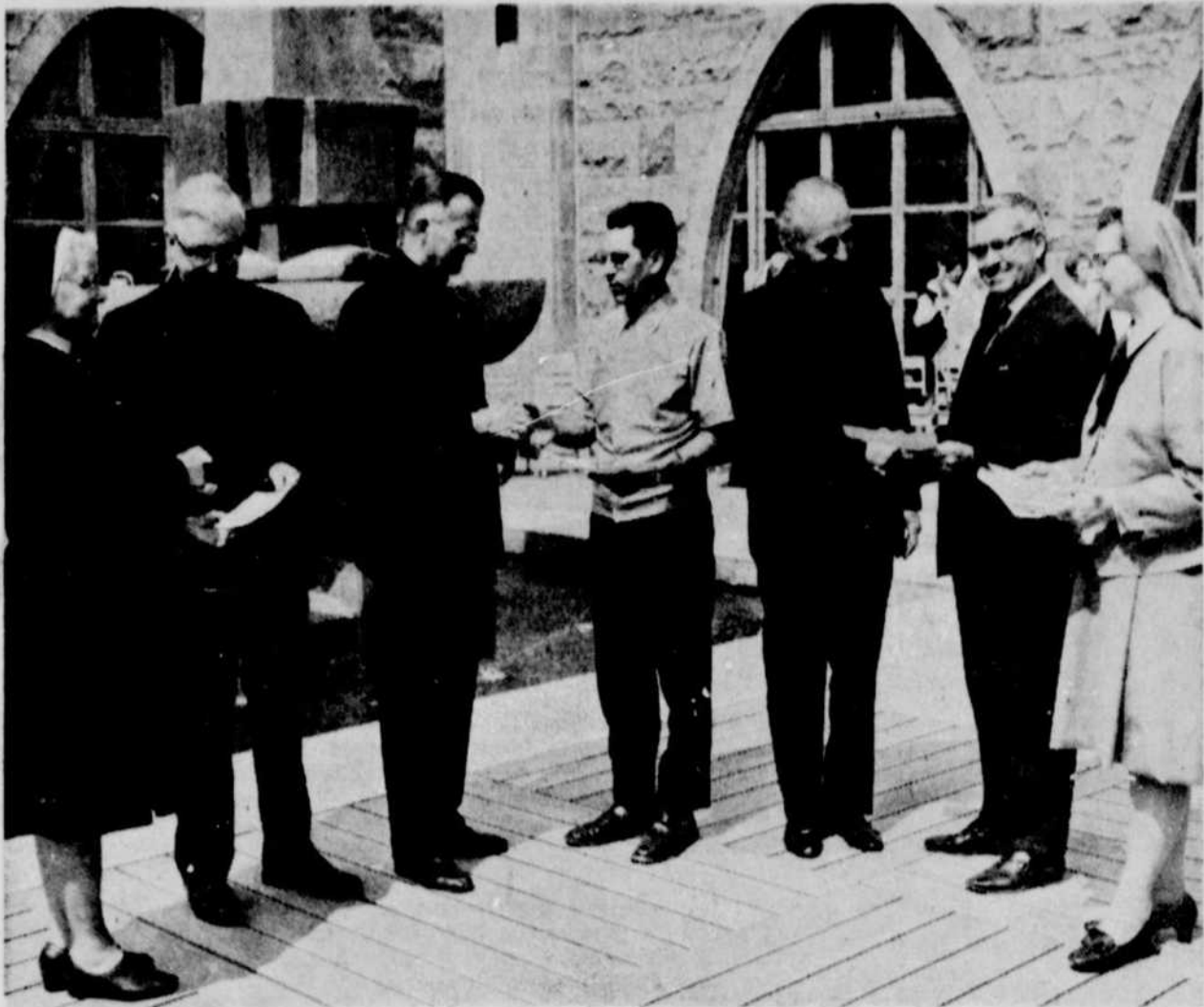
Conditions
faciles
de paiement

G.J. Lemieux

15, rue St-Louis — Lévis
837-8821

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél.: 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, Lévis
18592 16-5 (mar.j.s. au 14-7) 74 CL



● Remise d'attestations de scolarité de 60 heures de cours de formation ecclésiastique. Dans l'ordre habituel : Sr Germaine Gagné, directrice des cours, Germain Bigras, i.c., TR. P. Pierre Popescu, archimandrite, professeur-spécialiste en œcuménisme, abbé Lefebvre, le cardinal Maurice Roy, président de l'Union Pontificale Mgr F.-X. St-Arnaud, directeur national de l'Union et Sr Marie-Thérèse Fontaine, ss. c.m.

Réalisme et adaptation apostolique

S. Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, président de la Commission Pontificale Justice et Paix, président du Conseil des Laïcs s'adresse à plus de cent prêtres, religieux et religieuses et laïques en session de formation ecclésiastique organisée par l'Union Pontificale Missionnaire dont le Cardinal est le président national.

Ces cours de 60 heures visent à entrevoir les

problèmes de l'Eglise contemporaine par les informations de quatre évêques et de sept spécialistes. Son Eminence le Cardinal appuie sur l'importance de la charité chrétienne qui ne peut rester indifférente aux grands problèmes d'assistance aux sous-développés et invite les consacrés à accorder toutefois une priorité au sous-développement spirituel et à la proclamation du Message évangélique particulièrement aux humbles et aux plus démunis.

Duburger au conseil municipal de Québec

Québec-métro

PAR EDDIE LABRIE

TOURNEE DANS L'OUEST CANADIEN

Le maire Gilles Lamontagne a quitté Québec ce matin (en compagnie de son épouse), pour une tournée de 15 jours dans l'ouest du Canada. Ils visiteront plusieurs grands centres des provinces de l'ouest: Vancouver, Victoria, Jasper, Banff, Lac Louise, Calgary et Edmonton. M. et Mme Lamontagne participeront officiellement au "Stampede" de Calgary et aux "Klondike Days" d'Edmonton.

DURANT L'ABSENCE DU MAIRE

En l'absence du maire Lamontagne, c'est le conseiller Emile Robitaille qui aura la responsabilité du Comité exécutif de la ville de Québec. On sait que M. Robitaille est vice-président de ce comité et M. Lamontagne président. Les autres membres faisant partie du Comité exécutif sont MM. Gérard Moisan et Jean-Paul Pelletier.

REFECTION DE LA RUE ARAGO

On procédera sous peu à la refecton de la rue Arago. Selon le Service des Travaux publics de la ville de Québec, il est devenu nécessaire de refaire la fondation, le pavage et les trottoirs de cette artère, située entre Langellier et Belleau dans le quartier Saint-Sauveur. Le coût des travaux qui s'étendront sur une longueur de 1,100 pieds linéaires est estimé à quelque \$52,000.

SUBVENTION A L'INSTITUT CANADIEN

La ville de Québec vient de verser une subvention de \$15,000 à l'Institut Canadien. Cette aide permettra à la bibliothèque municipale d'acheter un bon nombre de volumes jugés nécessaires.

RENCONTRE QUEBEC-NEUFCHATEL

Les chefs de service de Québec et de Neufchâtel se rencontreront dans quelques jours afin de mettre au point les séances d'information au sujet de la fusion éventuelle de ces deux villes. On sait qu'une étude, rendue publique il y a un mois environ, favorise la fusion Québec-Neufchâtel. C'est maintenant aux payeurs de taxes de prendre position lors des assemblées publiques.

L'hôtel Victoria ne sera pas vendu

par EDDIE LABRIE

L'hôtel Victoria, situé sur la rue Saint-Jean à Québec, ne sera pas vendu, a-t-on appris hier de source fiable.

Ceci met donc fin à la rumeur voulant que cet établissement commercial bien connu passe en d'autres mains.

Notre informateur soutient que les propriétaires de l'hôtel Victoria seraient "stupides" d'effectuer une transaction en pleine période touristique.

On sait que la plupart des hôteliers, restaurateurs, etc... font des affaires d'or pendant la saison chaude... du moins à Québec et en banlieue.

Une rumeur semblable, qui fut vite démentie, avait circulé il y a deux ans.

La possibilité de la vente de l'hôtel Victoria demeure quand même. Mais la transaction n'est pas pour cette année.

Notons, enfin, que la Victoria est un des hôtels les plus fréquentés par les touristes.

Par Eddie Labrie

C'est le 3 août, lors d'une séance régulière, que Duburger sera représenté au sein du conseil municipal de Québec. Le dernier maire de l'ex-ville de Duburger, M. Emile Carreau, deviendra donc le 14 conseiller de la capitale provinciale.

Rappelons que l'Assemblée nationale a adopté en 31ème et dernière lecture, cette semaine, le projet de loi numéro 22, décrétant la fusion complète du territoire de Duburger à celui de Québec.

Le règlement 1821 de la ville de Québec avait été soumis à l'attention des législateurs et adopté en première lecture vendredi le 3 juillet dernier.

Notons, toutefois, que la loi 22 n'entrera en vigueur qu'à compter du premier août.

L'acceptation du projet de fusion Québec-Duburger par

les autorités gouvernementales met fin à des négociations entamées le 6 avril dernier alors que Duburger adoptait un règlement en ce sens.

La ville de Québec, pour sa part, autorisait l'étude conjointe une semaine plus tard environ.

La Vieille Capitale compte maintenant une population de près de 180,000 âmes. Son territoire a, de plus, été augmenté de 3,3 milles carrés.

Joie du maire
Le maire Gilles Lamontagne a déclaré, hier dans une conférence de presse, qu'il était très heureux de la décision de l'Assemblée nationale d'adopter le projet de fusion.

Les Saules
Duburger est la seconde municipalité du Québec métropolitain à être fusionnée par Québec. L'exemple a été donné par Les Saules il y a plus de six mois.

Règlement à la "Transol Inc."

Par Françoise PAUL

QUEBEC — Les 35 chauffeurs de la compagnie Transol Inc. ont adopté les recommandations du comité de conciliation concernant le litige qui les oppose depuis plusieurs semaines à la direction de la compagnie.

UNE CERTAINE SECURITE

A l'article de la sécurité d'emploi, principal cheval de bataille des employés qui voulaient entrer au Syndicat canadien de la fonction publique, les conciliateurs, présidés par M. Jean-Réal Cardin, ont recommandé que le syndicat de Transol demeure autonome, mais que le gouvernement revise "sa politique d'octroi de contrats en exigeant des soumissionnaires qu'ils s'engagent à embaucher

cher tous les employés réguliers du sous-traitant précédent" et à leur garantir les prérogatives dont ils jouissaient déjà.

La commission a également recommandé que le taux horaire soit porté à \$2,78, rétroactivement au 27 avril dernier et que ce chiffre passe à \$3,06 et \$3,35 au cours des deux années suivantes, pour une convention collective de trois ans.

AU TOUR DE LA COMPAGNIE

Maintenant que tout danger est écarté, c'est au tour de la compagnie de négocier avec le ministère des Postes des recommandations et de leur application. C'est seulement à l'issue de cette négociation que nous saurons si le conflit de Transol, qui aura duré près de trois mois, est réglé de façon définitive.

Le 14 juillet à Québec

A l'occasion de la célébration de la fête nationale, les membres de la colonie française sont cordialement invités à assister à une réception qui sera offerte par le Ministre plénipotentiaire, Consul général de France et Madame Pierre de MENTHON, le mardi 14 juillet.

Il convient de noter que cette manifestation n'aura pas lieu, comme les autres années au Consulat, mais au H.M.C.S. MONTCALM, 835, avenue Laurier, de 17 à 19 heures.

Propositions gouvernementales

Les constructeurs de routes montrent leur mécontentement

Par Françoise Paul

QUEBEC — L'Association des constructeurs de route du Québec a fait connaître hier matin son mécontentement au sujet des propositions présentées par

Un protocole des Justes salaires

L'Association des constructeurs de route du Québec est la seule des 5 parties patronales à faire directement affaire avec le gouvernement pour tous les contrats. De ce fait, elle est la seule à être régie par un protocole des Justes salaires.

Ce protocole assure aux 20 à 30,000 employés des constructeurs de route un salaire minimum, salaire qui diffère d'environ 40 p. c. du taux fixé par les décrets de la construction, décrets applicables aux 4 autres associations.

Or, les propositions gouvernementales du début de la semaine fixent les augmentations de salaire à partir des décrets, signifiant par le fait même l'abolition du protocole des

Justes salaires qui guidait jusqu'ici l'Association des constructeurs de route dans l'élaboration de leurs soumissions, au chapitre des salaires.

Les actuelles propositions gouvernementales augmentent les salaires d'environ 40 p. c. L'application de ces recommandations obligerait donc les constructeurs de route à payer du jour au lendemain 80 p. c. de salaire en plus. L'Association des constructeurs de routes se trouve donc durément frappée par les nouvelles propositions gouvernementales; elle avait demandé un rattrapage progressif, qui aurait pu s'échelonner sur deux conventions, tout en tenant toujours compte des disparités régionales à l'intérieur de la province.

le gouvernement aux parties en cause dans le conflit provincial de la construction. Ce mécontentement porte principalement sur la clause du rattrapage des salaires.

Cela coûterait cher à la Voirie

D'après le président de l'Association, le ministère de la Voirie n'aurait pas été avisé des implications des propositions gouvernementales concernant le rattrapage des salaires. Comme le ministère de la Voirie est le seul à faire affaire avec les constructeurs de routes, c'est lui seul, par le truchement des taxes des contribuables, qui aurait à supporter l'augmentation.

D'autre part, les constructeurs de routes ont pour 40 ou 50 millions de contrats en cours. Si les recommandations des conciliateurs sont acceptées, les entrepreneurs seuls auront à supporter les conséquences, à moins qu'un amendement permette au client de défrayer une partie du coût des augmentations.

Une négociation qui s'annonce difficile

M. L'Heureux a ajouté qu'il voyait très mal la reprise des négociations dans de telles conditions. Il a accusé le gouvernement d'enlever à son association toute possibilité de négocier, puisqu'elle serait obligée d'user de son droit de veto pour éviter la faillite à plusieurs de ses membres.

Dans l'immédiat, M. L'Heureux entend consulter le ministère de la Voirie afin de voir dans quelle mesure il est prêt à assurer une part au moins égale à celle de l'Association dans le rattrapage des salaires pour les contrats en cours. Il consultera ensuite les 250 membres de son association sur la ligne de conduite à tenir au cours des négociations.

Un autre jalon en sciences obstétriques

Congrès de la consommation '70

par THERÈSE DALLAIRE

C'est sous le titre "Congrès de la consommation '70" que l'Association des Consommateurs du Canada tiendra une réunion, "la toute première en son genre" les 20 et 21 octobre prochain à Montréal.

Par ce congrès, l'ACC veut grouper des représentants des associations de consommateurs, des établissements industriels et des organismes d'Etat, en vue d'examiner en profondeur l'envergure de leurs responsabilités dans le domaine de la consommation. Le programme prévoit des séances alternées de débats sur le "marché tel qu'il est". Chaque groupe exposera son point de vue sur les responsabilités des deux autres groupes. On analysera les "causes de malentendus", après quoi on procédera à l'élaboration des "lignes directrices" d'une future action collective.

Mme Glenora Slimmon ex-présidente de l'ACC, responsable de l'organisation générale de cette réunion est d'avis que les trois groupes: associations de consommateurs, industries et organismes gouvernementaux conduisent fréquemment des débats privés qui ne produisent guère de résultats. "Le Congrès de la consommation 1970, dit-elle, constituera, nous l'espérons un grand pas vers la fin de cet isolement, par la participation générale aux débats et l'élaboration des vœux".

par Thérèse Dallaire

Grâce aux recherches effectuées par le Dr Samuel Solomon, de l'université McGill et de son équipe de l'Hôpital Royal Victoria, les obstétriciens peuvent maintenant déterminer si le fœtus est ou non en danger, et si un accouchement s'impose dans un délai de 48 heures.

Né en Pologne, le Dr Solomon qui a fait une partie de ses études à Montréal, a étudié les relations endocriniennes entre la mère et le fœtus, c'est-à-dire la production hormonale. Selon un communiqué émanant de l'université McGill, "les conclusions impressionnantes de cette étude sont que le fœtus, sur le plan métabolique, jouit d'une grande autonomie vis-à-vis de la mère et que pendant la grossesse, le fœtus produit des hormones en plus grand nombre et plus variées que celles que l'on peut observer chez le nouveau-né. En bref, la vie intra-utérine semble caractérisée par une production d'hormones stéroïdes élevée et diversifiée". La constatation qu'une réduction considérable de la production d'oestriol signifie un danger pour le fœtus, conduit à l'ana-

lyse quotidienne, si besoin, des hormones contenues dans l'urine ou le sang maternel. Aussi les femmes qui ont une grossesse difficile peuvent être gardées sous observation continue.

Une des recherches en cours menées par le Dr Solomon, en collaboration avec une équipe d'hommes de science du Collège médical de l'université Cornell, vise à prendre modèle sur la femme du babouin pour étudier la grossesse humaine. L'équipe du Dr Solomon a réussi à ouvrir l'utérus de la femme du babouin et à injecter dans le fœtus des hormones spécifiques en vue d'étudier la transformation de l'hormone en d'autres substances dans le tissu fœtal. "Même si les connaissances actuelles aident à comprendre les facteurs endocriniens qui entrent en action pendant la grossesse, affirme le Dr Samuel Solomon, il reste bien des points à élucider et les quelques années à venir promettent d'être passionnantes.

On approfondira la connaissance des phénomènes physiologiques qui agissent sur la croissance des fœtus pendant la grossesse. Peut-être ajoutera-t-il, serons-nous alors en mesure d'étudier intelligemment la physiopathologie des grossesses normales".



● La photo représente un groupe de participants à la session de gérontologie-pédiatrie, tenue au Séminaire St-Augustin de Cap-Rouge. Ces personnes recrutées parmi les directeurs de foyers ou celles directement en contact avec les personnes âgées n'ont pas craint de se soumettre à une longue période de 3 semaines de cours à raison de 6 et parfois 7 heures par jour, toujours dans le but de mieux servir la population de nos foyers pour pensionnaires âgés. Tous ne peuvent pas en même temps quitter leur travail mais le personnel est unanime à avouer avoir profité aussi de la formation de leurs compagnons ou compagnes qui reviennent enthousiastes avec leur bagage de connaissances nouvelles. Ces cours durent trois ans au rythme d'une session de trois semaines par année et d'un stage dans un foyer modèle. Ces cours sont dispensés par les Soeurs grises de Montréal.

Du Neuf

et Du Vieux

- Cette chronique hebdomadaire est réalisée par un groupe de chrétiens engagés de Plessisville. L'Equipe "Pleins Feux" a l'ambition de présenter sous un regard neuf la vieille "Bonne Nouvelle" du Christ. Ce travail est fait en collaboration avec l'Office des Communications sociales du Diocèse de Québec.
- Nous sommes frès intéressés à recevoir vos commentaires. Ils nous aident à reviser notre travail, dans un sens de partage. Ecrivez-nous à : **Pleins Feux, C. P. 8, Plessisville.**



"On
veut
rien
savoir..."

"Mon nom est Ferdinand Lalonde. Je suis un motard qu'on appelle Gueule-Croche. Excusez-moi de ma visite en votre absence. J'aimerais vous connaître. Vous pouvez me rejoindre presque tous les soirs chez Picard Guédelles rue Notre-Dame..."

Ainsi s'exprime le héros de la nouvelle "Les Motards" de Louis Pelletier-Diamini, parue dans le dernier numéro de la revue "Chatelaine". Au moment où, en compagnie de ses copains, Gueule-Croche cambriole un logement pendant l'absence des propriétaires, il tombe par hasard sur le texte d'un manuscrit de l'écrivain-propriétaire. Ces quelques phrases l'ont particulièrement frappé :

"J'ai confessé que j'aimais ces jeunes révoltés, mais comment le leur dire? Le manque de dialogue flagrant entre leur génération et la mienne, je n'y échappe pas non plus. Si j'allais vers eux en clamant : 'Allez, vous faites bien, continuez votre quête d'homme libéré, avec toutes les délinquances qu'elle comporte ! Si je leur avouais ainsi mes sentiments intérieurs à leur égard, ils m'identifieraient comme une sorte d'apôtre rusé de la 'bonne société' et me riraient au visage. Cependant, qu'ils auraient besoin, mon Dieu ! de se sentir aimés, acceptés et dirigés avec dignité ! Et comme je m'estimerai mieux dans ma peau si je savais être assez près d'eux pour pouvoir leur décrire et leur faire comprendre la merveille d'être homme et la grandeur d'être humain'."

Les motards, tout comme nous parfois, aiment à dire souvent : "On veut rien savoir". Ça pourrait passer pour la devise des motards. Mais attention ! à la réflexion, on s'aperçoit qu'ils ne veulent rien savoir de certaines choses !

A l'occasion de son "Opération-Vacances", Pleins Feux vous invite à mieux connaître et surtout mieux apprécier nos amis, les motards.

L'Equipe "Pleins Feux"

Le Christ peut partager certains projets des motards

Le Père Jean-Paul Asselin, c.s.c., est actuellement aumônier diocésain des Jeunes Travailleurs. Son travail l'a amené à vivre des expériences très intéressantes auprès des clubs de motards, tels les "Hot Wheels" de Plessisville et les "Gaulois" de Québec. Fuyant toute publicité, le Père Asselin a fini par accepter de lever un peu le voile sur la vie des motards. Nous l'en remercions.



★ La grande valeur positive vécue dans ces clubs-là, c'est la franchise. J'irais même jusqu'à dire qu'avec un groupe de ces gars-là, nous pourrions peut-être un jour aboutir à un genre de pénitence communautaire où nous allons nous raconter nos mauvais coups "toute la gang" ensemble. J'ai l'impression que, dans ce milieu-là, il y aurait suffisamment de style direct et de capacité de franchise pour se raconter les bêtises qu'ils ont faites. Et je pense qu'ils sont capables de le faire dans une mentalité repentante.

★ Ils n'ont pas peur de la mort. Ils n'ont pas la frousse de la mort, contrairement à ceux qui ont besoin d'avoir \$150,000.00 d'assurance-vie. S'ils se tuent, ils se tuent, ça finit-là. Je vois dans cette absence de la mort une certaine valeur. Dans un monde matérialiste où chacun cherche à jouir de la vie et à l'étirer le plus longtemps possible, c'est fort de voir des gars qui n'ont pas peur de la mort, qui vivent de façon austère, qui pratiquent l'accueil les uns envers les autres, qui sont solidaires même au point de vue argent.



★ Comme valeur, il y a aussi la solidarité. Si un motard a un accident, ses collègues vont à l'hôpital. Ils peuvent attendre des heures et des heures seulement pour le voir passer dans le corridor. En général aussi, les clubs accumulent de l'argent par les cotisations. Comme le loyer est inférieur à ce qu'ils ramassent, alors ils prennent le surplus pour se faire des prêts. Actuellement, il y a deux ou trois clubs qui sont intéressés par ça.

★ Mon rôle comme prêtre auprès des motards : c'est de m'intégrer à eux en menant leur vie à eux, avec leurs problèmes, leurs préoccupations. Tout comme le Christ qui a été charpentier pendant trente ans sans se demander si c'était sacerdotal ou non. Le Christ a été pendant 30 ans comme tout le monde; il a pris trois ans pour expliquer ce qu'il avait été. Il a terminé par trois jours de sacrement. (Ce sont un peu les proportions que j'espère donner à ma présence parmi les motards. Les motards aiment bien discuter de religion. La plupart ne pratiquent pas. Et quand je leur demande ce qu'ils entendent par "pratique pas", c'est toujours "d'aller à l'église". Moi, je trouve que c'est une déformation. Quand je vois un motard sacrifier toute sa journée de congé pour réparer la moto d'un ami, si c'est pas pratiquer sa religion... Je considère que ça va les rendre heureux à un moment donné, de fêter le Seigneur ensemble pour qu'ils soient convaincus que le Christ : c'est vraiment quelqu'un qui partage leur idée du club. Le Christ est capable de partager leurs projets de loyauté, d'austérité, de partage, de franchise... La journée qu'ils vont piger que le Christ est capable d'entrer dans leur jeu et qu'il est déjà effectivement entré dans le jeu, ce sera le moment de leur suggérer de partager le pain et de boire à la coupe que le Christ a laissée comme souvenir de lui-même.

Une bonne nouvelle...



Un des membres de l'Equipe, l'abbé Charles DeBlois, vient d'être désigné par les autorités religieuses du Diocèse pour un stage d'études en communications sociales. Il s'inscrira en septembre prochain à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Laval, en vue de l'obtention d'une maîtrise en audio-visuel.

Cependant qu'on se rassure ! L'abbé continuera, avec les autres membres de l'Equipe de Plessisville, à rédiger la chronique "Du Neuf et du Vieux" du moins tant que cela répondra au désir de nos nombreux lecteurs et des dirigeants de l'Action.

Cette nomination apportera également une correction dans notre adresse postale. Les lecteurs intéressés à nous faire part de leurs réactions sont dorénavant invités à le faire en écrivant à Case postale 422, Sillery, Québec 6.

Au nom de tous ses lecteurs, les collègues de l'Equipe "Pleins Feux" offrent leurs félicitations à l'abbé DeBlois et lui souhaitent le plus de succès possible dans cette nouvelle orientation pastorale.

★ J'ai commencé à faire de la moto quand j'étais missionnaire en Asie pendant deux ans. Il fallait bien voyager en moto car l'automobile coûte très cher là-bas. A la fin du mois de juin l'an passé, après mon retour, j'ai appris qu'il y avait une moto à vendre par cher et je l'ai achetée. Ça m'intéressait aussi de me retrouver parmi ces jeunes. Je trouve qu'à travers leur club de moto, les jeunes trouvent à s'exprimer. A partir du tapage qu'ils vont faire à 2 heures du matin jusqu'à certaines libertés sexuelles qu'ils vont prendre parfois, j'ai l'impression que tout ça : c'est un langage et qu'il est souvent bien dur à comprendre.

★ S'ils font du bruit, c'est "pour le fun" ! c'est une façon d'attirer l'attention parce que, dans leur vie de tous les jours, ces jeunes sont loin d'avoir l'attention des gens. Il n'y a pas grand monde qui les écoute et nous avons souvent l'impression qu'ils n'ont rien à dire. Mais, dans la plupart des clubs que je connais dans la Province, il existe un certain idéal d'amitié, qui n'est pas toujours au point de départ, mais qui devient réel à un moment donné. Parce que les motards se rendent bien compte qu'on ne peut pas avoir confiance les uns aux autres si on est pas réellement amis.

★ Ils ont aussi le sens de la fête. C'est une piste pour la Liturgie. Les motards aiment beaucoup se visiter d'une ville à l'autre. Ils ont le sens de l'assemblée. Moi, je me dis c'est un peu comme l'Eglise de Québec qui connaît l'Eglise de Montréal qui connaît l'Eglise de Sherbrooke. Que dire du sens de l'accueil ? Quand des motards apprennent que des confrères arrivent d'une autre ville un samedi soir, ils cancelent leur soirée pour recevoir une trentaine d'étrangers qu'ils ont peut-être vus un fois ou deux. Je ne sais pas combien de professionnels accepteraient de se faire déranger un samedi soir à 7 heures ?

31 écoles secondaires seront mises en chantier

QUÉBEC (P.C.) — Le ministre de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, a annoncé vendredi que 31 des 37 écoles secondaires dont l'ancien ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, avait annoncé la construction, seront mises en chantier.

Six projets seront réexaminés. Il s'agit des écoles de Montmagny, St-Paul, Rivière-Blonde, Mont-Laurier, St-Agathe et Malartic. Le ministre a expliqué que la nouvelle analyse des projets suspendus est nécessaire en raison des modifications du nombre de places, en relation avec les tendances de la clientèle scolaire. M. Jean-Guy Cardinal, député de Bagot, a confirmé la nécessité pour le ministre de l'Éducation de réexaminer au début de chaque année les priorités de construction en rapport avec les tendances de la clientèle.

M. St-Pierre a précisé que le coût des 31 projets retenus est estimé à \$121 millions et les projets sujets à révision impliquaient un coût global de \$20 millions.

OPERATION

Le ministre de l'Éducation a rappelé que 74 écoles secondaires polyvalentes étaient en activité au cours de l'année scolaire 1969-70.

Le bilan jusqu'à maintenant dans le domaine de la construction d'écoles secondaires démontre que 74 écoles sont complètement terminées, 25 sont actuellement en construction et 31 autres seront mises en chantier cette année.

Grabuge à Percé

PERCÉ (P.C.) — "Il faut que le ministre de la Justice nous envoie immédiatement, dès aujourd'hui, un corps spécial de 20 à 25 policiers provinciaux pour assurer l'ordre à Percé. Sinon, il pourrait y avoir des blessés et même des morts, si la population de notre village est obligée, seule, de vider le village des jeunes indésirables qui s'y trouvent présentement."

C'est ce qu'a déclaré vendredi le maire de Percé, M. Abner Biard.

M. Biard commentait alors la manifestation que 300 adolescents ont menée dans les rues de la localité de Percé pour protester contre la décision du conseil municipal de ne pas organiser de danses dans les rues.

Un jeune homme a été appréhendé au cours de cette manifestation, mais les manifestants ont entouré la prison en menaçant de tout détruire. Les policiers ont jugé préférable de le remettre en liberté.

DE L'AIDE

Le maire, qui se propose de saisir le ministre québécois de la Justice, Me Jérôme Choquette, de la question, a dit qu'il "faut que le ministre agisse vite car la population est présentement dans un état de très haute tension".

"Si la police ne vient pas, a dit le premier magistrat de Percé, les habitants de Percé se chargeront eux-mêmes de nettoyer la place et on peut alors s'attendre au pire."

"La population est écoeuvée, a poursuivi M. Biard. Nous devons nous dépêcher de renvoyer ces jeunes drôles avant qu'ils ne demandent l'aide de leurs amis de Montréal."

"Nous empêcherons ainsi toute autre manifestation, a-t-il conclu, et nous pouvons assurer les touristes qu'ils pourront venir à Percé en toute tranquillité."

Mise en garde des constructeurs de routes lancée au gouvernement

QUÉBEC (P.C.) — L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec ne ratifiera jamais une convention collective provinciale de l'industrie de la construction stipulant l'égalisation des salaires, à moins que le gouvernement n'accorde à ses membres une compensation pour les projets déjà en cours.

C'est en substance ce qu'a déclaré le président de l'Association, M. Réal L'Heureux, au cours d'une conférence de presse, à Québec, vendredi.

L'Association des constructeurs de routes, forte de 250 membres et dont le seul client est le ministère des Travaux publics, est l'un des cinq groupements patronaux syndicaux face aux centrales syndicales CSN et FTQ à la table des négociations en vue d'un nouveau contrat de travail provincial pour l'industrie de la construction.

M. L'Heureux, faisant état de la position adoptée par le ministère des Travaux publics intervenu dans le conflit, a qua-

lifié de "brique" sa politique d'égaliser les salaires et d'assujettir les constructeurs de routes aux mêmes décrets que tous les travailleurs de la construction au Québec.

JUSTES SALAIRES

Les travailleurs employés par l'Association des constructeurs de routes sont actuellement rémunérés suivant la Cédul des Justes Mais, selon M. L'Heureux, le nouveau décret devant entrer en vigueur lors de la signature visait actuellement l'objet des négociations en cours.

M. L'Heureux a dit que cet assujettissement des employés des constructeurs de routes aux décrets signifierait des augmentations de salaires d'environ 80 pour cent pour la première année, et de 125 à 150 pour cent dans les deux années suivantes.

Le président de l'Association qui a laissé entendre qu'il surviendrait des faillites si le ministère des Travaux publics ne changeait pas d'attitude, a dit que les

constructeurs de routes sont actuellement à exécuter de 40 à 50 millions de dollars de travaux obtenus par voie de soumissions publiques du ministère de la Voirie. Les contrats ont été accordés généralement aux plus bas soumissionnaires, lesquels ont tenu compte du niveau des salaires à ce moment-là.

RENCONTRES

La situation ne serait pas rose, dans l'esprit de M. L'Heureux, si les décrets confirmant les augmentations de salaire "fantastiques" entraient en vigueur immédiatement.

Souhaitant que le gouvernement nous enlève toute possibilité de négocier, le porte-parole des constructeurs de routes a révélé que son association rencontrera mardi des représentants des ministères du Travail et de la Voirie pour leur indiquer que c'est eux qui vont payer la note de ces augmentations salariales prévues, et par conséquent les contribuables.

Les corporations mal vues du Conseil des Universités

par Jean-Pierre Guay

QUÉBEC — L'expérience démontre que les corporations professionnelles du Québec

TOUT ce que vous devez connaître des APPAREILS AUDITIFS MAICO

En ces temps de ventes sous pression et de vitesse excessive, il fait bon de savoir que vous pouvez encore compter sur l'attention du bon temps pour régler vos problèmes — spécialement lorsqu'il s'agit d'une chose aussi importante que votre "MIEUX ENTENDRE".

Si vous êtes de ceux qui ont besoin d'un peu d'aide pour "MIEUX ENTENDRE", MAICO représente la totalité de ce que vous devez connaître des appareils auditifs. MAICO est considéré comme le nom "le plus respectable en appareils auditifs" pour plusieurs raisons. Venez sans tarder, nous comptons plus de 25 modèles à votre choix.

Voyez-les, ENTENDEZ-les!

Service Auditif MAICO
815, Côte d'Abraham,
Qué. 4, tél.: 529-9325

Adresse: 815, Côte d'Abraham, Québec, P.Q. G1M 2K1
Ville: Québec, P.Q. G1M 2K1
BUREAU DE SERVICE A CHICOUTIMI, RIVIERE-DU-LOUP, RIMOUSKI, ST-GEORGES, BEAUCÉ

sont masquées pour jouer un rôle d'inspiration et d'animation, et le Collège des médecins n'échappe pas à ce diagnostic si l'on s'en rapporte aux raisons qui ont amené le Conseil des universités à recommander au gouvernement québécois, la création d'une Commission de l'enseignement des sciences de la santé.

On sait que cette recommandation fait suite à la demande faite, le 17 novembre 1969, par le ministre de l'Éducation au Conseil des universités du Québec de lui transmettre un avis sur le projet de refonte de la Loi médicale du Québec et dont on transmettait copie au Conseil.

La Commission des sciences de la santé dont on propose la création, agirait par pouvoir délégué de l'État, et serait rattachée au ministère de l'Éducation.

Un jeu irrationnel

C'est au cours d'une conférence de presse donnée, hier, à Québec, que le président du Conseil des universités, M. Germain Gauthier, a énuméré les raisons qui ont amené l'organisme à recommander par ailleurs que les universités, par leur faculté de médecine et leurs autres écoles des sciences de la santé, assurent la pleine responsabilité de la formation médicale et des autres professionnels de la santé, cela, à tous les niveaux.

Outre celle stipulant que l'expérience démontre que les corporations professionnelles ne sont pas équipées pour jouer un rôle d'inspiration et d'animation, M. Gauthier a invoqué les raisons suivantes:

D'abord, les facultés universitaires mises sur pied par des corporations professionnelles peuvent s'en dégarer. Elles sont tributaires de la qualité des programmes des universités plutôt que des hommes professionnels.

D'autre part, les programmes inspirés par les universités Laval et Sherbrooke ont subi une évolution qui n'a pas été influencée par les corporations (la preuve en est aussi la chirurgie dentaire à Montréal dont la source de transformation a été l'université).

Il y a aussi le fait que le gouvernement, de façon systé-

matique, a voulu centraliser dans les universités, les disciplines post-colégiales (agriculture, médecine vétérinaire, beaux-arts, etc.).

Ainsi le transfert à l'université de la formation des internes et des résidents a-t-il été fait le premier juillet dernier à la demande du Collège des médecins lui-même.

Toujours selon le président du Conseil des universités, si la détermination des besoins de la société avait été convenue aux corporations (des le Moyen-Âge), "il est devenu évident que les corporations professionnelles sont débordées et ne peuvent plus déterminer les objectifs de développement de la société".

On en arrive ainsi à la reprise, par l'État, de responsabilités qui avaient été déléguées à d'autres (des corporations) pour être redistribuées de nouveau, entre autres, aux universités. Mais pour le Conseil des universités, ce serait un transfert de délégation sans que l'État puisse intervenir dans la détermination des objectifs.

Telles sont les raisons qui ont amené la formation d'une recommandation visant la création d'une Commission de l'enseignement des sciences de la santé, "et non de l'enseignement médical".

Au bout du compte, se pose toutefois le problème du droit de pratique, "très cher aux médecins". Or, la plupart des corporations professionnelles reçoivent systématiquement les diplômés d'université dans la corporation.

"Il y a une espèce de jeu irrationnel qui est impliqué là-dedans, a commenté M. Gauthier, et pourquoi ne pas y mettre fin?"

Il ne s'agit pas de donner les pouvoirs des corporations au Conseil des universités, d'où l'idée d'une Commission de l'enseignement des sciences de la santé.

\$5 millions de plus au crédit industriel

QUÉBEC (P.C.) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-Lévesque a présenté vendredi la première lecture de la loi modifiant la loi du crédit industriel du Québec.

Ce projet de loi a pour but de porter de \$10 millions à \$15 millions les sommes mises à la disposition de l'Office du crédit industriel du Québec au cours de l'exercice financier 1970-71 et 1971-72, pour que celui-ci consente, des prêts, acquiesce de la machine à outils et de l'outillage aux fins de la revendre ou de les louer et garantisse le remboursement d'emprunt effectués par les propriétaires d'entreprises manufacturières.

Création d'un Conseil de la main-d'œuvre des mines

QUÉBEC (P.C.) — Un Conseil de la main-d'œuvre des mines sera créé afin d'étudier l'activité professionnelle, les problèmes et l'avenir de quelque 20,000 mineurs de la province de Québec.

La création de ce conseil a été annoncée vendredi à l'Assemblée nationale par le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Pierre Laporte.

Ce dernier a souligné que la valeur de la production minière au Québec dépasse 700 millions par année. Le ministre a également indiqué que la création de ce conseil lui avait été suggérée par le Conseil consultatif du Travail et de la Main-d'œuvre.

Le nouveau conseil sera formé de six membres dont trois viendront de la partie syndicale et trois de la partie patronale. C'est le ministre du Travail qui fera les nominations; le comité comprendra en outre un représentant du ministère du Travail ainsi qu'un représentant du ministère des Richesses naturelles.

MANDAT

Tout en précisant que ce nouveau Conseil pourrait entrer en action possiblement d'ici un mois, M. Laporte a également annoncé qu'il comptait pouvoir annoncer d'ici quelques semaines ou quelques mois la

Modification de la loi des caisses d'épargne

QUÉBEC (P.C.) — Les membres de l'Assemblée nationale ont adopté à l'unanimité, en deuxième lecture, vendredi, le Bill n° 3 modifiant la Loi des caisses d'épargne et de crédit. Le projet de loi a été renvoyé pour étude à la Commission permanente des institutions financières, compagnies et coopératives.

Le ministre des Institutions financières, M. Jérôme Choquette qui a présenté ce bill, a expliqué que les modifications proposées constituaient l'une des étapes les plus importantes dans l'évolution relative aux caisses d'épargne et de crédit.

Sur la formule d'affiliation des caisses à une fédération, M. Choquette a précisé que cette formule de regroupement comporte des avantages considérables en permettant de fournir des services communs dont l'un des plus considérables est l'accès à une caisse centrale.

De plus, a ajouté M. Choquette, l'établissement d'un service d'inspection est un gage

de bonne administration financière.

SERVICES

Selon la nouvelle loi, a expliqué M. Choquette, la fédération des caisses devra fournir à ses membres les services de conseillers en gestion et imposer des normes administratives et financières et à l'occasion maintenir la continuité indispensable à la sécurité des dépôts.

M. Choquette a cependant admis que l'obligation d'appartenir à une fédération pouvait comporter un inconvénient majeur, soit de donner aux fédérations existantes un quasi-monopole et empêcher de se manifester certaines tentatives originales et peut-être très valables.

Par contre, a affirmé le ministre, c'est justement dans cette perspective que le gouvernement peut exceptionnellement autoriser la formation d'une caisse non affiliée, en vertu de la nouvelle législation.

L'ENQUÊTE SE POURSUIT SUR LA MORT DES DEUX JEUNES CALIFORNIENNES

MONTREAL (P.C.) — Un officier de police a révélé aux enquêteurs de l'escouade des homicides qu'il avait vu des personnes lutter à bord d'une automobile en mouvement, près de l'Acadie, peu avant que deux jeunes Californiennes ne soient retrouvées inconscientes le long d'une route secondaire.

Mais parce que l'automobile ne se déplaçait pas à une vitesse excessive, le policier n'est pas intervenu.

Moins d'une heure après cet incident, un fermier a découvert les jeunes filles, gisant à 650 pieds l'une de l'autre, à quelques milles de l'endroit où le policier avait stationné son véhicule.

Le cadavre de Peggy Coleman, 19 ans, de Kenosha Park, a été conduit à la morgue de Saint-Jean et plus tard au cours de la nuit, on le transporta à

l'Institut de médecine légale de Montréal pour autopsie. Margaret Jones, 19 ans, d'Encino, a été conduite à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, souffrant d'une grave commotion cérébrale.

Un rapport d'autopsie a permis d'établir que sa compagne avait succombé à une fracture du crâne.

DES SACS DE COUCHAGE

La police a été dans l'impossibilité d'obtenir des renseignements utiles de la jeune blessée. Les limiers croient cependant que les jeunes filles ont été projetées hors d'un véhicule en mouvement.

Leurs sacs de couchage et de l'équipement de camping ont été retrouvés une dizaine de milles plus loin, dans un champ. L'Acadie est situé à une quinzaine de milles au sud de la métropole.

A Montréal, le capitaine Denis Viau de l'escouade des homicides à la SQ a déclaré: "Nous croyons que l'une des jeunes filles assises sur la banquette avant du véhicule aurait vu l'automobile du policier et aurait tenté d'attirer l'attention."

QUÉBEC (O.I.P.Q.) — Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, responsable de l'application de la Loi de la Société d'Habitation du Québec et le président de cet organisme nous informent qu'au cours des trois derniers mois, soit avril, mai et juin, la Société d'Habitation du Québec a approuvé l'octroi de subventions pour une somme de \$1,503,839 afin de permettre à 22 familles d'acquiescer ou de construire une propriété unifamiliale.

La Société d'Habitation du Québec est autorisée en vertu de la Loi de l'habitation familiale, à accorder sous certaines conditions, aux personnes mariées et particulièrement aux familles à revenu faible ou modique, qui acquiescent ou se construisent une maison, le remboursement, sous forme de subventions, d'une partie de l'intérêt du prêt hypothécaire exigé par les organismes prêteurs reconnus à cette fin par le Gouvernement du Québec.

La contribution du Gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société d'Habitation du Québec, est de 3 pour cent par année sur une somme de \$7,000 au

maximum, amortie proportionnellement au prêt total et à la période de remboursement.

Ainsi, depuis que cette loi est en vigueur, des subventions ont été accordées à 95,593 bénéficiaires pour la construction ou l'acquisition de 101,092 logements familiaux et bifamiliaux. Les engagements cumulatifs nets du gouvernement dans le cadre de cette loi à date sont de l'ordre de \$188,067,178.

Un boueur découvre une bombe de forte puissance à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Un boueur a découvert une bombe de fabrication artisanale de forte puissance, tôt vendredi, à proximité d'une succursale de la Banque Royale située dans le quartier des affaires.

La police a déclaré que M. Henri Béliveau, âgé de 44 ans, avait trouvé l'engin à 3h25 a.m., alors qu'il effectuait la cueillette des ordures dans la rue D'Iberville, qui longe l'établissement bancaire sis au 360 St-Jacques ouest. La minuterie de la machine infernale avait été réglée pour 4h.

M. Béliveau a expliqué qu'il avait entendu le tic-tac d'un réveil-matin en ramassant un sac de toile de type militaire qu'on avait déposé à côté d'une poubelle. Après avoir placé le sac près de son camion, l'homme en examina le contenu.

"A ma grande surprise, j'ai sorti du sac deux énormes bâtons de dynamite, a-t-il expliqué.

"J'ai arrêté le moteur de mon camion et après avoir constaté que seulement deux des bâtons contenus dans le sac étaient reliés à une minuterie et à une pile, j'ai enlevé les six autres pour aller les déposer sur le trottoir, à l'intersection de la rue et de la rue Notre-Dame."

LE SERGENT CÔTE

M. Béliveau a ensuite hélicé un taxi dont il a prié le conducteur d'appeler la police.

Quelques minutes plus tard, le sergent Robert Côté et l'agent Jacques Forget, de la section technique de la police de Montréal se sont rendus sur les lieux de la découverte. Pendant que d'autres policiers arrivaient à bord d'autos-patrouille, les deux spécialistes ont désamorcé ce qui restait de l'engin.

Un policier a expliqué qu'à cause de sa puissance et de l'endroit où elle avait été placée, la bombe aurait pu causer de lourds dégâts dans le secteur des affaires.

"C'est la première fois, et j'espère que c'est la dernière, que je découvre une bombe", a simplement commenté M. Béliveau avant de poursuivre son travail habituel.



La CROIX-ROUGE
vous aide à chaque pas dans la vie



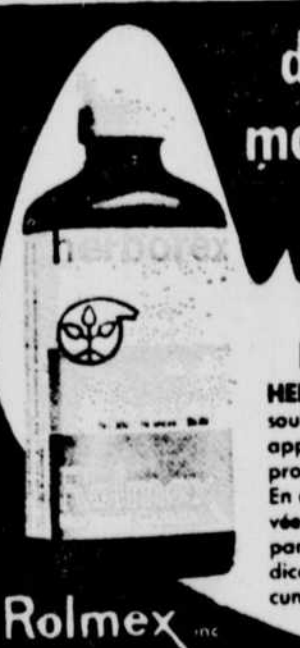
Robol
Une ou deux
ROBOL ce soir
effet demain matin
CONSTIPATION



BOIS ET SOUS-PRODUITS
CHARPENTE DE TOIT
Plus solide — Posage rapide — Economie de temps et d'argent.



BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
MATERIO INC.
355 rue Dupuy — Tel. 673-9871
PRÈS DU NOUVEAU BOULEVARD (AUBREY)



digestion lente maux d'estomac
PRENEZ HERBOREX
HERBOREX est recommandé pour un soulagement efficace; rapidement vous apprécierez les nombreux bienfaits des produits à base d'herbes ROLMEX. En effet, toutes leurs vertus sont conservées, grâce à un processus mis au point par les Laboratoires ROLMEX. Les médicaments ROLMEX ne demandent aucune infusion ou préalable.

2334, Boul. Marie-Victorin — Varennes, Qué. Tél.: 652-2541; 886-6318
647, Chemin Ste-Foy — Québec 10, Qué. Tél.: 681-8137.

LIVRAISON SANS FRAIS DANS TOUTE LA PROVINCE
S.V.P., veuillez me faire parvenir la nomenclature des produits ROLMEX sans aucune obligation de ma part. De plus un numéro de la revue "Horizon Santé" GRATUIT.

NOM
ADRESSE
VILLE TÉL.
A 11-7-70

Sensationnel

Jamais vu à Québec

40 tentes-roulottes
(TOIT RIGIDE)

A LIQUIDER
Réductions jusqu'à

40%

- SURPLUS DE MANUFACTURE
- MARQUE REPUTÉE (nous devons taire le nom)
- PLEINE GARANTIE
- VENEZ FAIRE VOTRE OFFRE
- VOUS SEREZ AGREABLEMENT SURPRIS
- AUCUN RENSEIGNEMENT PAR TELEPHONE, nos commis étant occupés avec des clients.

Venez voir — Vous êtes les bienvenus

OUVERT TOUTS LES SOIRS DIMANCHE COMPRIS

Perron Transport
1401, D'ESTIMAUVILLE (près du fleuve)
EN FACE DE WOOLCO

Les petites annonces

Lisez et utilisez Résultats surprenants

L'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907. L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audi-Bureau de Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.I.), affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlesbourg, Charny, Courville, Dubourg, Giffard, Gros-Pin, La-Sauve, Les-Sauvages, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Émile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Muro, Ville de Valer, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année 6 mois \$9.50 3 mois \$5.00 1 mois \$2.00

Pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs.

35 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année 6 mois \$9.50 3 mois \$5.00 1 mois \$2.00

LIVRAISON PAR POSTE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC		ÉTATS-UNIS	
\$18.00 par année	6 mois \$9.50 3 mois \$5.00 1 mois \$2.00	\$26.00 par année	6 mois \$18.00 3 mois \$10.00 1 mois \$3.00
Dans les autres provinces du Canada :		PAYS ÉTRANGERS	
\$27.00 par année	6 mois \$14.00 3 mois \$8.00 1 mois \$3.00	\$50.00 par année	6 mois \$35.00 3 mois \$20.00 1 mois \$7.00

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION C.P. 1727 QUÉBEC 2, Qué.

J'inscris le montant de pour mois d'abonnement.

Veuillez adresser comme suit :

NOM :

ADRESSE :

TARIF DES PETITES ANNONCES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services, anniversaires, grand-messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "annonces" en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour services rendus : \$1.00.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSÉE

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion, titre en caractères gras, plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions, pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages, des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures, a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone ni en est de même pour les avis sans nous responsables.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais nous ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

Le prêt hypothécaire c'est notre affaire

Taux à partir de 10 1/2 % Bancaire (courrier autorisé S.C.I.Q.)

1re et 2e hyp.	10 ans	20 ans
\$2000	\$26.74	\$19.67
\$5000	\$66.85	\$49.18
\$10000	\$133.70	\$98.35
\$25000 et plus	\$334.30	\$245.90

* ACHETONS BALANCE DE VENTE ET CÉDANCE HYPOTHÉCAIRE * PRÊT TEMPORAIRE * REMBOURSABLE EN TOUT TEMPS

QUEBEC FINANCE

263 de la Couronne, suite 203. Centre Champlain, 529-9759

ARGENT À PRÊTER, en première hypothèque

sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargue, Carrier & Laforte, notaires, 38, Desjardins, Québec, Tél. : 525-4637.

15888 9-7 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1er et 2e hypothèques

sur tranches de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.

19366 27-6 (1 ms) 15

Animaux à vendre

Beagles non enregistrés, 7 semaines, \$20.00. Tél. : 683-8445.

8-7 (4 fs) 10

Généralis gros chiens en pension. Informations Tél. : 683-0392.

19600 7-7 (6 fs) 10

Appartements à louer

Levis — Idéal, pour une personne enseignante ou professionnelle, 3 pièces, sur la falaise, terrasse, chauffage électrique. Quartier résidentiel, meuble. Tél. : 837-2601.

19622 9-7 (6 fs) 13

A vendre — Divers

CAUSE DE DÉPART, MÊNAGE veut à vendre, valeur \$3,000, pour \$1,500. Tél. : 626-1108.

19644 11-7 (1 ms) 21

A vendre — Divers

VENDONS, achetons livres canadiens. Tél. : 529-8324, M. Gilbert, 1096, St-Vallier Est, Québec.

19389 26-6 (v.s. au 18-7) 21

RADIO-TELEPHONE et WALKIE-TALKIE, Hallicraters et Johnson. Neufs et usagés. Antennes, Microphones, Roland, Poin, 428, rue St-Agnès, Québec, Tél. : 523-1857.

19560 4-11-7 21

VENTE HOBART SERVICE

Laveuses de vaisselle, mélangeurs, trancheuses, pecheuses de patates, grille pain Toastmaster, machines à Barbecue, tous à Plaza, fritières, poêles à Hot-Dog, VICTOR BUTCHERS' SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Tél. : 522-4312.

18912 27-5 (l.merc. au 25-7) 21

CRÔTEAU LIMITEE

CENTRE D'ECONOMIE 175, ST-JOSEPH EST 525-8155

MEUBLES et appareils électriques, contre des fiançailles, achetons vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, finissons au faux bancaire.

19370 27-6 (1 ms) 21

AUBE

ESTAMPES SCEAUX DE CORPORATIONS 746 RACINE QUÉBEC

Tél. : 524-2783

19141 20-6 (s. au 11-7) 21

Chambres à louer

Chambre et pension. Si désire — Personne pouvant donner références tél. 522-6244.

19305 23-6 (1 ms) 44

Chalets à louer

Chalets chauffés pour famille ou personne seule, pension piscine, loisirs et sports organisés, vacances en montagne. Réservations le jour. Tél. : 529-6464.

19468 27-6 (12 fs) 50

Chalets à louer

CHALET Nadeau, Quai Rivière-Québec, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, grand salon, le tout meublé. Tél. : 832-2031.

19532 6-7 (1 ms) 50

St-Nicolas, près du Pont de Québec

3 chambres à coucher, grandes cuisines, toilettes, grand salon, le tout meublé. Tél. : 832-2031.

19532 6-7 (1 ms) 50

Petit chalet pour 2 personnes, meuble, frigidaire, accès à la piscine, bord rivière Echmoulin, 5 milles de Lévis.

Tél. : 837-0816.

19657 10-7 (6 fs) 50

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES À LOUER, — \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00. GERALD D'ARNAUD, 480, R. DORCHESTER, Québec — Tél. : 525-5158.

19297 20-6 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT, 529-9244. Location \$7.50 par mois ou \$18.00 pour 3 mois. Réparations, ventes, machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.

19533 4-7 (1 ms) 60

E. LACOUTINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec.

Tél. : 522-1539. Agent exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente et service, location machine à additionner. Aménagement de bureau.

19579 11-7 (1 ms) 60

Ecoles

Pensionnat — Le Mennais — G. à 9 — (625-3571) — Lac Etchemin (Dorchester).

16385 8-1 (8 ms) 81

ECOLE BLUTEAU cours commercial, jour, soir, 3 à 12e années. Programme et certificat. Ministère de l'Éducation ou Commerce Abrogé. Position assurée, 473, Canadienne, Tél. : 524-3215.

19508 2-7 (1 ms) 81

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination des rongeurs, punaises, rats, souris, 582, 15ième Rue, Québec. Tél. : 522-1661.

18641 23-5 (l.p.s. au 20-7) 89 A

Hôpital maternité

POUR MÈRES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute-Ville. Tél. : 529-1751.

19585 9-7 (mar. s. au 4-8) 106-B

Instruments de musique

P. GAGNE & FRÈRE 302, DUROCHER, QUÉBEC

Orgues électriques à partir de \$69, accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.

Spécialité : réparations d'accordéons de toutes sortes.

Tél. : 525-8601

19509 2-7 (l.p.s. au 27-7) 115

Ecoles

Devenez ELECTROLOGISTE

Dans un laps de temps relativement court

COURS JOUR ET SOIR

La destruction des poils superflus ouvre la voie à une nouvelle profession, agréable et rémunératrice, appelée à une grande expansion. L'épilation permanente par électrolyse vous assurera un avenir enviable dans la localité de votre choix.

ECOLE D'ELECTROLYSE ONYX ENR.

déclenche permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées

530 ST-JEAN — QUÉBEC — TEL. : 524-8220

18861 23-5 (mar. s. au 16-7) 81

Instruments de musique

ORGUE

FARFISA

\$599

ST-CYR & FRÈRE inc.

754 St-Joseph-Est, Québec

Tél. : 522-1233 522-1234

19300 20-6 (l.merc. au 15-7) 115

Immeubles

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER

Fiducie des caisses populaires, confiances la vente de vos propriétés ou commerces dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire. J.-H. Paquet, Tél. : 529-0557.

19576 9-7 (1 ms) 111

Logements à louer

Bon marché, 4 pièces, près de tout, propre, tranquille, bonne maison, chauffage, bain, eau chaude, \$68. Tél. : 529-3941.

19467 11-7 (1 fs) 118

QUARTIER CHAMPLAIN

APPARTEMENT AUX VERCHÈRES

MAGNIFIQUES 2 et 2 1/2 pièces, chauffage électrique, avec thermostat dans chaque pièce, stationnement, téléphone, ascenseur, meublé, au centre du Vieux-Québec, électricité incluse, 30 Ste-Urièle.

522-5346

19449 29-6 (1 ms) 118 Q. Champlain

Machines à coudre

CENTRE SINGER

Location de machines à coudre \$10.00 par mois. Vente de machines à coudre usagées à partir de \$39.95, aussi réparation, Singer, Place Laurier Ste-Foy. Tél. : 651-4021.

19023 9-6 (mar. s. au 6-8) 120-A

Marchandises sèches

LINGERIE GÉNÉRALE ATTENTION!

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Pantalons, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues, gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.

19136 13-6 (1 ms) March. sèches

Maisons à vendre

Québec 5 pièces et épicerie \$15,000. 13 pièces \$12,500. 8 pièces \$13,500. 6 pièces \$28,000. Cap-Rouge 7 pièces \$8,500. St-Fitz 7 pièces \$2,500. Stoneham maison et magasin \$8,000. Les Écuries 17 pièces \$27,000. Lévis 17 pièces \$27,000. Québec 13 pièces, chauffage électrique \$12,000. St-Apollinaire 6 pièces \$6,200. Joly 7 pièces \$1,500. Conditions inc. Lucien Fortin "Courtier". Tél. : 653-9945.

19568 10-7 (1 fs) 127

SI VOUS DEMENAGEZ A QUÉBEC BIEN TÔT

consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'un MAISON UNIFAMILIALE MAISON 4 REVENUS COMMERCES EN GÉNÉRAL Courtage immobilier

YVES GERMAIN LTEE

321, ST-PAUL, QUÉBEC. Tél. : 529-8121

19541 11-7 (s. au 1-8) 127

Matériaux construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaime. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIERRE, Ville Belair, Tél. : 842-1911.

19137 13-6 (1 ms) 137

Médecins

Dr. Chs RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 855 Est. rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures.

19504 2-7 (1 ms) 140

Motocyclettes

25 motocyclettes Triumph 500 cc, parfait ordre. Prix \$300, cheuch. Tél. : 872-9225.

19660 10-7 (6 fs) 147

Motocyclette Honda — BSA. Vente et service. Conditions de paiement désiré. Autclair Automobiles Inc., 200, Boul. Hamel, Ville-Marie. Tél. : 681-8022.

19140 15-6 (1 ms) 147

On demande travail

Tirage de joints, glyroc, neufs ou usagés, peinture, intérieur, extérieur, estimé, gratuit sur maison neuve ou autrement, ouvrage garanti, prix min. Tél. : 681-9745.

19621 9-7 (6 fs) 156-A

CI-Inclus .50

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Occasion d'affaires

REVENU ADDITIONNEL

Compagnie de la place requiert les services d'un homme ou d'une dame pour remplir des automates débitants des casse-croûtes de réputation nationale. Cette position peut assurer au candidat un second revenu appréciable. Le candidat doit être honnête et énergique, doit avoir une automobile, fournir de 8 à 10 heures de travail par semaine et être capable d'investir de \$1,500.00 à \$3,000.00 pour s'assurer un stock ainsi que l'équipement. Routes de distribution établies. Pas de vente. Vous recevrez des informations supplémentaires si votre demande renferme des indications sur votre personne. N'oubliez pas d'indiquer votre numéro de téléphone.

SUNWAY DISTRIBUTING LTD. Suite 2100 Place de Ville

Ottawa 4, Ontario.

19391 26-6 (v.s. au 18-7) 151-A

Produits chimiques pour piscines

CHLORE liquide, granule, tablettes. Alum-P.H. Acide muriatique. Livraison à domicile. Laboratoire Orléans Inc., 51, avenue Ste-Thérèse, Beauport. Tél. : 667-1306.

19448 27-6 (1 ms) Prod. C. Piscine

Réparations de laveuses

SERVICE AUTORISÉ des compagnies McClary, Easy, Beatty, Connor, Thor, Tappan.

QUÉBEC SERVICE DE LAVERIES INC. 213, 3e Avenue Québec — 529-8479

18843 23-5 (mar. s. au 21-7) 188 A

Roulottes

GARAGES André Bélanger, dépositaire roulottes Rocket et Holiday. Vente service et location. 3367, boulevard Huard-Ouest, Les Saules. — Tél. : 527-0749.

19293 20-6 (1 ms) 192 A

LOCATION DE ROULOTTES DE QUÉBEC ENR. Accommodation 6 personnes, pour le mois d'août seulement, s'adresser :

280, 47e Rue, Ouest, Charlesbourg. Tél. : 623-5832.

19601 7-7 (1 ms) 192A

CENTRE MOBILE ELITE

150, Avenue St-Sacrement Agents autorisés des roulottes. Rambler, Valpar et Citation. Tél. : 683-2164.

19666 11-7 (1 ms) 192A

Nouveau

9009

WAIST 23"-29"

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES -- PIÈCES -- REPARATION -- SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIE D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGÉES. Achetons chrys usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR. 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920. 19131 13-6 (1 ms) A.A.

Accessoires d'autos et camions

SPECIALISTE pare-chocs et grilles d'autos usagées et reconditionnées, assortiment complet d'ailes et hood, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue, 524-7791. 19503 2-7 (1 ms) A.A. A.C.

Accessoires d'autos

MAURICE POIRIER INC.
PIÈCES NEUVES et usagées, de toutes marques d'autos et camions. — différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoists, Ruxell. Attention spéciale au courtier. S'adresser à: 589, 1ère AVENUE, QUÉBEC 3. Tél.: 529-0651. 19506 2-7 (mar. s. au 29-8) A.A.

Autos à vendre

VENTE & SERVICE
DATSUN
DALLAIRE Auto, Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-8895. 19578 9-7 (1 ms) A.V.

Autos à vendre

Alouette Autos Inc.
Datsun, Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: 663-2967. 19581 11-7 (1 ms) A.V.

CARILLON AUTO INC.
AUCUN comptant, choix de 100 voitures, de qualité, 1962 à 1969, 401, 1ère Avenue, 529-1323. 18975 2-6 (mar. s. au 30-7) A.V.

CONCESSIONNAIRE
MAZDA
VENTE et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec. 681-0525. 19367 23-6 (1 ms) A.V.

Visite de chercheurs de France

Repondant à l'invitation du Conseil national de recherches du Canada, quatre personnalités représentant le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), de France, se rendront en visite au Canada du 11 au 19 juillet. L'objet de cette visite, qui a été organisée par le CNRC en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, est de développer l'échange d'informations scientifiques entre les deux pays.

Ces personnalités sont:
Le professeur Hubert Curien, directeur-général du Centre national de la recherche scientifique et professeur à la Faculté des sciences de Paris. Le professeur Curien est un spécialiste en minéralogie et en cristallographie.

Le professeur Pierre Bauchet, directeur scientifique du C.N.R.S. et professeur à la Faculté de droit et de sciences économiques de Paris. Le professeur Bauchet est l'auteur de nombreuses publications sur la planification économique.

Le professeur Robert Chabbal, directeur scientifique et directeur du Laboratoire Aimé-Cotton du C.N.R.S. et professeur à la Faculté des sciences d'Orsay. Le professeur Chabbal, qui est accompagné de son épouse, est un spécialiste de la spectroscopie.

Le professeur Fernand Gallais, directeur scientifique du C.N.R.S., correspondant de l'Institut et professeur à la Faculté des sciences de Toulouse. Le professeur Gallais est l'auteur de nombreuses communications sur la chimie minérale et théorique.

En plus des laboratoires du Conseil national de recherches du Canada, plusieurs membres de la délégation visiteront cinq universités canadiennes, Sheridan Park, dans l'Ontario, le Conseil des Sciences du Canada, le Secrétariat des sciences et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ils seront également reçus à l'ambassade de France, à Ottawa, et à Rideau Gate, qui est la résidence officielle des visiteurs de marque du gouvernement canadien.

Les Kings ailleurs

BARRIE, Ont. (P.C.) — Larry Regan, directeur-gérant des Kings de Los Angeles, de la LNH, a révélé que le club ne tiendra pas son camp d'entraînement à Barrie cette année sous prétexte qu'il est difficile d'y présenter des matches hors concours. Les Kings s'entraîneront peut-être à Victoria ou Halifax.

Chevrolet Pick up demi-tonne 1964, 2 différentiels, en très bon ordre. S'adresser 1090, rue Fleet, St-Pascal. 19647 10-7 (2 fs) A.V.

HUDON AUTO
1400, Dorchester-nord
1968 Montego MX, 1968 Buick, hard-top, 2 portes, 1967 Dart G.T., 1968 Torino, 1968 G.T. Cyclone. Tél.: 525-4769. 19319 23-6 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILE
1969 VOLVO "144", 1969 Volkswagen automatique, 1968 Volvo Station Wagon, 1966 Volvo, 1965 Volvo, 1960 Pontiac sedan, 1950, 1957 Jaguar sedan, 1953 Pick up Dodge remorque \$200. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793. 19570 6-7 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1967 Volkswagen. 1967 Station Wagon Volkswagen. 1966 Corvair Turbo Chargeur. 1965 Volkswagen. 1965 Viva. 1965 Chevrolet Convertible. 1963 Corvair. 1960 Austin. 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél.: 833-2133. 19320 24-6 (1 ms) A.V.

ETIENNE LEBEL
AUTOS USAGÉES
Dodge Polara 1968, Fury sport 1967, Chevrolet 1968, Volkswagen (1960) 1964, Falcon 1963, Rambler 1963, Ford Familial 1962. Achetons, échangeons, vendons, voitures usagées. Station Étienne Lebel, 105, Marie-de-l'Incarnation, Québec. Tél.: 527-9093. 19389 7-7 (6 fs) A.V.

Rond-Point LEVIS Rond-Point EN SPECIAL CETTE SEMAINE

1967 DODGE POLARA	1967 CHEVROLET
Sedan, tout équipé	Panel 32,000 milles, comme neuf avec garantie.
\$1450	\$1300
1965 COMET	1965 DODGE
Caliente, 2 portes, Hard Top, 8 cylindres, automatique, radio.	Convertible, 8 cylindres, automatique.
\$850	\$900
10 voitures de \$100. à \$300.	1965 MERCURY
	Sedan, tout équipé.
	\$1200.

Arthur BLAIS autos Inc.

61, ROUTE KENNEDY, LEVIS
TEL.: 837-3681

19642 11-7 (1 fs) A.V.

Camions à vendre

Grands spéciaux dans les camions
20 FORD ECONOLINE
VAN UNE DEMI-TONNE
venant du
BELL TELEPHONE
A VENDRE
au prix coûtant

JD/CHEVROLET OLDSMOBILE

565, boul. Hamel — 529-4564

19624 9-11-13-7 C.V.

VOUS VOULEZ DES PRIX? ALORS SAUTEZ NOUS VOIR!

1970 RENAULT R-10 Automatique \$1895.

1967 RENAULT R-16 \$1295.

1966 RENAULT R-10 \$595.

1966 RAMBLER AMERICAN \$550.

1968 AUSTIN STATION \$795.

1964 FORD SEDAN 8 cyl., auto., radio \$495.

1969 RENAULT R-16 Démonstrateur \$1895.

1969 EPIC STATION \$1295.

1969 RENAULT R-10 \$1595.

1964 METEOR CONV. 8 cyl., aut. \$895.

VENEZ VISITER LE CENTRE DES AUTOS DE TOUTES MARQUES

Toutes nos voitures sont garanties un an

carette AUTOMOBILES LTÉE

2060 OUEST, BOUL. CHAREST (Au pied de la Côte Myrand) 681-7371 (Québec) 681-7398

Nos prix sont des plus avantageux

Plan spécial POUR ETUDIANTS

Volkswagen '70
TAXES
COMME COMPTANT :
\$25.00 PAR MOIS

Appelez, nous irons vous chercher
JOS. LAHOUD
AUTO
34, Dorchester-Sud
Tél.: 529-9051
19302 23-6 (1 ms) A.V.

Suspension

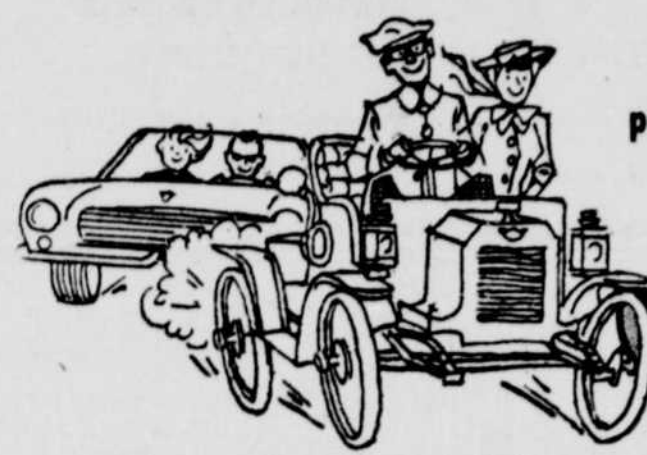
SPECIALITE bushing de dix roues Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis. Tél.: 837-2733, 837-3774. 19582 9-7 (1 ms) Suspension

SPECIALAUX

CAMION CHEVROLET 68	PONTIAC 68
2 tonnes, C.A. 84", chassis + cabine.	Strato-Chief, automatique, servo-direction.
	\$1895
FORD 68	METEOR 66
Custom "500" sedan, V-8 automatique, radio.	Station Wagon, V-8, tout équipé.
\$1950	\$1595
50 voitures d'années et modèles différents. Garantie O.K. Plan d'acommodation G.M.A.C.	
ROGER BARRE Automobiles Ltée.	
Centre de l'auto et camions usagés Chevrolet — Oldsmobile — Epic	
1095 de la Canadière, Tél.: 529-3331	

19555 8-7 (1 ms) A.V.

Pour lui comme pour elle!



Des voitures pour tous les goûts à des prix irrésistibles

Quel que soit votre choix, vous serez ravis!

1966 CONTINENTAL	1967 Chrysler Newport	1967 Chevrolet Impala
2 portes, sedan. Tout équipé. Véhicule sublimé.	4 portes. Aut. S.F., S.D. Radio. Peinture neuve.	2 portes. Hard Top, 8 aut. S.F., S.D. Radio. Parfaite condition.
\$2850.	\$2150.	\$2150.
1968 Mercury Montclair	1968 Mustang Fastback	1968 STATION WAGON RIDEAU 500
Sedan 390, aut. S.F., S.D. Radio. Garantie du manufacturier.	Aut. S.F., S.D., radio. Peinture neuve.	Aut. S.F., S.D. Radio, 390. Garantie du manufacturier.
\$2250.	\$2395.	\$2395.
1968 THUNDERBIRD	1969 CORTINA G.T.	1969 BUICK RIVIERA
Toute équipée. Garantie du manufacturier.	2 portes — comme neuve.	Toute équipée. Garantie du manufacturier.
\$3650.	\$1850.	\$4195.

Montcalm Automobiles
Votre garage de confiance

service et pièces ouvert jusqu'à 2h.30 a.m.
901, 1re avenue, Québec 3 — 529-2131
"Chez nous la différence c'est le service après-vente"

19661 11-7 (1 fs) A.V.

"CHEZ LAURENTIDE"

VOUS ETES CERTAINS D'UNE BONNE VALEUR POUR VOTRE ARGENT

1970 MAVERICK	1969 THUNDERBIRD
Automatique, radio, couleur bleu foncé, 9,000 milles.	Hard Top, 2 portes, transfert de garantie du manufacturier. Réelle occasion.
\$2350	\$3200
1969 METEOR	1969 M G
Convertible, très bas millage.	Convertible.
\$2800	\$1550
1968 VIVA	1968 FAIRLANE "500"
Automatique, radio, seulement 13,000 milles. Propre comme neuf.	Automatique, power steering, power brake, radio, en parfait état.
\$1150	\$2000
1967 GALAXIE "500" XL	1966 COUNTRY SQUIRE
Convertible, reprise de finance.	8 passagers, reprise de finance.
\$1350	\$850
1966 Pontiac Station Wagon	1966 METEOR MONTCALM
8 cylindres, tout équipé et très propre.	8 cylindres, sedan. Bien équipé.
\$1550	\$875

Conditions de paiements très faciles
OUVERT TOUS LES SOIRS
laurentide automobiles inc.
JEAN CHAMPOUX, prés.
25 sud, rue Dorchester — 525-8181

19665 11-7 (1 fs) A.V.

Garage - Service

Camionneurs, on a pensé à vous!

EDBRO

LES SYSTEMES HYDRAULIQUES CA NOUS CONNAIT

Nous effectuons la vente, l'installation et le service de "démopneurs" (Hoses) EDBRO boîtes de camion, soufflées de moules en vrac, de marque OMEGA prise de force (power take-off) ainsi que redressement de châssis (frame) de camions. Aussi, alignement de roues, torques et camions. PRIX DÉFANT TOUTE COMPETITION.

GARAGE Labrie LTÉE
SPECIALISTE EN SYSTEME HYDRAULIQUE
BEAUMONT, CTE BELLECHASSE
TEL.: 837-3606 (CODE 418)

19659 11-7 (1 ms) A.V.

19664 11-7 (1 fs) A.V.

Acheminement des chèques d'allocations

QUEBEC — Le Conseil des Unions postales par la voix de M. Brousseau, agent d'Affaires de l'Union des postiers à Québec, annonce que des mesures ont été prises à l'échelle nationale pour assurer le fonctionnement normal des chèques d'allocations et de bien-être. Il donne l'assurance que les grèves tournantes n'affecteront en aucune façon le classement et la distribution de ces chèques.

Reste à savoir si le ministère des Postes a pris des mesures correspondantes afin que ses "lock-out" tournants commencent cette semaine ne dérangent pas l'action des postiers et facteurs!

Au port de Québec Présentation du remorqueur le plus moderne au Canada

Par ROGER FISET

Le remorqueur le plus moderne au Canada, le "Takiss V", a été présenté au public québécois hier au quai No 8 du port de Québec.

Ce remorqueur de 320 tonnes a été ainsi baptisé en l'honneur M. Takiss Veliotis, vice-président et directeur général de la Davie Shipbuilding. Le petit navire comporte plusieurs caractéristiques nouvelles qui lui donnent une grande supériorité sur les autres remorqueurs affectés au port de Québec.

La caractéristique la plus remarquable du "Takiss V" est sa puissance accrue: grâce à ses deux moteurs diesel, il peut développer une puissance motrice de 4.200 c.v., contrairement à une puissance de 1.200 c.v. pour les autres remorqueurs, qui ne sont dotés d'aucun seul moteur.

L'un d'entre eux fonctionne même encore à la vapeur. Avec sa puissance accrue, le "Takiss V" pourra remorquer les plus grands océaniques.

Les autres caractéristiques nouvelles sont: sa longueur qui

est de 110 pieds, comparative-ment à 97 pieds pour les autres remorqueurs; le rayon d'action du radar à transistor, qui est de 48 milles, au lieu de 12; les 5 défenses de caoutchouc installées à l'avant, alors que les autres unités ne sont équipées que d'une seule défense pour pousser les bateaux.

Le nouveau remorqueur sera employé évidemment pour les remorquages dans le havre de la Cité de Champlain, mais aussi pour des manoeuvres entre les Grands Lacs et la côte atlantique (jusqu'à la mer des Antilles). Sa vitesse de croisière est de 13 nœuds. Une cuisine dernier cri y est installée, et il peut loger jusqu'à 12 membres d'équipage.

La coque, construite sur les chantiers de la Davie Shipbuilding, est en acier entièrement soudé et elle est renforcée pour la navigation dans les glaces.

Rappelons que le "Takiss V" avait été lancé à Lauzon le 23 mai dernier. Il sera en opération dès que la grève actuelle des manutentionnaires de fret sera terminée...



Pas de Noirs

EDMONTON (PC) — Par un vote de 38 à 21, la Fédération internationale de lutte amateur a suspendu l'Afrique du Sud en raison de sa discrimination raciale, mais le verdict n'affectera pas sa participation aux championnats 1970 qui débutent aujourd'hui.

Grève sur le tas

DALLAS, Texas (PA) — Selon la station de radio KRLD, l'Association des joueurs de la Ligue Nationale de football a ordonné à ses membres par lettre spéciale de ne pas se rendre aux camps d'entraînement avant avis contraire, car il y a encore de nombreux points à discuter avec les proprios de club.

Ints de e semblables entre la France et le Canada

— Sharp

PARIS (AFP) — "La France et le Canada ont des points de vue très semblables sur la plupart des grands problèmes internationaux", a déclaré vendredi soir M. R. Stanfield, chef du Parti conservateur du Canada et leader de l'opposition, à l'issue de l'entretien de 30 minutes qu'il venait d'avoir avec M. M. Schumann, ministre des Affaires étrangères français.

M. Stanfield, qui était accompagné par l'ambassadeur du Canada, M. Paul Beaulieu, a déclaré que l'entretien avait été très cordial. Entre autres grandes questions qui ont été évoquées, on note la situation au Vietnam et le développement de la Communauté économique européenne.

Interrogé à propos des rapports franco-canadiens, le le-

der de l'opposition a déclaré: "Je suis heureux de la cordialité des relations entre les deux pays. Les malentendus qui ont pu exister paraissent maintenant écartés et il semble que les rapports se sont normalisés".

LA TÉLÉVISION

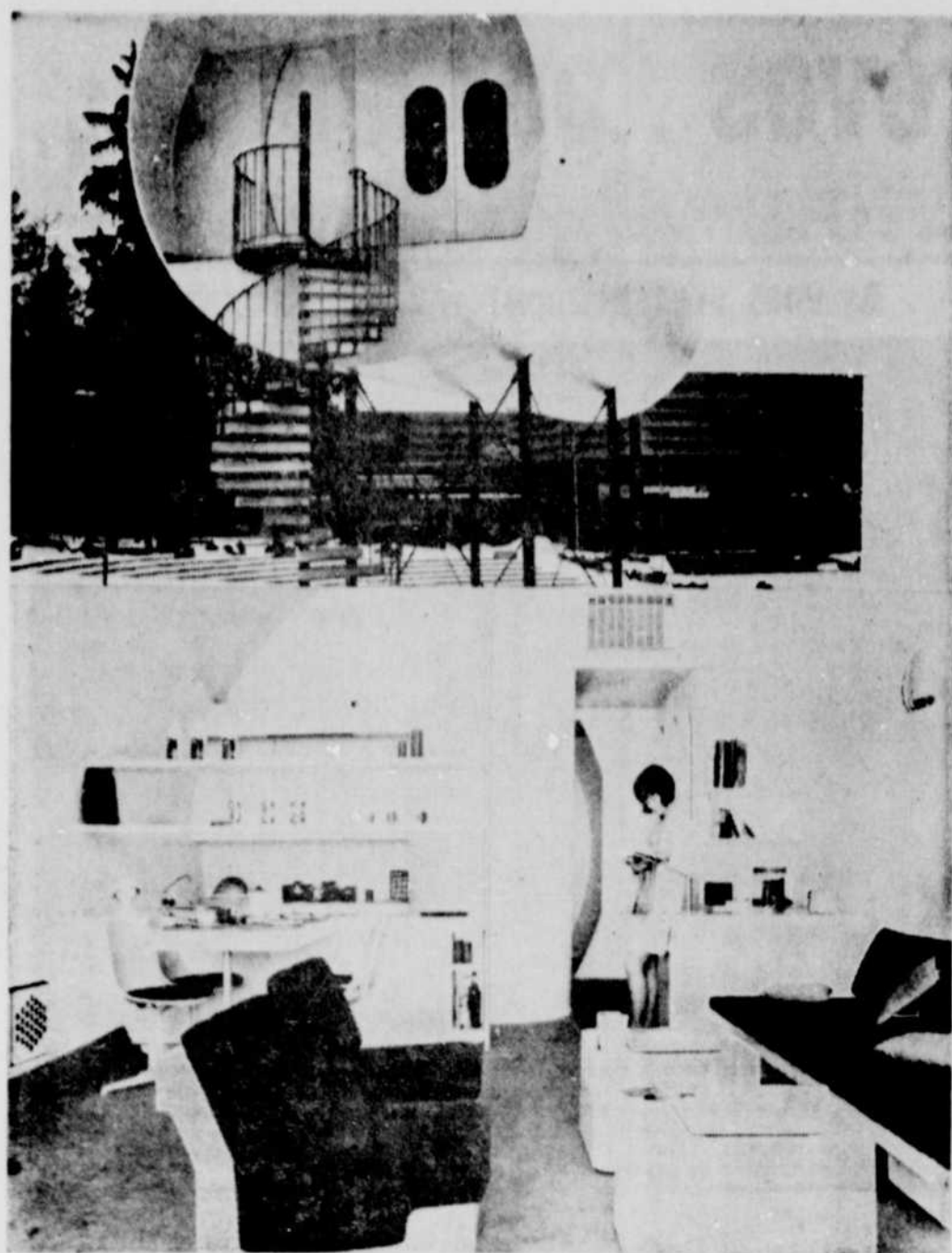
A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFMT-TV QUEBEC	5 CKMT-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Dr André Dorion, o.d. Dr Ghislain Dionne, o.d. OPTOMETRISTES

EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Explications		12-Pajama Playhouse		Le rideau s'ouvre		1.30 3-Au World Turns (*)	
La valeur humaine et chrétienne du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; E) enfants; (A) adolescents.		1.45 12-Ciné-Sol		11-Zoom (*)		3-Lunchen Date Part I	
Les chiffres parlent immédiatement à l'œil. Le titre est à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (8) pas coté.		A.M.		12-Comedy (*) Tonight (*)		4-Let's Make A Deal (*)	
		12.30 10-Pour adultes seulement		8.00 3-Ed Sullivan (*)		11-Reporters de l'aventure (*)	
		1.00 8-ABC Weekend News (*)		4-La grande vallée (*)		12-In Town (*)	
		1.02 4-Musique Marc Legrand (*)		4-Ed Sullivan (*)		11-Reporters de l'aventure (*)	
		1.12 4-Fin des émissions		8-The FBI (*)		1.40 4-Pour vous... Médias (*)	
		1.15 11-Ciné-Suit: Mister X (6) Il (1969) Film policier de D. Murray avec Norman Clark et Gale Garnett. Un mystérieux personnage combat des trafiquants de drogue.		6.30 7-Festival de France (*)		2.00 3-Love Is A Many Splendored Thing	
				10-La Vieillesse (*)		12-Strange Paradise (*)	
				11-Festival de France. Marie Tudor dirige Victor Hugo. 1500-1558, reine d'Angleterre et d'Irlande, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon.		7-Newlywed (*)	
				12-Bewitched (*)		11-Ciné-Lundi (*)	
				3-Festival de France		11-Cinéma: Au revoir, M. Grock (E-S) Fr. 1944. Film biographique de P. Billal avec Grock et Suzi Prim. La vie de Grock, le célèbre clown.	
				3-Comedy Tonight (*)		12-Magistra's Court (*)	
				4-Québec sans chanter (*)		11-Cinéma	
				5-Forsyth (*)		11-Horoscope-Portune	
				3-Sunday Night Movie (*)		2.30 3-Guiding Light (*)	
				12-The Fabulous Sitties (*)		4-Entre nous en vacances (*)	
				4-Cinéma: Les Voleurs du dimanche avec moi (S) Fr. 1959. Comédie policière de M. Boisrond avec Henri Djansezian et Brigitte Bardot. Une jeune femme mène sa propre enquête sur le meurtre dont son mari est accusé.		11-Big Game (*)	
				10.06 3-Mission Impossible (*)		12-Berton Place (*)	
				3-Canada At War (*)		2.00 3-Take Thirty	
				10-Québec sans chanter (*)		3-General Hospital (*)	
				12-Marcus Welby M.D. (*)		11-Edge Of Night (*)	
				5-Weekend (*)		11-Dul ou non (*)	
				3-Propos et confidences (*)		3-Edge Of Night (*)	
				10-La 10 vous informe (*)		4-L'Actualité (*)	
				11-Propos et confidences (*)		10-Robin des Bois	
				3-CBS News Reasoner (*)		11-Dul ou non (*)	
				4-Actualité (*)		3-Dul ou non (*)	
				7-Téléjournal		3.20 3-Edge Of Night (*)	
				8-11 O'Clock News		4.00 3-Gomer Pyle (*)	
				9-11 O'Clock News		4-Chez le Prof. Pierre (*)	
				12-The National News (*)		3-Galloping Gnomes (*)	
				3-La 10 Show (*)		7-Ulysse et Oscar (*)	
				5-Editorial (*)		3-Dark Shadow (*)	
				7-Sports-Dimanche		3-Mama Bear (*)	
				8-Movie (*)		11-Ulysse et Oscar (*)	
				11-Sports-Dimanche		12-Family Theatre (*)	
				12-Pulse (*)		3-Ulysse et Oscar (*)	
				13-Sports-Dimanche		4.30 3-Perry Mason	
				5-After II (*)		3-D'iberville (*)	
				4-Heure Exquis: Maîtres vont rouler (S) Fr. 1963. Drame policier de G. Granger avec Jean Gabin et Françoise Fabian. Maîtres doit enquêter sur un mystérieux assassinat survenu en pleine nuit.		3-Grugnet et Delicat (*)	
				11.30 7-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		5.00 4-Zorro	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12-Pour la scène du monde	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		6.40 11-Nouvelles du sport	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		6.45 11-24 heures	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7.00 4-CBC News (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		4-Tenez-vous bien, chef moi!	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		5-To Tell The Truth (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-Il y a 10 ans (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Les Saintes Chéries (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12-Her's Lucy (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7.25 10-Les commentaires de (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7.30 3-Guns Smoke (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		3-Sources d'annonces (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-The Governor & J. J. (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-Les cahiers du capitaine Cogné (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		3-It Takes A Thief (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Les cahiers du capitaine Cogné (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12-It Takes A Thief (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Les cahiers du capitaine Cogné (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		8.00 3-Green Acres (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-Ma sorcière bien-aimée (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		8.30 3-The Lucy Show (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		4-Les Berger (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-Ma sorcière bien-aimée (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		8-Monday Night Movie (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Ma sorcière bien-aimée (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12-The Barbara Stanwick Show (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		13-Ma sorcière bien-aimée (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		9.00 3-Haystack R.F.L. (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		4-Cliff Clavin (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		3-Name Of The Game (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-A la seconde (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Les Qui Clu Clu (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		13-A la seconde (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		2.30 7-Prenez le volant	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Prenez le volant	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-Pig 'N' Whistle (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Prenez le volant	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		10.00 3-Wild, Wild West (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Les mystères de l'Ouest (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-Clit sans voiles	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		10-Vaucluse (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Concert populaire	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12-Ironside (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Concert populaire	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		3-Memorandum On A Fresh Ark (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		8-Nous-ABC News Special (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		10-Nous vous informons	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		3-Chance (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		4-Le magazine (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		3-CBC-TV News (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-Téléjournal	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		8-The 11 O'Clock Report (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		10-En pantoufles	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12-Téléjournal	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12-The National News (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		13-Téléjournal	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11.18 12-Viewpoint (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		7-Dernière édition	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Nouvelles du sport	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		13-Sur la scène du monde	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11.27 3-Editorial (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11.30 3-Merv Griffin Show (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		4-Heure Exquis: L'affaire Maurizius (4) Fr. 1964. Drame de J. Davy avec Daniel Gelin et Charles Vanel. Le fils d'un procureur cherche à corriger un erreur judiciaire.	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Cinéma	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		8-The Dick Cavett Show (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11-Cinéma: Les racines du monde (3-A) Fr. 1967. Drame policier de M. Cam avec Michel Delbecq et Régine Cimetier. Les racines du monde de deux jeunes aux prises avec la police à la suite d'une mauvaise plaisanterie.	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		13-Cinéma	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		11.45 12-Pajama Playhouse (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		A.M.	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12.30 10-Dernière édition	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		12.35 10-Fernandez	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		1.00 3-Sign Off	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		4-Musique Marc Legrand (*)	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		1.15 11-Fin des émissions	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		1.23 11-Fin des émissions	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		1.33 11-Fin des émissions	
				11.30 11-Cinéma nouveau, d'hier et d'aujourd'hui (*)		(*) Programmes en couleurs	



● **UNE MAISON DE CAMPAGNE ULTRA MODERNE** — Hanovre (DaD) — Les individualistes qui cherchent depuis longtemps une petite maison de rêve, originale et même extravagante seront heureux d'apprendre qu'elle existe déjà : une maison cylindrique sur pilotis construite par la BASF, la plus grande entreprise de produits synthétiques et de matières plastiques d'Allemagne. Le bungalow en matière plastique fait 15 m de long et 4,80 m de diamètre. La surface habitable : 74 mètres carrés. La petite maison de week-end offre un maximum de confort. La salle de séjour avec le coin salle à manger est équipée d'un meuble stéréo haute-fidélité, d'un téléviseur, d'un bar. La cuisine attenante est ultra moderne : cuisinière électrique, grill à micro-ondes et machine à laver la vaisselle, rien ne manque. La maison cylindrique comporte aussi une chambre à coucher, une chambre d'amis. La salle de bain, l'installation de climatisation et un balcon complètent ce petit abri idyllique.

SERVICES SPÉCIAUX

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant, vous pourrez recevoir **GRATIS** un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en image, une extraordinaire nouveauté destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2^e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Envoyez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

PHILIPS SERVICE AUDITIF

J.R. Peyrot, Acousticien-Prothésiste

451 Est, boul. Charest, Québec 2, P.Q., Département 26

Votre nom

Votre adresse



MONUMENTS

de distinction

SOLIDES ET GARANTIS

Faits par la manufacture le mieux organisée...

Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.

Catalogue sur demande

LAFORET & FILS

TEL. : 527-0854

19540 11-7 (s. au 1-8) 5.5.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Cantons de l'Est et des Laurentides : périodes nuageuses, risques d'averses et d'orages. Peu de changement dans la température. Le temps sera moins humide en fin de journée. Vents légers. Minimum pendant la nuit et maximum aujourd'hui à Montréal 65 et 85; Ottawa 60 et 85; Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe 60 et 80.

Aperçu pour dimanche : ensoleillé et frais.

Régions de la Mauricie et du lac St-Jean : périodes nuageuses et pluies fraies. Vents légers, minimum pendant la nuit et maximum aujourd'hui à La Tuque et Chicoutimi 55 et 75.

Aperçu pour dimanche : ensoleillé et frais.

Régions de Baie Comeau et de Sept-Îles : ensoleillé avec périodes nuageuses et pluies fraies. Vents du nord de 13 milles. Minimum pendant la nuit et maximum aujourd'hui à Baie Comeau 50 et 75, Sept-Îles 50 et 70.

Aperçu pour dimanche : ensoleillé et frais.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie : nuageux avec quelques averses ou orages. Périodes ensoleillées dans l'après-midi. Plus frais et moins humide. Vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum pendant la nuit et maximum aujourd'hui à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 55 et 75.

Aperçu pour dimanche : ensoleillé et frais.

Voici les températures enregistrées dans différentes villes de l'Amérique du Nord au cours des dernières 24 heures:

	Min.	Max.
Vancouver	54	74
Calgary	54	84
Yellowknife	50	68
Winnipeg	56	90
Sudbury	65	82
Windsor	64	72
Toronto	67	77
Ottawa	68	82
Montréal	68	84
Québec	63	86
Saint-Jean, N-B.	58	72
Halifax	58	73
Charlottetown	61	80
St. John's	60	79
Chicago	63	—
New York	73	82
Washington	66	79
Pittsburgh	69	73
Jacksonville	73	91
Miami	76	86
Los Angeles	65	70
San Francisco	53	72

Bientôt de retour

CALGARY (P.C.) — Deux ou trois problèmes restent à être réglés avant que la ligue de hockey de l'Ouest du Canada puisse adhérer à l'Association canadienne du hockey amateur, a déclaré le président du circuit, Ron Butlin. Celui-ci a eu des entretiens avec Gordon Jukes et Earl Dawson, de l'ACHA, à Montréal, lundi. On remarquait également la présence du président de la LNH, Clarence Campbell. Une décision devrait être annoncée d'ici quelques jours.

Steen sera là

MONTREAL (PC) — Dave Steen, de Toronto qui a établi un nouveau record canadien dans le lancement de poids, a lancé de 62 pieds, 8 1/4 pouces, en 1966, représentera le Canada aux Jeux du Commonwealth, à Edimbourg, à la fin du mois.

TARIFS DE PUBLICATION

AVIS DE DECES

(Formule régulière) \$1.50

mots additionnels chacun 0.02

SERVICE ANNIVERSAIRE

(Formule régulière)

(avec photo 1 col.) \$1.50

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

(Formule régulière) \$1.50

mots additionnels, chacun 0.02

NOUVELLES DE DECES

(Nécrologie et photo) \$10.00

(Nécrologie et photo) \$15.00

COMPTE RENDU DE FUNERAILLES

Minimum \$10.00

Le service de publicité de l'Action

Tél. : 522-4771

Nécrologie

BERTHIAUME. — A Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Mlle Albina Berthiaume, fille de feu M. Gustave Berthiaume et de feu dame Emilia-Zoe Gagnon. Elle demeurait au 1255, avenue Villebon.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11, à 2 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Hardy, Angle de la Canadienne à 1 heure 45, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. (Boul. Hamel), 10-7 (12 fs)

BOISBRIAND. — A Beaufort, le 9 juillet 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Aimé Boisbriand, époux de feu dame Yvonne Cadin, père de Alice (Mme Paul-Henri Verreault), Irène (Mme Maurice Boisbriand), Gertrude (Mme Paul-Emile Potrait), Maurice, Louise (Mme Wilfrid Bégin), Colette (Mme Benoit Tremblay). Il demeurait au 700, boulevard des Chutes.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 10 heures 50, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 11-7 (1 fs)

BOLDUC. — A Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Ambroise Bolduc, époux de feu dame Eulalie Savard, Il demeurait au Foyer St-Antoine, 1451, boulevard Père-Lelièvre, Duberger.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 3 heures, pour le Foyer St-Antoine et de là au cimetière St-Charles. 10-7 (2 fs)

BRINDAMOUR. — A Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Marie-Blanche Hawey, épouse en 1ères noces de feu M. Dollard Giguère et en secondes noces de feu M. Louis Brindamour. Elle demeurait autrefois à St-Malo.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 10 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 11-7 (1 fs)

CANTIN. — A Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Cantin, plombier, époux de feu dame Gabrielle Ouellet. Il demeurait autrefois au 254, Falardue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier à 8 heures 45, pour l'église Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

CHAYER. — A l'Hôpital de Plessisville, le 10 juillet 1970, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodore Chayer, époux de feu dame Céline Vincent, père de Mary (Mme Roger Guay), Alma (Mme Jean-Charles Roy), Marie-Ange (Mme Evans Desrosiers), Henri, Emma (Mme Wilfred Lagrange), Lionel, Fernand, frère de Hervé, Odilon, Emma (Mme Joseph Smith), Hermine (Mme Hervé Picard). Il demeurait à Dosquet et autrefois de St-Agapit de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 96, rue Principale, St-Agapit à 9 heures 15, pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

DUFRESNE. — A Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 76 ans et 6 mois, est décédé M. Louis Dufresne, ex-employé au C.N.R., époux de dame Elise Labrecque, père de Lionel, Réginald, Viviane (Mme Guy Beaulieu), Claude, Pierre, Régis, Olivier, frère de Emilie, Marie-Jeanne. Il demeurait au 71, rue des Ormes.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 8 heures 50, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. 11-7 (1 fs)

DEROME. — A Lévis, le 10 juillet 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé dame Amanda Robitaille, épouse de M. Alphonse Derome, mère de Rose (Mme Clément Paquet), Louis-David, Georges, Elle demeurait au 48, boulevard Notre-Dame, Portneuf, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Enr., 247, Dupont Ouest à 9 heures 45, pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

DUMAS. — A Lévis, le 7 juillet 1970, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Patrick Dumas, administrateur au ministère des Transports et Communications, époux de Dame Rolande Mainville. Frère de Albéric, Vincent, Mariette (Mme Henri Roy), Judith (Mme Georges Lebel), Patricia (Mme Gaston Bernier), Denise (Mme Robert Stevenson), Monique (Mme Vital Guay) et France.

Il demeurait à 66, du Vieux-Fort, Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239, St-Joseph, Lauzon, à 1 heure 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière de Lauzon. 9-7 (3 fs)

FORTIER. — A Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé dame Aurèle Morissette, épouse de feu Lucien Fortier, mère de Roland, Mary (Mme Fernand Hucron), Yolande (Mme André Jeffrey), Guy, sœur de Mme Jean-Baptiste Béchette, Mme Hormidas Dubois. Elle demeurait au 956, boulevard Champlain.

Les funérailles auront lieu lundi, 13 juillet, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire La Cie Hubert Moisan, 35 Est, Grande-Allée à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont. 10-7 (2 fs)

GIGUERE. — A l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Ernest Giguère, époux de dame Albertine Hamel, frère de Donat, de St-Georges de Beauce, Florin de Montréal, Emilie, Marie-Anne (Mme Joseph Leclerc) de St-Victor de Beauce, Yvonne (Mme Arthur Dumont) de Lisboine. Il demeurait à St-Léonard, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Roland-G. Cantin, 101, St-Joseph, St-Raymond, Co. Portneuf à 9 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 11-7 (1 fs)

LACHANCE. — A Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé dame Yvonne Latulippe, épouse de M. Philémon Lachance. Elle demeurait au 298, Bayard.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 11-7 (1 fs)

LACHANCE. — A Québec, le 9 juillet 1970, à l'âge de 59 ans et 9 mois, est décédé M. Joseph-Eudore Lachance, gérant chez Ludger Ferland Enr., époux de Annette Pageau, père de Colette (Mme Denys Martell), Colette (Mme André Gravel), Michelle (Mme Richard Bergeron), Nicole (Mme Yvon Vandy), Jean-Guy, frère de Paul-Henri, Augustine (Mme Rosario Martell), Anne-Marie et M. Armand Ferland. Il demeurait au 212, Des Lilas Est.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9 heures 50, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles. 10-7 (2 fs)

LAMBERT. — A Worcester, Mass., le 9 juillet 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé Alfred Lambert, époux de feu Juliette Gosselin, père de Annette (Mme Lionel Montminy), Pauline (Mme Arthur Rice), frère de Adélard et Alphonse. Il demeurait à Worcester, Mass., 328, Chandler Street.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Rice Funeral Home, 300, avenue Park, Worcester, Mass., pour l'église Notre-Dame. 10-7 (2 fs)

LEBLANC. — A St-Adalbert, le 9 juillet 1970, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Honoré Leblanc, époux de dame Germaine Duvall, père de Jacqueline (Mme Cléophas Leclerc), Jacques, Jeanne, Fernand, Louise (Mme Paul-Emile Gauthier), Claude, Pamphile, Bertrand, Jean-Guy, Jacynthe (Mme Jean-Guy Pelletier), frère de Amédée, Azilda, Alfred, Gérard. Il demeurait à St-Adalbert.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, St-Adalbert à 9 heures 50, pour l'église de St-Adalbert et de là au cimetière paroissial. 10-7 (2 fs)

MIFON. — A Sherbrooke, le 8 juillet 1970, à l'âge de 34 ans, est décédé accidentellement Claire Mifon, épouse de Jean Mifon, gérant de bureau, fille de Mme Alfred Poupin et mère de Chantal, André, François et Diane, sœur de Lucia (Mme Camil Boivert), Thérèse (Mme René Robert), Jeanne-Archie (Mme Rita (Mme Jean-Marie Beauré), Anita (Mme Edouard Jeannetteau), Cécile (Mme Omer Gravel), Anicet et Gertrude (Mme Gilbert Thérberge). Elle demeurait, rue Montpetit, à Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi le 11 juillet à 3h.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois à Ste-Foy à 2h.45 pour l'église Ste-Ursule et de là au cimetière Belmont. 11-7 (2 fs)

MORIN. — A Montmagny, le 8 juillet 1970, à l'âge de 12 ans, est décédé accidentellement Martin Morin, fils de M. Gustave Morin et de dame Bernadette Caron, frère de Guy, Germain, Réjean. Il demeurait à Route 2 Ouest, Montmagny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique à 1 heure 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 10-7 (2 fs)

OLIVIER. — A St-Agapit, Co. Lotbinière, le 10 juillet 1970, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie-Anne dite Annie Rousseau, épouse de feu M. Emile Olivier, mère

Accalmie sensible dans les grèves tournantes

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC) — Fructueuse sur le plan des grèves tournantes, qui ont diminué à un niveau record, la journée de vendredi aura été décevante sur le plan des négociations dans le conflit postal.

Après une communication téléphonique, les deux parties ont différé jusqu'à 14h30, lundi, la rencontre qu'elles devaient avoir dans l'après-midi. C'était le deuxième ajournement cette semaine. La rencontre devait d'abord avoir lieu jeudi; elle a été différée une première fois, vendredi, et à nouveau, hier.

Selon un porte-parole gouvernemental, les deux parties ont pris cette décision d'un commun accord.

D'autre part, une accalmie a ramené vendredi le service postal à son niveau normal. Seulement 50 employés postaux

faisaient la grève tournante à Nanaimo et à l'aéroport de Vancouver, en Colombie-Britannique. Pour le gouvernement, c'était un soulagement. Le Conseil des unions des postes est, selon des sources bien informées, à reviser sa stratégie.

Mais d'autres observateurs inclinent à penser que quelque chose pourrait changer à la suite de ces ajournements successifs, occasions pour les négociateurs de mettre au point quelques nouvelles formules de compromis.

DEMENTI

Un proche collaborateur du président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a cependant démenti que le ministre ait offert récemment une hausse de 7-14 pour cent aux employés postaux.

On a mal interprété, selon

lui, les paroles de M. Drury, à l'issue d'une réunion du cabinet, jeudi.

Le chef de cabinet du ministre, M. George Szablosky, a déclaré que ce que le ministre avait voulu dire était: "Si le CUP modifie son exigence actuelle pour des hausses de salaires de 10 pour cent par an et la ramène même à 7-14 pour cent, nous en serons heureux. Mais il n'est pas question pour nous d'accepter ce chiffre."

Le gouvernement n'a pas encore accepté la recommandation moyenne du juge René Lippé, président d'un comité de conciliation, pour une hausse de 50 cents l'heure en 30 mois.

Il propose toujours 41 cents à des employés qui veulent obtenir 60 cents en deux ans.

L'offre de M. Drury, si elle eût été véritable, aurait eu l'avantage de débarrasser les négociations qui pètent depuis

un mois sur la norme de six pour cent que le gouvernement fédéral veut imposer désormais pour les augmentations de salaire.

Le CUP, en guise, semble-t-il, de conciliation, a annoncé vendredi qu'il prendrait les mesures nécessaires pour faire livrer aux dates prévues les chèques d'allocation familiales et de pension aux vieillards.

Il mettait ainsi fin à une certaine inquiétude, à propos des chèques de juillet.

Mais en même temps le syndicat affirmait qu'il ne pouvait parler que pour lui-même: "Il est toutefois possible que les actions de M. Kierans, ordonnant la fermeture de plusieurs bureaux de poste, empêchent la livraison de ces chèques aux dates prévues", ajoutait le bref communiqué.

Le syndicat a menacé jeudi d'intenter des poursuites judi-

ciaires contre le ministre des Communications, M. Eric Kierans, pour ces fermetures qu'il juge illégales.

C'était là la réplique du gouvernement à une intensification des grèves tournantes des employés postaux, au début de la semaine.

ELEPHANT ET SOURIS

La "petite flamme" des négociations brûle-t-elle toujours?

Oui, assure l'informateur du Conseil du Trésor. Il a affirmé que MM. Cecil Harper, principal négociateur gouvernemental et James Mayes, vice-président du syndicat des facteurs, une des deux constitutives du CUP, continuent à se parler assez librement au téléphone. Les conversations prennent un ton ouvert.

D'autre part, la même source a répété que les offres du gou-

vernement étaient raisonnables. "On ne compare pas un éléphant à une souris", a-t-il

affirmé, ajoutant que les syndiqués omettaient d'inclure dans leur évaluation des bénéfices

monétaires les 30 cents qu'ils recevaient chaque année en temps supplémentaire.

ILS VOUS EMERVEILLERONT PAR LEURS PROUESSES



Eugène Karelin et Boris Elin sont deux des vedettes de la danse qui accompagnent le Chœur de l'Armée Rouge dans sa tournée triomphale en Amérique. Partout, ce magnifique ensemble de chanteurs, danseurs et musiciens connaît des succès sans précédent et nul doute que Québec leur fera aussi un accueil chaleureux lors des représentations des 13, 14 et 15 juillet au Colisée. Religieux, religieuses et membres de clubs d'Age d'Or sont invités à prendre connaissance de l'annonce paraissant dans l'Action d'aujourd'hui; des conditions spéciales leurs sont offertes qui devraient les inciter à ne pas manquer un tel événement.

Peines plus sévères pour les crimes violents

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. John Turner, a laissé entendre hier que le gouvernement fédéral déposerait un projet de loi visant à imposer des peines plus sévères pour les crimes violents.

Le ministre, qui donnait une conférence de presse, a déclaré qu'il espérait "être plus inflexible" et qu'il envisageait des lois qui prévoieraient des peines plus rigoureuses.

"Je n'ai aucune sympathie à l'endroit de la violence — ni d'ailleurs pour le crime organisé", a ajouté le ministre: "Je crois que nous devons réviser nos lois sur la violence et nous assurer que les sanctions seront assez sévères et nos méthodes assez efficaces", a-t-il poursuivi.

Le gouvernement, a ajouté M. Turner, n'envisage toutefois pas le retour à la peine capitale, abolie en 1967 pour une période d'essai de cinq ans sauf pour les meurtres de policiers et de

gardiens de prison en fonctions. De l'avis du ministre de la Justice, cette mesure devra toutefois être révisée par le gouvernement et le Parlement avant 1972. Cette révision est nécessaire, dit-il, mais ne signifie pas qu'il a changé l'idée depuis qu'il a voté en faveur de l'abolition de la peine de mort il y a trois ans.

STATISTIQUES CRIMINELLES

M. Turner a déclaré ne pas être troublé par les statistiques criminelles au Canada. "Elles sont évidemment trop élevées, mais je crois que nous devons les analyser dans le contexte", a-t-il affirmé.

Selon M. Turner, si le crime organisé semble plus répandu qu'auparavant cela est attribuable aux méthodes perfectionnées de détection. Quant au taux croissant de criminalité, le ministre croit qu'il reflète le

"phénomène urbain" et le nombre croissant de jeunes au sein de la population canadienne.

M. Turner voulait moderniser le Code Criminel et le rendre plus humanitaire. Il a cité en exemple le projet de loi sur les cautions, qu'il a qualifié de "réforme la plus fondamentale des lois d'arrestation et de caution jamais vue au pays". Cette loi, selon lui, affectera "plus de personnes que tout autre amendement au Code Criminel".

Il a également fait savoir que la mise en place d'un Bureau d'Indemnisation des victimes de crimes serait l'objet de discussions la semaine prochaine à la réunion des procureurs-généraux à Halifax.

L'AVORTEMENT

Abordant la question des avortements, le ministre de la Justice a déclaré qu'il voulait examiner les statistiques en mains avant d'élargir la loi.

L'amendement sur l'avortement est, à son avis, assez flexible et il veut s'assurer que cette flexibilité est respectée avant d'y apporter des changements.

"J'ai fait savoir au Bureau fédéral de la Statistique que je ne suis pas satisfait des statistiques qui nous parviennent sur certaines lois sociales, y compris l'avortement et l'ivresse", a précisé le ministre. A son avis, les centres métropolitains mettent beaucoup de

lenteur à faire parvenir les données pertinentes à Ottawa. "Il est difficile d'analyser les effets de la loi sur l'ivresse", a déclaré M. Turner, car cette loi n'est pas appliquée de même façon dans toutes les régions."

Une chose toute fois semble certaine: c'est que la loi a réussi à empêcher les gens de conduire en état d'ivresse et que 8 personnes sur 10 connaissent ses exigences.

Stanfield aurait sacrifié le poste de Premier ministre

OTTAWA (PC) — La lumière semble avoir été faite sur les raisons qui ont poussé le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, à sacrifier ses chances de devenir premier ministre du Canada en 1968.

Selon des sources informées, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, aurait informé M. Stanfield de la gravité de la situation du dollar après la défaite aux Communes du gouvernement Pearson sur un projet de loi fiscale. Une élection semblait alors inévitable.

M. Rasminsky dut employer

des arguments fort convaincants car le leader de l'Opposition ne tenta pas de renverser le gouvernement.

M. Stanfield et M. Rasminsky se sont refusés à tout commentaire sur la rencontre qu'ils auraient eue mais au moins quatre personnes bien informées de l'affaire ont déclaré que l'entrevue avait eu lieu à la demande du premier ministre Pearson.

Lorsque, le 31 mai dernier, le gouvernement fédéral a décidé de laisser fluctuer le dollar, M. Stanfield a laissé entendre que quelque chose s'était passé il y a deux ans lorsqu'il a

déclaré, "Je savais qu'il s'était passé quelque chose parce que les autorités en place avaient jugé bon que je sois mis au courant". Il faisait allusion aux jours mouvementés de février 1968, lorsque l'administration Pearson avait été défaite par 84 voix contre 82 aux Communes.

Devant cette défaite et la possibilité d'une élection imminente, M. Pearson coupa court ses vacances en Jamaïque afin de sauver la situation en persuadant M. Stanfield de consentir à l'ajournement des Communes pour 24 heures. Pendant ce temps, le premier ministre avait rédigé une motion alléguant que la défaite ne constituait pas un vote de non-confiance. C'est cette motion qui devait assurer la survie du gouvernement libéral.

Entre-temps, M. Trudeau avait déjà annoncé son intention de poser sa candidature au leadership du parti. On connaît le reste.

La déclaration récente de M. Stanfield au sujet des événements de 1968 a soulevé une vague de conjectures sur cette affaire.

Etait-il au courant de la situation monétaire à ce moment?

Dans les milieux informés de la capitale fédérale, on affirme que M. Stanfield n'a pas tenté de renverser le gouvernement parce que M. Pearson l'avait informé de la gravité de la situation.

La situation, en 1968, était effectivement grave. Le gouvernement dû emprunter près d'un milliard de dollars sur le marché international afin de pallier à une crise monétaire.

Le Canada doit encore \$100 millions aux Etats-Unis et quelque \$68 millions à l'Allemagne de l'Ouest à la suite des emprunts de 1968.

Ceux-ci avaient eu pour résultat de soutenir le dollar menacé de dévaluation sur le marché mondial — tout le contraire de la situation actuelle où le gouvernement a décidé de laisser fluctuer le dollar vers un taux d'échange plus élevé.

Commentant la crise de 1968, M. Stanfield a déclaré, le 1er juin, "Le gouvernement avait perdu un vote de confiance à la Chambre. Si l'Opposition avait poursuivi le débat, l'avenir du gouvernement serait demeuré incertain et le dollar canadien serait tombé ou ne sait jusqu'où. Le gouvernement connaissait de sérieuses difficultés financières en 1968 et je parle en connaissance de cause".

Le ministre des Finances, M. Benson, a déclaré depuis que toute cette affaire avait été gardée dans le plus grand secret afin d'empêcher la spéculation sur les devises canadiennes.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE SHAWINIGAN

Professeurs demandés

pour l'enseignement de technique infirmière

QUALIFICATION: Licence

TRAITEMENT: Selon convention collective en vigueur

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à

JEAN-MARIE BEDARD

secrétaire-général,

CEGEP de SHAWINIGAN

5705, boul. Aldret,
C.P. 610, Shawinigan.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

Directeur du personnel

CONDITIONS D'ELIGIBILITE:

- Détenir un brevet universitaire du 1er cycle;
- Etude spécialisée en relations de travail;
- Posséder une expérience pertinente.

RESPONSABILITES:

- Interpréter et appliquer les politiques de la Commission relatives à la sélection et à l'embauchage du personnel;
- Négocier, interpréter et appliquer les conventions collectives de travail;
- Régler les différends qui surviennent, et appliquer les mesures disciplinaires qui s'imposent dans l'application des contrats de travail;
- Représenter la Commission au sein du comité des "Relations Professionnelles" et de "Classification".

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Traitement selon l'échelle de la Commission. Toute demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé d'ici le 27 juillet 1970, et adressée à:

CONCOURS NO 70-1

Commission scolaire régionale de Tilly
C.P. 244, Ste-Foy, Qué. 10

"Oui monsieur, aujourd'hui on les a reçues, vos photos. Ça fait \$2.89, s'il-vous-plait."

Express Film développe vos photos pour \$1.99*

Les gens à qui vous apportez habituellement vos photos sont bien gentils. Ils sourient, vous demandent des nouvelles des enfants... mais ils ne développent pas vos photos: ils les envoient dans un laboratoire. Faites donc comme eux, envoyez vos photos dans le laboratoire le plus moderne au pays: Express Film. Nous ne savons pas les prénoms de vos enfants, mais vous éviterez de payer 90¢ pour un sourire. Vous ferez affaire directement avec une maison qui emploie 175 techniciens experts. Vous serez

sûr de vous. Vous recevrez vos photos chez vous. Et le 90¢ sera à vous.

Economie, qualité, service: Express Film.

Développement et impressions			
Rouleau	Koda-Ekta-	Noir et	
	color	chrome	Blanc
8 poses (127-120-620)	1.99	.79	.56
12 poses (127-120-620-126)	2.75	.79	.84
20 poses (126-35MM)	4.27	.79	1.40
36 poses (35MM)	7.31	1.59	2.52
Nous vous créditerons les photos non réussies. Ajoutez la taxe de 8¢ et 10¢ par commande (frais de retour).			



Si vous ne trouvez pas d'enveloppe dans cette publication appelez 849-5231 ou écrivez à Express Film Service Inc., Case Postale 9500, Montréal 101, P.Q.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Le trafic de l'Est

La course au championnat de la division est de la ligue Nationale a été marquée depuis quelques semaines par des embouteillages spectaculaires surtout aux environs de la première position. En fait, quatre équipes sur six peuvent encore aspirer au championnat, tandis que les deux autres se livrent une lutte éternelle pour la cinquième place. Voyons maintenant ensemble comment on peut entrevoir le trafic d'ici le début d'octobre sur cette autoroute de l'est.

Tout d'abord les Mets de New York doivent demeurer nos favoris. Ils ont le meilleur lanceur de tout le circuit en Seaver et Koosman. Et puis, Gentry, Ryan, Sadecki et McAndrew valent aussi leur pesant d'or. Si vous considérez le fait que l'équipe ait réussi à s'emparer du premier rang en dépit du fait que Koosman, Gentry et McAndrew n'aient pas produit leur part normale de victoires, vous devez vous attendre à mieux encore de la part des Mets. De plus, l'équipe a montré des faiblesses à l'attaque en première moitié de saison, mais elle vient tout juste de retrouver son aplomb. La moyenne au bâton du club est passée de .230 à .250 en quelques semaines. Nous voyons donc difficilement comment les Mets pourraient quitter les sommets avec un Seaver déchaîné, un Koosman qui reprend graduellement sa forme et une attaque qui retrouve les chemins de '69.

Vient ensuite les Pirates. Ils forment une équipe typique de deuxième place : une formation juste assez bonne pour bien se maintenir dans le classement, mais pas assez forte pour tout rattraper. Le club Pittsburgh a toujours été réputé pour sa force offensive, mais il n'impressionne pas tant que cela cette année avec un .257 et dix circuits de moins que les Expos. De plus, les Pirates n'ont qu'un seul artilleur parmi les vingt premiers du circuit et c'est un lanceur de relève, Luke Walker. Ce n'est certes pas le vétéran Bob Veale avec ses 35 ans qui va mener à lui seul l'équipe aux grands honneurs. Les lanceurs Bob Moose et Steve Blass sont de bon calibre, mais ce prend plus que cela pour remporter des titres. En somme, les Pirates sont tifs, mais pas assez.

Nous passons maintenant aux gros ours de l'Est. Durocher qui ont passablement dégringolé au cours de la dernière quinzaine. Heureusement pour eux que les Expos sont passés par Chicago pour leur donner un petit coup de pouce cette semaine. Nous croyons que ce sera tout ou rien pour les Cubs cette année. Ce sera probablement "rien" car les gars de Chicago ont d'abord et avant tout un problème de gérant. Le vieux Leo a de graves troubles de caractère ce qui a pour effet de paralyser ses joueurs au lieu de les stimuler. D'ailleurs, les Cubs n'ont pas un personnel de lanceurs assez efficace pour remporter le championnat et les succès remportés de Jim Hickman et de Billy Williams au bâton n'ont pu compenser pour certains légers problèmes de santé et du bon vieux Ernie Banks.

Pour ce qui est des Cardinals de Saint-Louis, les changements effectués cet hiver au moyen d'échanges



Par
Jacques
Plomondon

n'ont pas suffisamment transformé le club pour en faire un aspirant sérieux. Cette équipe manque de vigueur et d'enthousiasme; elle n'a plus l'entraîneur de l'année '67 et '68. Il y a certes Richie Allen qui ajoute du poids à l'attaque, mais les Cards ne sont pas tellement alertes à la défensive et ils manquent d'expérience au monticule. Le droitier Bob Gibson est toujours l'as des as, mais les jeunes Chuck Taylor et Mike Torrez sont encore loin de la maturité. Malgré tout, les Cardinals pourront peut-être profiter d'une chute plus lourde encore des Cubs pour se hisser au troisième rang. Mais en somme, une moyenne de .500 est ce qu'ils peuvent espérer tout au plus.

Enfin, les Phillies et les Expos luttent de leur mieux pour éviter la cave peu confortable de leur division. Les Phillies, faibles au bâton, ont une équipe moche au possible, mais ils sont plus réguliers. Contrairement aux Expos, ils n'ont jamais de séries de succès ou d'insuccès. Ils gagnent peu mais avec régularité. Les Expos eux avancent par poussées : par exemple, six victoires en sept parties la semaine dernière, mais un seul gain en sept départs cette semaine. Avec une telle allure, il est difficile de prévoir lequel aura surpassé l'autre en octobre prochain. Une légère supériorité au monticule pourrait donner un avantage aux Phillies.

Quoi qu'il en soit, il nous semble bien que le classement sera à peu près le même qu'en ce moment dans la division est à la fin de la campagne. Cependant, Saint-Louis changera probablement de place avec Chicago, tandis qu'il est possible que les Expos surpassent les Phillies en cinquième position. En tout cas, une chose est certaine : lorsqu'ils ont obtenu une franchise dans le baseball majeur, les Expos ont frappé dans le mille. Ils se sont retrouvés dans la meilleure des deux ligue (la Nationale) et dans la division la plus intéressante (celle de l'est). Ce fait nous oblige peut-être à endurer quelques échecs de plus, mais en retour nous avons ce qu'il y a de mieux en intérêt et en qualité.

Les erreurs délogent les Indiens de la 1ère place

Drummondville sera à Québec dimanche soir

par Réal LABBÉ

Ce sont les erreurs qui ont coûté la victoire aux Indiens de Québec, hier soir, à notre Ligue de la Ligue Provinciale. Ces derniers grâce à un g in le 5-4 ont repris la première position de la Ligue Provinciale qu'ils avaient perdue la veille aux mains des Indiens. Les Mineurs ont une demi-partie d'avance sur le club de Chico Heron qui doit rencontrer les Alouettes à Sherbrooke ce soir, avec John Carroll au monticule et demain soir, lors de la visite au Stade municipal des Royaux de Drummondville c'est le droitier Joe Carboni qui commencera au monticule. On profitera de cette rencontre pour présenter aux amateurs de baseball les six jeunes filles, candidates au titre de Miss Indiens de Québec 1970.

Le match d'hier soir a été un véritable gâchis pour l'artilleur Angel Davila qui n'a accordé que quatre coups sûrs et aucun des quatre points qu'il a pe. s ne fut mérité. Cependant la piste tenue à la défensive de ses coéquipiers a gâché tout son effort. Le diminutif lanceur a

réussi à retirer malgré tout huit frappeurs sur trois bases. Il a du être relevé à la huitième manche par Raoul Ortega quand il a cédé sa place à un frappeur d'urgence, René Martes.

Les hommes de Chico Heron ont traversé les deux premières manches sans encaisser et ils s'apprêtaient à faire la même chose à la troisième, mais alors que Davila avait retiré au bâton le troisième joueur à lui faire face, pour le dernier retrait de cette strophe, le receveur Lila Poola a échappé la balle et Hermaiz a été saisi au premier but. Billy Bouler a ensuite réussi un simple et Davila a accordé trois buts sur balles d'affilée pour faire produire deux points.

Les Indiens ont réduit la marge à 2-1 à la cinquième quand Chico Heron, qui avait reçu un but sur balles à peu croiser le marbre à la suite d'une erreur du joueur de deuxième-but Tim Morgan. Les Mineurs ont pris les devants 3-1 à la sixième et à la fin de la septième ils menaient 4-1.

Les locaux ont effectué une poussée de deux points à la huitième pour ne tirer de l'arrière

que par 4-3. Yancey avec un simple et Silva avec un double ont marqué les points et les hommes de Chico Heron ont vu l'arbitre sur les buts, McIntosh, déclarer retiré Reginald Grenald qui était app. emment saisi au deuxième but, sur un roulant de Lila Poola. Ce coup a été l'un des points tournants de la joute car il n'y avait qu'un retrait et les Indiens auraient eu deux coureurs sur les sentiers.

Un cinquième point a été rajouté par les Mineurs à la dernière reprise quand Billy Bouler a compté à la suite d'une erreur de l'arrêt-court Everest Contramaestre. Chico Heron a bien marqué un autre point à la neuvième pour les Indiens, mais ces derniers n'ont pu répéter leur exploit de la manche précédente pour au moins égaliser les chances.

Mariano DeLeon et Reginald Grenald ont frappé chacun deux coups sûrs pour les locaux et Billy Bouler faisait de même pour les Mineurs.

THETFORD-MINES: ab p es pp Bouier, co 4 2 3 0 Ramon, cd 3 0 0 0

Soto, cg	3	0	1	1
Summestad, lb	3	0	1	2
Brannan, 3b	4	0	0	0
Morgan, 2b	4	0	0	0
Gonzalez, ss	4	0	0	0
Flores, f	4	0	1	1
Hermaiz, 1	3	0	1	0
Total	32	4	2	4

Yancey, cd	ab	p	es	pp
Silva, co	5	1	1	1
Nazario, cg	3	0	0	0
Grenald, 3b	4	0	2	1
Poola, f	4	0	1	0
M. DeLeon, 2b	3	0	0	0
Heron, lb	1	2	0	0
Contramaestre, as	4	0	0	0
Davila, 1	2	0	0	0
M. Martes, fu	1	0	0	0
P. Paz, fu	0	0	0	0
Total	33	4	2	2

A.—Retiré pour Davila, à la 1e. B.—Sacriés pour Ortega, à la 5e. Thetford-Mines: 030 901 191 5 7 3 Québec 000 016 021 4 1 9

E.—Morgan, Bouler, Brannan, Poola (2), Contramaestre (2), Nazario, 2b—Silva, BV—Soto, 3b—Paz, Ramon, 2b—Grenald, 1. LBB—Trot, 1b, Québec 1. LBB—Trot, 1b, Québec 1.	mi	es	p	pm	b	q
Hermaiz	7	6	3	2	2	3
Summestad	3	1	1	0	1	0
Davila	3	1	1	0	1	0
Ortega	2	3	1	0	1	2

Frappé par le lanceur, par: Nazario (Hermaiz). — Lanceur gagnant: Hermaiz (2-4). — Arbitre: Thomas, au marbre; McIntosh, sur les buts. Assistance: 1.691. — Intermittence: 1. — Durée de la partie: 2h.54.

Les alignements sont complétés

CINCINNATI PA — Si l'on s'en tient à la formation des clubs d'Etoiles, la puissance de la Ligue américaine est dans l'Est et celle de la Ligue nationale, dans l'Ouest.

Earl Weaver, du Baltimore, qui pilotera les étoiles de la LA à Cincinnati mardi soir, comptera sept Orioles parmi ses 28 joueurs, y compris les lanceurs Dave McNally, Mike Cuellar et Jim Palmer, plus le 1er-but Boog Powell, le 2e-but Dave Johnson et le voltigeur Frank Robinson.

Le 3e-but Brooks Robinson a été un des 11 joueurs substitués choisis par Weaver hier, les autres étant les receveurs Jerry Moses, du Boston, et Ray Fosse du Cleveland les joueurs d'intérieur Sandy Alomar et Jim Fregosi, de la Californie, ainsi que Tom Harper, du Milwaukee; plus les voltigeurs Amos Otis, du Kansas City, Willie Horton, du Detroit, Roy White, du New York, Alex Johnson, de la Californie, et Tony Oliva, du Minnesota.

Les seuls frappeurs gauchers de la formation sont Powell, Oliva et Carl Yastrzemski, plus les ambidextres Alomar et White.

Selon les règlements, chaque club doit compter au moins un

joueur au sein de la formation, ce qui est le cas pour Kansas City, Chicago, Washington, Oakland et Milwaukee, tandis que Baltimore en compte sept, la Californie, quatre; New York et Minnesota, trois; Detroit Boston et Cleveland, deux chacun.

LIGUE NATIONALE

Gil Hodges, des Mets de New York, comptent cinq Reds de Cincinnati et seulement deux protégés, le lanceur Tom Seaver et l'arrêt-court Bud Harrelson, un substitut, au sein de l'équipe de la LN, dont 17 des 28 joueurs évoluent dans la division Ouest.

Aux choix des meneurs et à celui qui a fait lui-même chez les lanceurs, Hodges a ajouté 12 réservistes, permettant à chaque club de compter au moins un joueur.

Hodges a ajouté les receveurs Dick Dietz, du San Francisco, et Joe Torre, du St-Louis; les joueurs d'intérieur Willie McCovey, du San Francisco, Felix Millan, de l'Atlanta, Bill Grabarkewitz, du Los Angeles, Dennis Menke, du Houston, et Harrelson; plus les voltigeurs Rusty Staub, du Montréal, Pete Rose, du Cincinnati, Jim Hickman, du

Chicago, Clarence Gaston, du San Diego, et Roberto Clemente, du Pittsburgh, mais celui-ci

a laissé entendre qu'il aimerait ne pas jouer à cause de malaises au cou.

Le Green au golf

BOSTON (PA) — Ted Green, vétéran défenseur des Bruins de Boston qui n'a pu jouer l'an dernier en raison d'une fracture du crâne résultant d'une bataille dans un match hors concours,

a entrepris un rigoureux programme d'entraînement sous la direction de l'expert Gene Berde au Colonial Country Club en vue de son retour dans la LNH la saison prochaine.

Saut en ski

NEW DENMARK, N-B (P.C.) — Les championnats nord-américains de saut en ski, édition 1971, seront présentés à New Denmark, N-B, les 27 et 28 février, a annoncé, lundi, le Viking Ski Club. Plus tôt cette année, ce club était l'hôte des

championnats de l'Est canadien. Le choix pour les championnats nord-américains a été fait au cours d'une réunion de l'Association canadienne de ski qui s'est tenue à Montréal, en fin de semaine.

Carlos signe

PHILADELPHIE, Pennsylvanie (AFP) — John Carlos, meilleur sprinter américain, des deux dernières saisons, a signé, mercredi, un contrat de joueur professionnel de football d'un an pour le compte de l'équipe des Eagles de Philadelphie.

200 mètres aux Jeux Olympiques de Mexico.

Clarke battu

Les termes financiers du contrat n'ont pas été divulgués.

COPENHAGUE (AFP) — Le célèbre coureur australien Ron Clarke ne fut que deuxième avec un temps de 8:03.2 au 2.000 m. qu'enleva son compatriote Kerry O'Brien en 8:00.6 mercredi soir à Skive, Danemark.

Reprise du tournoi à Bienville

Une pluie torrentielle est tombée sur la région samedi dernier et les dirigeants du tournoi de balle-molle Molson de la Ligue Régionale Senior de la Rive-Sud ont été contraints de la matinée de contremander la compétition de deux jours qui devait débuter dans l'après-midi et se poursuivre durant la journée de dimanche.

Tel qu'il a été annoncé antérieurement, ce fameux tournoi sera repris les 11 et 12 juillet sur le terrain du collège St-Dominique à Bienville.

Il est plus que probable que de nouvelles équipes viendront s'ajouter à celles déjà inscrites en vue d'abord de collaborer bien sportivement à une attraction bien de chez nous et à peu de frais et ensuite tenter leur chance de décrocher l'un des bourses offertes.

La participation de la Rive-Sud, tant dans les circuits de Lévis que ceux de la région de Montmagny et de Dorchester-Bellechasse, pourrait être certes plus représentative. Il en est de même des ligues Métropolitaine, Commerciale

BALLE-MOLLE

CLASSEMENTS

LIGUE COTE DE BEAUPRE						
	pj	g	p	n	pp	pts
Courville	13	10	0	3	136	23
Montmorency	13	9	3	1	101	19
Limoilou	13	7	5	1	99	15
Roc-Amadour	12	3	8	1	73	7
Moto-Michel	12	3	9	0	63	6
Villeuve	12	3	10	0	72	6

LIGUE METROPOLITAINE						
	Pi	g	p	n	pp	pe pts
Ville Vanier	17	15	2	0	135	70 30
Bellair	17	10	5	2	91	60 22
Shannon	17	9	5	3	109	65 21
St-Emile	17	10	7	0	95	64 20
Duburger	17	5	10	2	74	106 12
Neufchâtel	17	6	11	0	95	120 12
Ans-Lorette	17	12	0	0	63	97 10
Lac St-Charles	17	4	12	1	36	131 9

LIGUE FASTBALL O'KEEFE						
	ab	r	b	pp	pc	pts
Cl. Soc. Cartier	18	10	3	5	37	42
Font. Rolland	18	6	3	4	40	52
C.T.R.	18	7	9	2	44	36
H. Girard Inc.	18	5	8	5	32	53

LIGUE REGIONALE RIVE-SUD						
	pj	g	p	n	pp	pts
Turmel Fina	8	6	2	0	49	26
Edgar Carrier	7	3	2	0	36	26
Côté Marmen	8	3	0	0	33	34
Lévis Auto	7	4	3	0	41	37
Canlin Texaco	8	3	0	0	63	30
Huiles Tanguay	8	0	0	0	32	84

d'Orsainville et des autres circuits du Québec-Métropolitain.

Les termes financiers du contrat n'ont pas été divulgués.

Carlos, 26 ans, avait remporté la médaille de bronze du

Le tournoi de balle-molle Molson de la Ligue Régionale Senior de la Rive-Sud ont été contraints de la matinée de contremander la compétition de deux jours qui devait débuter dans l'après-midi et se poursuivre durant la journée de dimanche.

Tel qu'il a été annoncé antérieurement, ce fameux tournoi sera repris les 11 et 12 juillet sur le terrain du collège St-Dominique à Bienville.

Il est plus que probable que de nouvelles équipes viendront s'ajouter à celles déjà inscrites en vue d'abord de collaborer bien sportivement à une attraction bien de chez nous et à peu de frais et ensuite tenter leur chance de décrocher l'un des bourses offertes.

La participation de la Rive-Sud, tant dans les circuits de Lévis que ceux de la région de Montmagny et de Dorchester-Bellechasse, pourrait être certes plus représentative. Il en est de même des ligues Métropolitaine, Commerciale

Les termes financiers du contrat n'ont pas été divulgués.

Carlos, 26 ans, avait remporté la médaille de bronze du



Les quatre Chevaliers O'Keefe visiteront la région de Québec en fin de semaine. Samedi soir, ils seront au Parc Doherty, dimanche après-midi au Parc Marchand et dimanche soir à Ste-Bernadette de Lacan. Les membres de cette joyeuse équipe sont : le lanceur Jean-Louis Raymond, le gérant Claude Germain, la recrue Claude Fleury, le 1er-but Paul Gendreau, le receveur Pierre Brûlé, le lanceur Richard Gaudreau et le 3e-but Claude Potvin. Il est entendu que seulement quatre de ces joueurs peuvent s'aligner dans un même match.

on va aux courses



BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS

CE SOIR ET DEMAIN : 7 hres 45 — QUÉBEC

L'espoir persiste

Raymond sauve sa 15e

NEW YORK — Claude Raymond a arrêté un ralliement de trois points à la 8e manche alors que les Expos ne menaient plus que par 7-5 et il s'est tiré d'une impasse à la 9e pour sauver sa 15e partie de la saison, un triomphe de 9-7 des Montréalais.

Les hommes de Gene Mauch avaient heureusement marqué deux points non mérités au début de la 9e pour prendre une avance de 9-6. Les Mets remplirent alors les buts grâce à un simple, une erreur de Wine et un mauvais lancer de Sutherland, qui fut classé comme coup au choix. Don Clendenon frappa alors dans un double-jeu et même si un point compta sur ce coup, Raymond n'eut aucune difficulté à mettre fin au match en retirant Garrett sur trois prises devant 30.218 spectateurs désappointés.

MONTREAL	9	13	2
NEW YORK	7	12	0

LG - Morton; LP - Koosman

CHICAGO (PA) — Ron Santo a coigné un double lors d'une poussée de deux points dans la 2e manche hier et Ferguson Jenkins a limité les Phillies de Philadelphie à cinq coups sûrs en conduisant les Cubs de Chicago à un gain de 2-0.

Après avoir produit un point avec un double, Santo a avancé au 3e coussin sur un sacrifice, puis a compté sur le simple de Jim Callison.

Philadelphie	000 000 000-0 5 0
Chicago	020 000 00x-2 5 0

G. Jackson 1-8 Lersch 7 et Ryan; Jenkins 10-10 et Hlati.

Première partie

Cincinnati	040 100 040- 9 15 0
Atlanta	030 402 11x-11 17 1

Merritt 14-7 Carroll 4 Granger 6 Borbon 8 et Bench; Reed 2-2 Wilhelm 8 Navarro 8 et Tillman, King 8. C. — Chi-Mor: ritt 1-Caro 13 Woodward 1; Att-Borbo 9 Cepeda (2) 17.

WASHINGTON (P A) — Frank Howard a gâché les débuts de Steve Kline avec son 24e circuit hier soir alors que les Sénateurs de Washington ont supplanté les Yankees de New York 2-1 grâce à la tenue de quatre coups sûrs affichée par Dick Bosman.

Howard a réussi son exploit de deux points dans la 3e manche tandis que Bosman retirait ses 10 premiers rivaux dans

le 2e tour.

WASHINGTON (P A) — Frank Howard a gâché les débuts de Steve Kline avec son 24e circuit hier soir alors que les Sénateurs de Washington ont supplanté les Yankees de New York 2-1 grâce à la tenue de quatre coups sûrs affichée par Dick Bosman.

Howard a réussi son exploit de deux points dans la 3e manche tandis que Bosman retirait ses 10 premiers rivaux dans

le 2e tour.

WASHINGTON (P A) — Frank Howard a gâché les débuts de Steve Kline avec son 24e circuit hier soir alors que les Sénateurs de Washington ont supplanté les Yankees de New York 2-1 grâce à la tenue de quatre coups sûrs affichée par Dick Bosman.

Howard a réussi son exploit de deux points dans la 3e manche tandis que Bosman retirait ses 10 premiers rivaux dans

le 2e tour.

WASHINGTON (P A) — Frank Howard a gâché les débuts de Steve Kline avec son 24e circuit hier soir alors que les Sénateurs de Washington ont supplanté les Yankees de New York 2-1 grâce à la tenue de quatre coups sûrs affichée par Dick Bosman.

Howard a réussi son exploit de deux points dans la 3e manche tandis que Bosman retirait ses 10 premiers rivaux dans

le 2e tour.

Gouret de salon

Plus de 300 jeunes représentés les 10 terrains de jeux de Ste-Foy participeront hier à l'arena ou Centre Sportif de Ste-Foy au tournoi de gouret de salon organisé par le service des loisirs de Ste-Foy.

Dans la catégorie des 6 à 7 ans, c'est le terrain de jeux de Ste-Ursule qui s'est classé en première position. Chez les 8 à 9 ans, N-Dame de Foy se mérita les honneurs alors que dans la catégorie des 10 à 11 ans les représentants de Ste-Yves furent imbattables.

Au classement général des terrains de jeux, Duchesneau est en tête avec 22 points, suivi de Ste-Ursule avec 20 points. Suivent dans l'ordre :

N-Dame de Foy	18
St-Benoit	16
St-Yves	13
Nère Tremblay	10
Ste-Genevieve	9
St-Denis	9
St-Thomas	9
St-Louis	6

Piscine à St-Romuald

C'est dimanche à compter de 2h.30 qu'on procédera à l'inauguration de la piscine du centre sportif de Ste-Romuald d'Estchemin. S.H. le maire Marc-A. Bisson invite tous les intéressés à profiter de cette visite pour admirer les nouveaux tennis et constater l'agencement de l'arena dans ce complexe sportif qui fait l'honneur de la Rive-Sud.

Boxe amateur

Une carte de boxe amateur comprenant neuf combats aura lieu lundi soir prochain à La Four, Neuf Québécois y affronteront alors des pugilistes de Rivière-du-Loup, St-Pamphile et Ste-Félicité. La liste complète des différents combats sera publiée incessamment.

D'un sport à l'autre

ELDER ELIMINE

LA BAULE, France (Reuter) — Jim Elder a été éliminé de justesse des finales mondiales de sauts hippiques, remportées hier, par le Britannique Davis Broome, suivi de l'Italien Graziano Mancinelli et du Britannique Harvey Smith.

CHOMEURS

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montreal ont congédié le second Doug Swift et le demi Tom Sanchez.

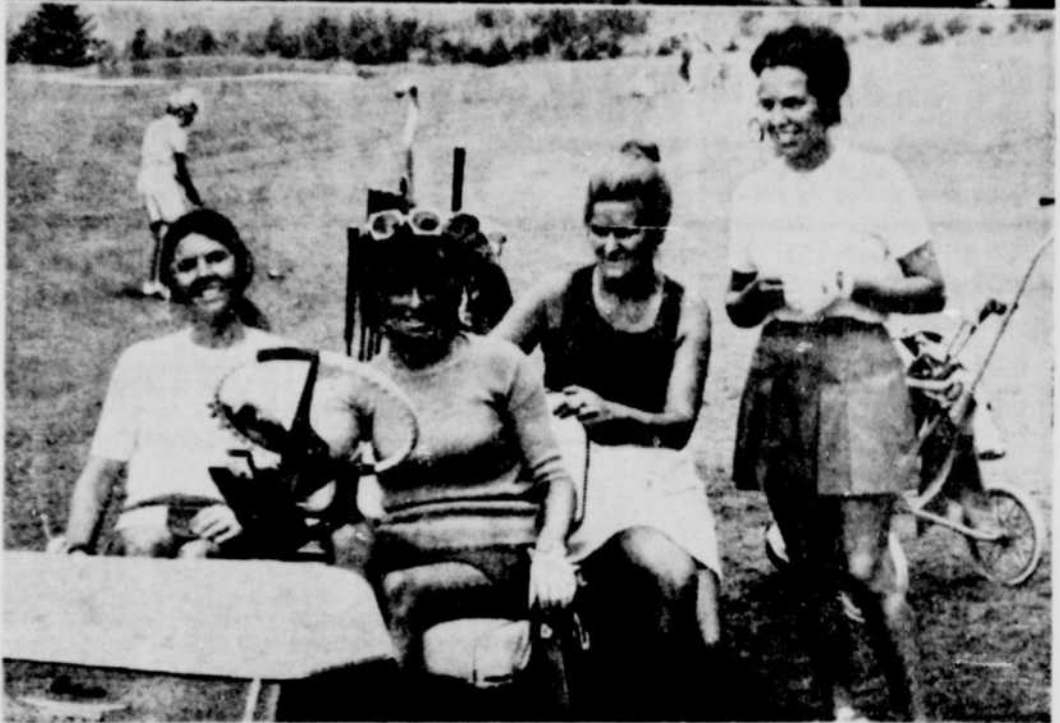
HOOK ASSISTANT

BOSTON (PA) — Le gérant Earl Weaver a choisi comme assistants, Ralph Houk, des Yankees de New York, et Lefty Phillips, de la Californie, pour le match d'Etoiles, à Cincinnati, mardi.

REVANCHE ACCORDEE

ROME (AFP) — L'Italien Carmelo Bossi, nouveau champion du monde des moyens juniors, à la suite de sa victoire aux points, sur le Noir américain Freddie Little, accordera une revanche à son rival. Le combat se déroulerait au mois de novembre prochain, au Palais des Sports de Rome. D'autre part, le champion déchu a déclaré que sa défaite est due en grande partie à une fracture à la main gauche, qu'il aurait subie au cours du 7e round. C'est la même main que Little se fractura déjà une première fois, lors de son précédent championnat, face à l'Allemand Gerhard Plaskow, à Berlin, le 20 mars dernier.

Les Anciens de Laval au golf



HAUT: Paul Tremblay, André Bertrand, André Champoux, Paul Gauthier; MILIEU: Claude Amyot, Ludger St-Pierre, Jean Larue, Robert Poirier; BAS: Mmes Lise Poulin, Nicole Thivierge, Yolande Tremblay, Renée Donovan. (Photos L'Action, Marcel Laforce)

Lutte à quatre dans la ligue Nationale de soccer du Québec

Dans un match disputé à Montréal, mercredi soir, les Aigles ont causé une forte surprise aux partisans du Québec Roc-Amadour, disposant du club Ibericos, au compte de 1 à 0.

Le seul but du match, compté sur un jeu fort controversé, alors qu'il ne restait que trois minutes à jouer dans la partie, a soulevé les partisans du club Ibericos qui ont envahi le terrain. L'arbitre a accordé le but et dû interrompre la partie avant son terme.

Le club de Montréal a logé un projet, lequel sera étudié par le comité exécutif du circuit. Cette victoire probable des Aigles a été très bien accueillie par l'entraîneur de l'équipe locale, Giovanni Marcolin. Cette défaite du Ibericos a permis au Québec Roc-Amadour de rester en tête du circuit, ex-aequo avec les Aigles.

Les deux clubs cumulent une fiche identique de 5 victoires, 1 défaite, 2 joutes nulles. L'Ibericos suit avec 11 points, mais détient toujours une partie en mains sur leurs adversaires. Fletchers totalise également 11 points. Le Québec

Les garçons de table au soccer

La grande finale du tournoi de soccer mettant aux prises les garçons de table des restaurants et des discothèques de Québec, sera disputée dimanche matin sur les Plaines d'Abraham, face au Musée du Québec.

Ce match, qui s'inscrira dans le cadre des fêtes du 14 juillet sera disputé à 10h et mettra aux prises les employés de la discothèque La Caroline et de la discothèque La Licorne. Les membres de ces deux

Les raquetteurs à Laurier-Station

Les clubs de raquetteurs du district de Québec, ceux de la région du Lac-St-Jean, du Bas du Fleuve, des Cantons de l'Est, de Montréal et de Hull, participeront à leur traditionnelle fête champêtre, conservant ainsi une tradition qui remonte à de très nombreuses années.

C'est en effet le 12 juillet 1970 à Laurier-Station, dans le comté de Lotbinière (si la température est inclemente, la fête sera remise au 19 juillet)

que quelque 200 adeptes et amis de la raquette se livreront une lutte acharnée dans la présentation de jeux de toutes sortes.

Des jeux comprenant courses, balle-molle, sacs de sable, anneaux, tir à l'arc, pétanque, charlemagne, whist, etc. permettront à tous les participants de démontrer leur adresse et leur véritable valeur. Toutes sortes de jeux ont été également préparés pour les enfants.

Trevino mène par deux coups

ST. ANDREWS, Ecosse (P.A.) — Lee Trevino a roulé la normale en dépit des vents hier et a terminé la 3e ronde de l'Omniun britannique avec un avantage de deux coups sur le champion actuel Tony Jacklin, Jack Nicklaus et Doug Sanders avec un total de 203, huit sous la normale.

Au club Alpin

Aujourd'hui, samedi, est joué au club de golf Alpin le tournoi 2 balles meilleure balle par catégorie, pour toutes les classes. La distribution des prix sera suivie d'une danse.



Rondeau, Foy

Vingt matches ont été présentés, hier soir, lors de l'ouverture du tournoi Rondeau de tennis, au club des Employés Civils. Le tournoi se poursuit samedi et dimanche.

Les résultats:

- F. Martin défait P. Larue, 6-1, 6-1.
- J. Sirois défait J. Morin, 6-1, 6-1.
- F. Fort défait L. Lapointe, 6-4, 6-2.
- L. Lafrance défait R. Plamondon, 6-1, 6-1.
- L. Lemieux défait J. Roy, 6-1, 6-1.
- R. Roy défait J. Moisan, 6-4, 6-3.
- D. Pouliot défait J. Caudrelier, 6-1, 6-2.
- P. Capera défait M. Marquis, 6-4, 7-5.
- G. Marcotte défait B. Danet, 6-2, 6-2.
- A. Lemieux défait A. Melhot, 6-1, 6-2.

Samedi

- 1-F. Jobin vs J.-P. Gagnon.
- 2-R. Lamarre vs F. Chamberland.
- 3-J. Ziguere vs R. Letourneau.
- 4-P. Ohl vs G. Demers.
- 5-P. Audibert vs P. Tremblay.
- 6-C. Auger vs G. Banville.
- 7-R. Leclerc vs L. Langlois.
- 8-B. Charvet vs J. Pouliot.
- 9-F. Clément vs G. Gosselin.
- 10-J. Y. Laurin vs A. Laverdière.

Dimanche

- 1-A. Côté vs E. Desroches.
- 2-D. Leffert vs C. Boiteau.
- 3-J. Y. Lemay vs P. Driscoll.
- 4-P. Roy vs M. Blomond.
- 5-J. Hérisson vs R. D'Amours.
- 6-M. Voyer vs C. Poirier.
- 7-J. Y. Laurin vs A. Laverdière.
- 8-D. Moreau vs M. Tessier.
- 9-L. Lavoie vs R. Goulet.
- 10-G. Ouellet vs A. Deshayes.

Démision ?

PRAGUE (AFP) — Le professeur Emmanuel Bosak a été libéré à sa propre demande de sa fonction de président du comité olympique tchécoslovaque, annonce l'agence Ceteka.

Le comité, réuni mercredi à Prague, s'est choisi un nouveau président. M. Richard Nejechleba, président de l'Union de la culture physique tchécoslovaque, indique l'agence.

D'autre part, le président du comité tchécoslovaque a proposé une discussion détaillée des questions de la coopération avec le Comité olympique international et a présenté "quelques réserves sur certaines activités du CIO qui ne sont pas toujours de nature à aider à la solution de problèmes importants pour le développement du sport international".

Le club de Montréal a logé un projet, lequel sera étudié par le comité exécutif du circuit. Cette victoire probable des Aigles a été très bien accueillie par l'entraîneur de l'équipe locale, Giovanni Marcolin. Cette défaite du Ibericos a permis au Québec Roc-Amadour de rester en tête du circuit, ex-aequo avec les Aigles.

Les deux clubs cumulent une fiche identique de 5 victoires, 1 défaite, 2 joutes nulles. L'Ibericos suit avec 11 points, mais détient toujours une partie en mains sur leurs adversaires. Fletchers totalise également 11 points. Le Québec

Le club de Montréal a logé un projet, lequel sera étudié par le comité exécutif du circuit. Cette victoire probable des Aigles a été très bien accueillie par l'entraîneur de l'équipe locale, Giovanni Marcolin. Cette défaite du Ibericos a permis au Québec Roc-Amadour de rester en tête du circuit, ex-aequo avec les Aigles.

Les deux clubs cumulent une fiche identique de 5 victoires, 1 défaite, 2 joutes nulles. L'Ibericos suit avec 11 points, mais détient toujours une partie en mains sur leurs adversaires. Fletchers totalise également 11 points. Le Québec

Le club de Montréal a logé un projet, lequel sera étudié par le comité exécutif du circuit. Cette victoire probable des Aigles a été très bien accueillie par l'entraîneur de l'équipe locale, Giovanni Marcolin. Cette défaite du Ibericos a permis au Québec Roc-Amadour de rester en tête du circuit, ex-aequo avec les Aigles.

Les deux clubs cumulent une fiche identique de 5 victoires, 1 défaite, 2 joutes nulles. L'Ibericos suit avec 11 points, mais détient toujours une partie en mains sur leurs adversaires. Fletchers totalise également 11 points. Le Québec

Le club de Montréal a logé un projet, lequel sera étudié par le comité exécutif du circuit. Cette victoire probable des Aigles a été très bien accueillie par l'entraîneur de l'équipe locale, Giovanni Marcolin. Cette défaite du Ibericos a permis au Québec Roc-Amadour de rester en tête du circuit, ex-aequo avec les Aigles.

Les deux clubs cumulent une fiche identique de 5 victoires, 1 défaite, 2 joutes nulles. L'Ibericos suit avec 11 points, mais détient toujours une partie en mains sur leurs adversaires. Fletchers totalise également 11 points. Le Québec

Le club de Montréal a logé un projet, lequel sera étudié par le comité exécutif du circuit. Cette victoire probable des Aigles a été très bien accueillie par l'entraîneur de l'équipe locale, Giovanni Marcolin. Cette défaite du Ibericos a permis au Québec Roc-Amadour de rester en tête du circuit, ex-aequo avec les Aigles.

Les deux clubs cumulent une fiche identique de 5 victoires, 1 défaite, 2 joutes nulles. L'Ibericos suit avec 11 points, mais détient toujours une partie en mains sur leurs adversaires. Fletchers totalise également 11 points. Le Québec

Le club de Montréal a logé un projet, lequel sera étudié par le comité exécutif du circuit. Cette victoire probable des Aigles a été très bien accueillie par l'entraîneur de l'équipe locale, Giovanni Marcolin. Cette défaite du Ibericos a permis au Québec Roc-Amadour de rester en tête du circuit, ex-aequo avec les Aigles.

cartes de 211, suivis de Harold Nor 214; Peter Thomson, John Henning à 212, Tommy Horton, Richardson et Bert Yancey à 215.



ONTARIO ETABLI L'HORAIRE DES QUALIFICATIONS POUR LES 500 MILES DE CALIFORNIE

Des rumeurs veulent que tous les billets pour les 500 milles USAC aient été entièrement vendus. Les directeurs du circuit ont récemment annoncé l'horaire complet des séances de pratiques et de qualifications officielles qui doivent avoir lieu durant la semaine précédant la course des 500 milles pour voitures de championnat USCA. L'épreuve se déroulera sur la nouvelle piste d'Ontario en Californie. Les 33 voitures qui prendront le départ seront déterminées au cours de la fin de semaine de qualifications, soit les 29 et 30 août, une semaine entière de pratiques aura lieu antérieurement (22 au 28 août).

Les pratiques débuteront à midi, le 22 août, pour se continuer tous les jours de 9:00 a.m. à 6:00 p.m., et les habitués d'Indianapolis s'y sentiront bien à l'aise. Le pilote qui aura le meilleur temps de qualification le premier jour, se verra la corde (pole position).

NOUVELLES EN BREF

A la suite de la mort tragique de Piers Courage à Zandvoort, il y a deux semaines, on exige que plus de mesures sécuritaires afin de protéger les meilleurs pilotes du monde contre ce qu'ils craignent le plus — les risques d'incendie — Alfa Romeo a annoncé que les trois voitures inscrites aux 6 heures d'endurance de Watkins Glen les 11 et 12 juillet seront reliées. L'équipe milanaise devrait également participer à la Can-Am le jour suivant. General Motors a mis au point une voiture électrique avec laquelle il serait possible de rouler pendant 150 milles avant de recharger la batterie. Conçu d'après une Opel Cadet modifiée, le système comporte trop de désavantages pour pouvoir le mettre sur le marché. Entre autre, la pesanteur et les opérations considérables que requiert le rechargement de la batterie. Des lunettes spéciales ont été mises au point par un optométriste new yorkais. Elles permettront d'améliorer suffisamment la vue des milliers de gens désireux d'obtenir un permis de conduire. Le secret de ces nouvelles lunettes réside dans le fait qu'on y a attaché des binoculaires dont la force est de 1.2 et qui procure un champ de vision très large en même temps que télescopique.

CHAMPIONNAT AMATEUR DE DRAG "ASAM"

Le club ASK, en collaboration avec l'Association Sport Auto Molson, présente samedi, le 11 juillet, à Pont-Rouge, son premier championnat amateur de drag. Cette compétition spéciale est offerte aux adeptes de drag qui n'ont pas les moyens de concourir dans un programme régulier. Une invitation toute spéciale est lancée aux profanes qui voudraient goûter, pour une première fois, le sport de l'accélération. Il est évident que seuls les membres de l'ASAM jouiront de privilèges particuliers tels que: prix d'admission réduit, bourses et trophées. Par contre, M. André Blouin sera à la disposition des nouveaux venus pour les inscrire dans l'Association Sport Auto Molson. Bien des propriétaires de voitures puissantes n'osent pas se lancer dans un programme de drag régulier, mais cette fois-ci, ils pourront le faire sans crainte avec des adversaires de même calibre. Les essais se feront à partir de 10h.00 et les compétitions à 13h.30.

LA SERIE CAN-AM

WATKINS GLEN, Etat de New York AFP — Porsche, malgré la présence des Ferrari, devrait facilement remporter, samedi, à Watkins Glen, dans le nord de l'Etat de New York, la course d'endurance de six heures, avant de tenter d'interrompre, le lendemain, sur le même circuit, la série de succès des McLaren dans les épreuves de la Can-Am.

Les voitures, conçues par le regretté pilote néo-zélandais Bruce McLaren, qui dominent cette série depuis plus de trois ans, devront pour la première fois dimanche, faire face à la concurrence des Porsche 908 et 917, des Ferrari 512 S et d'une toute nouvelle Chevrolet Chaparral 2 J, spécialement conçue pour cette occasion, qui sera pilotée par l'écossais Jackie Stewart, champion du monde des conducteurs, lequel participera pour la première fois à cette course de 200 milles, troisième des 11 prévues au programme de la Can-Am cette année.

27 voitures prendront part le samedi à la course d'endurance. La faible durée de l'épreuve, six heures, fait de Porsche, qui aligne notamment trois "917", pilotes par le suisse Jo Siffert et le Britannique Brian Redman les vainqueurs de l'an dernier d'une part, par le Mexicain Pedro Rodriguez et le Finlandais Leo Kinnunen d'autre part et par le duo composé de l'Allemand Hans Herrmann et de l'Anglais Richard Attwood, les récents vainqueurs des 24 Heures du Mans, un indéniable favori de cette avant-dernière épreuve d'un championnat du monde des constructeurs, depuis longtemps remporté par la firme allemande.

Les deux Ferrari, l'une conduite par le Belge Jackie Ickx et le suisse Peter Schetty et l'autre par la paire italo-américaine Mario Andretti et Ignazio Giunti, seront le mieux placés pour mettre fin à l'hégémonie des Porsche sur ce circuit.

Le lendemain, dimanche, 40 voitures — dont 10 d'entre elles qui auront participé la veille à la course d'endurance — s'aligneront au tour du circuit d'environ 10km en une minute dix secondes, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

"C'est la voiture ayant la meilleure tenue de route que j'aie jamais conduite", a dit Stewart, mais elle est néanmoins tellement différente des autres qu'il ne faut encore apprendre à s'y adapter".

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

La nouvelle Chevrolet Chaparral 2J, conçue par le texan Jim Hall, s'est révélée particulièrement rapide mercredi. Stewart, qui l'a conduite pour la première fois aux essais, a enregistré au tour du circuit un temps de 1:26.60, soit à une moyenne horaire de près de 120 milles à l'heure, battant du même coup le record établi l'an dernier en 1:26.60 par le Néo-Zélandais Dennis Hulme avec une McLaren.

Michael Bonalack et Orville Moody avec des 225.

Par contre, Arnold Palmer, Dave Marr et Tom Weiskopf, avec des 216, Gay Brewer et Bill Casper, avec des 218, sont demeurés en lice, de même Kel Nagle et Roberto de Vicenzo avec des 218 ainsi que Bob Charles et Bruce Devlin avec des 220.

Trevino a réussi son 72 en dépit de trois coups roulés sur les 3e, 8e et 16e vers, mais a calé des birdies aux 1er, 5e et 18e trous.



Succès des stades

Du 7 mars au 21 juin derniers, le Conseil Régional des Loisirs de Québec, en collaboration avec les fédérations sportives concernées, organisait des "stages d'officiels et d'entraîneurs".

Ces stages avaient eu régulièrement à chaque fin de semaine dans le cadre des Jeux du Québec. Cette réalisation visait les objectifs suivants:

- Répondre à un besoin de formation d'instructeurs et d'officiels qualifiés.
- Sensibiliser la population à la démocratisation du sport dans la région.
- Favoriser la création d'associations régionales de sport dans les différentes disciplines où il n'en existait pas.
- Coordonner le travail des personnes intéressées aux Jeux du Québec.

506 citoyens de la région de Québec s'y sont prévalus de leur droit d'assister et de participer gratuitement à ces stages.

Ce nombre se répartit comme suit:

Natation (Inst.)	49
(Off.)	82
Athlétisme	21
Balle-molle	17
Soccer	33
Tennis	33
Plongeon	43
Hockey sur gazon	15
Volley	40
Baseball (Inst.)	77
(Off.)	80
Aviron	6
Canot-Kajak	14
Ski nautique	9
Pétanque	18
Crosse	18
Golf	9
Tir à l'arc	23
Water polo	24
Cyclisme	16
Tir à la carabine	10

Le succès qu'a remporté ces stages de formation laisse donc prévoir une participation sans précédent aux Jeux du Québec qui se dérouleront du 22 au 30 août prochains.

Régates de Valleyfield

VALLEYFIELD. — Lorsque sera donné, dimanche à Valleyfield, le signal du départ de la finale de la classe 266-360 cc., l'une des épreuves les plus attendues de la 32e édition des Régates Internationales de Valleyfield, Ron Larsen, un vétéran conducteur de 34 ans, domicilié à Long Beach, Californie, devra réaliser que ses chances de l'emporter ne semblent pas aussi bonnes que l'an dernier alors qu'il avait maintenu une vitesse moyenne de 77.253 milles à l'heure sur le circuit d'un mille et deux tiers sur la baie St-François de la Venise en Québec pour devancer facilement le Québécois Marcel Laberge, de Ste-Foy.

Mais malgré la classe des participants à cette finale pour l'obtention du prestigieux trophée O'Keefe, c'est d'une bourse de \$600, l'ancien colonel de l'armée américaine sera le nouveau favori des quelque 700 personnes attendues en fin de semaine à Valleyfield pour repérer, Son Wa Wa Too, d'un jaune à la McLaren, est l'une des embarcations les plus controversées étant donné qu'elle est trop grosse pour la classe 266 et trop petite pour les 7 litres, construite pour les compétitions européennes.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

ADENAU - NUBERBURGRING (AFP) — L'édition 1970 du Grand Prix automobile d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nuerburgring et devant leurs menaces de boycott, l'Automobile Club de RFA organisateur de l'épreuve, a annulé cette course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des conducteurs.

• tourisme

• voyages

• aventures

Le Nouveau-Brunswick, pittoresque province du Canada

par Thérèse DALLAIRE

Le Nouveau-Brunswick est l'une des plus pittoresques provinces du Canada. Au dire des experts-voyageurs, dans cette partie des Maritimes contigue aux États-Unis, la route transcanadienne traverse environ 400 milles de paysages les plus séduisants. Selon une publication du gouvernement fédéral: "A la découverte du Canada par la route transcanadienne", peu de régions au monde possèdent autant de variété que le Nouveau-Brunswick. Paradis des pêcheurs, ses nombreuses rivières poissonneuses sont bien connues des amateurs de saumon. D'ailleurs, la population de Shediac et de Cap Pelee organisera au cours du mois de juillet le "Festival de l'omard" et le "Festival des pêcheurs". Ce sont des manifestations hautes en couleurs, qui donnent lieu à des réjouissances où se mêlent danses folkloriques et chansons. Du 23 au 30 août se tient à St-Jean l'exposition la plus importante de l'est du Canada.

C'est dans Frédéricton, la capitale, que sont concentrés les lieux historiques. A partir des régions d'Edmunston et de Grand Falls, centre industriel de pâtes et papiers, la route fascinante que longe la vallée de la rivière St-Jean parcourt une contrée ondulante et de coquets villages se mirent dans la rivière.

Qui n'a pas entendu parler de St-André?... à deux heures de route de St-Jean, la ville la plus étendue du Nouveau-Brunswick. Les nombreux vacanciers y viennent de toutes les parties du monde. On pourrait citer encore beaucoup d'autres centres touristiques qui font la renommée du Nouveau-Brunswick, notamment le Parc national de Fundy avec ses chalets de style français, son école d'arts et d'artisanat.

Les "Acadiens" descendants des premiers français, par leur culture apportent un élément unique qui colore ce coin du pays d'un "je ne sais quoi" qu'on ne trouve pas ailleurs.



• Le Nouveau-Brunswick est vraiment un petit paradis pour les enfants avides de découvertes. A droite le carrefour du "souvenir" érigé à la mémoire de Kennedy, geste de chaude amitié.



• La puissante marée de la baie de Fundy crée à St-Jean un étrange phénomène naturel qu'on appelle "les chutes renversées".

Au service de ceux qui parcourent les routes du Québec

par Thérèse Dallaire

Le répertoire des hôtels, motels et maisons de logement, publié par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec sous le titre "Hôtels du Québec" devrait se trouver dans le "coffre à gants" ou sur la banquette de toutes les voitures qui parcourent les routes du Québec. Car il s'avère d'un précieux secours pour les voyageurs et touristes qui doivent choisir dans une localité inconnue les services hôteliers. Comment reconnaître, souvent à la nuit tombée, la qualité des services que peuvent offrir les établissements de ce genre ?

Le petit bouquin de 400 pages est un conseiller précieux. L'index des localités indique rapidement la page où s'inscrit la liste des hôtels et motels qui détiennent un permis d'exploitation du ministère du Tourisme. En un rapide coup d'oeil, grâce à des symboles, le voyageur est renseigné sur les services hôteliers que chacun des établissements offre dans la localité et la qualité de ces services.

Tout à côté figure la carte routière avec les symboles dont on retrouve la légende en page 12: route principale, route à chaussée séparée, pont, traversée, sanctuaire, chute.

En publiant "Hôtels du Québec", le ministère du Tourisme, de la Chasse et

de la Pêche vise trois objectifs principaux, lit-on dans la préface signée par Mme

Claire Kirkland-Casgrain, en page 2. "Faciliter au public voyageur le choix des

établissements hôteliers susceptibles de répondre à ses goûts et moyens; 2) faire connaître l'étendue et la diversité des installations hôtelières du Québec; 3) stimuler l'industrie hôtelière québécoise."

Le double système de catégorisation et de classification est basé sur les services et le standing qu'offrent les établissements au moment de la visite des inspecteurs. Par souci de rigoureuse impartialité, la plupart des établissements ont été re-vus et leur notation contre-vérifiée par des experts.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche invite le public à faire part de commentaires et de suggestions susceptibles d'aider à l'amélioration du répertoire. Le tout doit être adressé au "Service de l'hôtellerie", de ce ministère à case postale 1120 Québec 4.



Leningrad, la séduisante

par Joseph Adler

De toutes les villes soviétiques que j'ai visitées, Leningrad est la plus belle. Son nom fut changé à trois reprises, passant de St-Petersbourg (de 1703 à 1914) à celui de Petrograd (de 1914 à 1924).

Construite par Pierre Le Grand en 1703 à l'embouchure de la Néva, c'est la plus européenne des villes soviétiques. Elle est redevable d'une grande partie de sa beauté à de grands architectes russes et européens. Ses deux siècles d'existence en font une jeune capitale du temps de jadis.

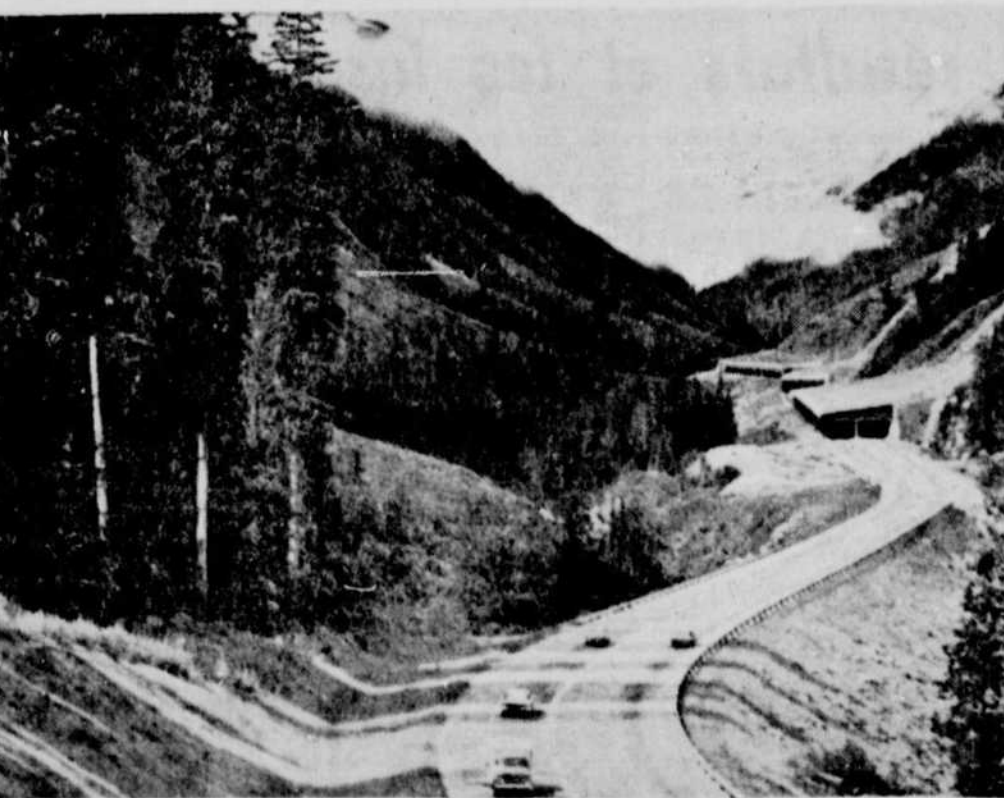
Sise à l'extrémité est du golfe de Finlande et à 400 milles au nord-ouest de Moscou, Leningrad demeure la fenêtre sur le monde occidental, en plus d'être le principal port soviétique de la Baltique. C'est le foyer de merveilleux palais, cathédrales, monuments, parcs, jardins, fontaines et de quelques 600 jolis ponts. Leningrad, c'est aussi le théâtre des merveilleuses nuits blanches estivales, rappelant celles de la Scandinavie dont elle est voisine.

En 1905, un embryon de révolution y éclata. C'est également là qu'en février 1917 éclata la furie contre le régime tsariste et que se déroula finalement la sanglante révolution d'octobre 1917. La deuxième ville la plus peuplée d'URSS, Leningrad a une superficie de 193 milles carrés, avec une population dépassant les 3,700,000 habitants.

L'ancien annuel des fourrures se déroulait à Leningrad pendant mon séjour. J'y croisi des gens très intéressants venus du Canada, des USA, du Royaume-Uni et de plusieurs autres pays, tous venus aux enchères. Je rencontrai aussi des visiteurs venus d'endroits éloignés tels Bakou, Arménie, etc., de même que des étudiants étrangers, y compris de jeunes Américains. A Moscou, j'étais en contact avec des jeunes Somali, Sud-Africains, Égyptiens et Ghanéens.

L'Ermitage, palais construit par ordre de Catherine II et considéré comme l'un des premiers musées de l'univers et qui vaut à lui seul un séjour en URSS, se dresse non loin de l'Astoria. Il loge dans l'ancien Palais d'Hiver, groupe imposant d'immeubles énormes occupant une superficie dépassant les 2,500 verges carrées. L'Ermitage est le plus vaste musée d'URSS et il se classe parmi les plus merveilleux.

Parmi ses richesses, citons de rares collections d'art et de culture de Scythie, des objets de valeur esthétique et historiques découverts dans des sépultures du massif de l'Altai, des œuvres d'art et autres de Russie. Au rayon des collections orientales, parmi les plus riches au monde, l'Inde, la Chine, l'Iran et Byzance sont largement représentés. Une visite de trois jours à l'Ermitage suffit à peine d'introduction dans ce palais des merveilles.



• La catégorisation indique quantitativement, à l'aide de symboles, les services hôteliers. La classification indique quantitativement au moyen d'un autre symbole, les commodités, les aménagements offerts par les établissements.



La SAS (scandinavian airlines) propose aux touristes un séjour sur une ferme danoise. "Une vraie chance de vous reposer vraiment, de prendre de bons repas sains, de remplir vos poumons d'air pur et de vous gorger de soleil pour seulement \$5 par jour", lit-on dans le communiqué. Environ 300 fermes danoises pouvant accueillir au moins 1,300 personnes sont à la disposition des touristes. Le Bureau de tourisme de Danemark indique que ces établissements répondent aux normes reconnues et que dans chacune des fermes au moins un membre de la famille peut parler la langue de ses hôtes. Votre agent de voyage, ou les services des voyages de la compagnie SAS peuvent vous fournir de plus amples détails à ce sujet.

Pour sa part Air Canada de concert avec Tourmat Inc., offre des séjours dans des châteaux. La vie de château est maintenant à la portée de toutes les bourses... du moins pendant deux semaines. Les excursions touristiques qui se font en voiture particulière et conduites par un guide de formation universitaire, comprennent sept circuits différents, conçus de façon à conduire les touristes à l'un ou l'autre d'une série de 63 magnifiques châteaux-hôtels. Air Canada vient de publier un dépliant sur ces vacances de "châteaux"... vacances enrichissantes qui font revivre l'histoire de France, jalonnée de châteaux célèbres.

Pour la première fois, l'invitation du "Club 33" s'adresse cette année aux Canadiens. Peu importe que vous soyez marié ou célibataire, seul l'âge compte. La carte de membre ne coûte rien et s'obtient en s'adressant aux bureaux des lignes aériennes scandinaves au Canada. Le Club 33 qui a débuté en Suède, il y a six ans, a pour but de permettre à des jeunes de 18 à 33 ans de profiter de la Méditerranée aux meilleurs prix possibles. La carte de membre en plus des taux réduits de transport, permet de participer à des party club, profiter de prix spéciaux dans les boutiques de Copenhague les boîtes de nuit, discothèques, agences de location d'autos, etc...

L'auberge de jeunesse de Matane est une institution vouée au développement du tourisme populaire, un centre d'accueil, enfin, un établissement qui assure, à prix très modique, le gîte et le couvert à toute personne âgée de 14 à 30 ans. L'auberge est située à la campagne, mais à proximité de la ville et compte 300 chambres privées (armoire de rangement, bureau de travail, évier, fenêtre panoramique sur la mer) et de petits appartements modernes de six chambres entièrement meublées: cuisine, réfrigérateur, literie, couverts, buanderie et salle de couture. Une équipe de conseillers de séjour reçoit, dès son arrivée au centre, chaque individu ou membre de groupe, et est en mesure d'assurer à ses invités les activités de leur choix.

"France" autour du monde en 1972

Depuis son entrée en service en 1962, le paquebot "France" a affecté à ce jour 60 croisières en Europe et aux États-Unis, toutes pratiquement vendues à la limite de capacité du navire, et parmi lesquelles les deux plus longues, la "Croisière Impériale" en 1969 et la "Croisière des Trois Continents" au début de 1970, comptent parmi les mieux remplies et les plus brillantes.

Encouragées par ce succès, la Compagnie Générale Transatlantique a décidé de toucher maintenant un nouveau marché international important déjà cultivé avec succès par certains armements étrangers, en organisant, pour la première fois de sa carrière, une croisière du Tour du Monde du paquebot "France" au cours du premier trimestre 1972.

L'itinéraire vient d'en être arrêté. Partant du Havre le 5 janvier 1972, le paquebot touchera successivement Southampton, New York le 10 janvier, Nassau (Bahamas), Trinidad, Rio de Janeiro, les Malouines. Traversant le détroit de Magellan, il fera escale à Punta Arenas, puis à Valparaiso. Après avoir touché l'île de Pâques, il fera route dans les Mers du Sud, relâchera à Tahiti, franchira le 180e méridien, puis fera escale à Suva (Îles Fidji), Nouméa et Port Moresby (Nouvelle Guinée). Remontant alors au Nord, par le détroit de Torrès, il touchera

ra Bali, Hong-Kong et, éventuellement, Bangkok. Après escale à Singapour, il traversera l'Océan Indien en touchant successivement Colombo, Bombay, Zanzibar, La Réunion et enfin Le Cap, d'où il regagnera l'Europe par Luan-dar et Dakar.

Le débarquement des passagers européens aura lieu à Cannes le 2 avril après 88 jours de mer, 22 pays touchés et 40,893 milles marins parcourus. Ceux des passagers canadiens et américains, qui feront en outre escale à Madère sur leur route de retour vers les États-Unis, s'effectuera à New York le 10 avril, après 91 jours de croisière, 23 pays touchés et 41,818 milles parcourus.

C'est donc en fait tout près de deux fois la longueur du tour du monde à l'échelle que représentera cet itinéraire conçu par la Compagnie Générale Transatlantique pour équivaloir harmonieusement les temps de séjour à la mer, et ceux de visites d'escales choisies parmi les plus intéressantes, et parfois aussi les plus inaccessibles et les plus méconnues du monde actuel.

La présence à bord d'ém-inents conférenciers, spécialistes des régions touchées par le navire, permettra en outre aux passagers d'approfondir leur connaissance préalable des pays visités et de faire ainsi de cette croisière une occasion unique de découverte.

EN EXCLUSIVITE...!

VACANCES ESPAGNOLES

VOYAGE SPECIAL DU 11 AU 27 SEPTEMBRE 1970



JEAN JUAN
Directeur général

Avec la collaboration de



Planifié et accompagné personnellement par M. Jean Juan, le spécialiste de l'Espagne à Québec.

PRIX DE MONTREAL
TOUT COMPRIS

\$495.00

LISBONNE - MADRID - MALAGA
TORREMOLINOS - LA COSTA DEL SOL

Demandez, sans engagement, notre dépliant détaillé

VOYAGES JEAN JUAN

1033, ROUTE DE L'EGLISE - STE-FOY - TEL.: 653-7264

"UN NOM EN VOYAGES"
18 ans d'expérience à votre service

GASPESIE, Gaspé, Percé, Ile Bonaventure, 17-20 juillet \$59.
MARITIMES, Louisbourg, G.-Pré, P.-Royal, Beauséjour, 17-21 juillet \$97.
MANIC 5, Côte Nord, Charlevoix, 24 au 27 juillet \$65.
RICHELIEU, LAC CHAMPLAIN, Lac George, 31 juillet au 2 août \$49.
GRECE, TURQUIE, LIBAN, ITALIE, FRANCE, Croisière en Méditerranée, 2-22 novembre \$937.
Aussi: MIDLAND, PITTSBURG, LAC ST-JEAN, DETROIT, ALGERIE, EGYPTE, INDE...

AGENCES FRANCISCAINES
500 Be Ave, Québec (523-0031)

La vie des livres

"Le moulin de Beaumont", noir sur blanc

Le 28 mai 1947, Arthur Labrie, fils d'un meunier de St-Charles de Bellechasse, entré en possession du moulin de Beaumont. M. Labrie vient de publier un livre dans lequel il décrit la restauration, qu'il a dû effectuer, du moulin de Beaumont.

Ce moulin est un bâtiment de style canadien, à deux versants de 90 degrés, du type de la maison d'artisan de la cote de Beaupré, mais à la mansarde. Il a trois étages et un grenier. Le toit sud est légèrement balbe et comporte trois lucarnes. Les fondations et la cage de la roue sont en maçonnerie, et tous les murs en bois recouvert de bardeaux aux extrémités, sur les mansardes et sur le toit.

Étant situé sur le ravin, ses dimensions sont en quelque sorte celles du lit du ruisseau, soit cinquante pieds de largeur, sur quarante-trois pieds de hauteur totale. Il forme un pont entre les deux rives, de sorte que les portes principales se trouvent au troisième étage.

Toutes les fenêtres sont à petits carreaux; il y en a six au premier étage, dix au deuxième étage, dix au troisième, formant avec les portes et les lucarnes un total de trente-huit ouvertures.

Les deux premiers étages servent à la machinerie; le troisième de logement, et le grenier

de chambre à coucher et de remise.

Entretenant une visite imaginaire des lieux, l'auteur demande d'oublier "nos costumes et notre mode de vie" et d'essayer "pour un moment, de revivre l'existence des habitants de la région ou de ces artisans, qui ont oeuvré dans le moulin pour pourvoir à l'essentiel de la vie, en préparant la farine de blé et la laine".

En conclusion de son ouvrage M. Labrie note: "Il reste que ce moulin est un des quelques survivants d'une ère révolue. Il représente la dernière génération de ces petites industries, qui contribuaient à rendre la vie plus facile à cette époque où nos ancêtres devaient pratiquement tout faire de leurs propres mains."

"Combien en reste-t-il dans la province, se demande M. Labrie, et quelles mesures devrions-nous prendre pour les protéger de la destruction?" "Pour répondre à cette question, il faudrait d'abord en faire l'inventaire et ensuite établir un système d'assistance à la restauration, afin d'en sauver le plus grand nombre possible pour les générations futures, enrichissant ainsi notre patrimoine national des plus beaux joyaux de nos compagnes."

Dans les chapitres précédents de l'ouvrage de M. Labrie, et

qui sont consacrés à l'histoire du moulin de Beaumont l'auteur fait appel à un nombre important de documents qui indiquent à plusieurs endroits, de quelle façon les Québécois, au cours de leur histoire ont pu être victimes d'une exploitation non équivoque par des bien-nantis de l'époque.

Exemple: "Le commerce de farine de Péan et ses associés, au moulin de la chute à Maillois, faisait alors des affaires d'or. Voici ce que dit l'historien Thomas Chapias sur cette organisation frauduleuse dont Péan, cadet et Deschenaux étaient les sociétaires: "L'influence redoutable dont jouissait ce triumvirat lui permit de s'emparer du commerce et de pratiquer, avec un succès désastreux pour le peuple, l'accaparement des denrées. Cadet était l'homme d'action et d'exécution. Pendant que les deux autres lui assuraient le bon vouloir et la protection souveraine de l'intendant, il parcourait le pays, achetait des farines, du blé, des bœufs, puis faisait des ventes lucratives pour les postes et la subsistance des garnisons. Péan possédait à St-Michel une seigneurie où il y avait un moulin, auprès duquel il fit construire de vastes hangars. Les vaisseaux frétés par Cadet allaient y prendre des chargements de denrées, dont une ordonnance avait in-

terdit l'exportation, et que, malgré cette défense, les associés expédiaient à l'étranger, en s'efforçant de dérober cette manœuvre au peuple. Celui-ci, en effet, ressentait durement les effets de ce système... Bientôt on fut réduit à s'arracher le pain à la porte des boulangeries. Les mères en désespoir de ne pouvoir en donner à leurs enfants, coururent chez Bigot pour implorer son secours et le supplier d'imposer son autorité. Mais en vain; il daignait à peine les écouter. De son côté, l'habitant taxé au-delà de ses forces se présentait inutilement pour faire des représentations. On le faisait parler au secrétaire, Joseph Brassard Deschenaux, qui commençait par le maltraiter et le menacer, de le faire mettre en prison..."

(THOMAS CHAPIAS, LE MARQUIS DE MONTCALE, 336)

"Nous comprenons maintenant pourquoi M. Labrie, pourquoi Péan avait fait construire son moulin en bas de la falaise, au pied de la chute, dans un endroit difficilement accessible. C'était en quelque sorte un repère de contrebandiers, qui entreposaient leur butin dans une baie bien protégée, à l'abri des passants, pour ensuite l'expédier par voie d'eau, selon leur bon plaisir et leur intérêt."

Enfin, le livre de M. Labrie comporte des anecdotes, dont la suivante:

"Un jour, le premier octobre 1775, un père Jésuite prêchait une retraite à St-Michel et, dans un de ses sermons, insistait sur "l'obéissance due aux puissances temporelles". Un paroissien se leva dans l'assistance et lui cria: "C'est assez longtemps prêcher pour les Anglais". Averti de l'événement, Mgr Briand envoya une lettre au curé Lagroix, devant être lue au prône des paroisses de Beaumont et St-Michel, et demandant de lui désigner qui était responsable de ce méfait, car autrement il devrait prononcer l'interdit sur ces deux paroisses. On trouva le coupable, mais il ne voulut pas se soumettre aux directives de l'évêque et fut alors excommunié avec ceux qui partageaient ses opinions."

"Le moulin de Beaumont", dont M. Arthur Labrie est l'auteur, a par ailleurs nécessité la collaboration de Michel Vallières pour le dessin de la couverture, de Léon Bernard et Jean Roy pour les photos qui illustrent l'ouvrage, photos accompagnées de dessins à la plume exécutés par Maurice Marquis.

J.P.G.

BILAN DES DIX ANS DU CONSEIL SUPERIEUR DU LIVRE

Rapport de M. Pierre Tisseyre, président du Conseil Supérieur du Livre lors de l'Assemblée générale annuelle tenue à Montréal au Club Canadien, mardi le 23 juin 1970.

Après dix ans d'existence, il est bon de faire le bilan de l'oeuvre du CSL et de préciser les tâches qui l'attendent. Je laisse à M. Patenaude le soin de rappeler la prodigieuse expansion qu'il a donnée au secrétariat qu'il dirige et aux réalisations concrètes qui ont servi nos sociétés professionnelles et le livre en général. Je veux ici rappeler seulement ce qu'a été l'action du CSL, auprès des pouvoirs publics à Québec.

Dès le début le CSL s'est efforcé de devenir d'abord l'interlocuteur valable pour le gouvernement. Nous y avons réussi et malgré des difficultés au niveau de certains hauts fonctionnaires, nous pouvons affirmer qu'au moment où les libéraux ont perdu le pouvoir en 1966, le ministre des Affaires culturelles de l'époque, M. Pierre Laporte, avait été gagné à nos idées puisqu'il avait confié à Me Yves Pratte

le soin de rédiger un projet de loi qui, s'il avait été voté, aurait assuré le développement d'un réseau de bibliothèques dignes de notre pays et conforme aux exigences culturelles des Québécois.

La perte du pouvoir des libéraux en 1966 nous a obligés à repartir à zéro. Petit à petit, cependant nous avons gagné à notre cause au ministère des Affaires culturelles, tous les hauts fonctionnaires et, au ministère de l'Éducation, le ministre lui-même puisqu'il annonça publiquement une loi pour la protection de l'édition québécoise.

En fait un projet de législation qui visait à une politique globale du livre était sur le point d'être remis au gouvernement lorsque ce dernier fixa au 29 avril la date des élections.

Voilà pour le passé et s'il ne serait pas juste d'affirmer que dix ans d'efforts se sont soldés finalement par un échec, il faut bien admettre que pendant ces dix ans, la profession et les libraires en particulier ont vécu d'espoir.

Que nous réserve l'avenir? Tout d'abord, il faut tenir compte du chemin parcouru. Le CSL est reconnu par le

nouveau gouvernement comme l'interlocuteur valable. Son directeur général s'est même récemment fait dire par l'Hon. François Cloutier, ministre des Affaires culturelles, qu'il mettait le problème du livre au premier plan de ses priorités. Par conséquent, nous ne repartons pas à zéro.

Cependant la situation n'est plus celle d'il y a neuf ans, ni même celle d'il y a quatre ans. La plupart des libraires de la province se sont usés à soutenir une guerre de prix qui n'a profité à personne.

Nous approchons du dernier quart d'heure. De deux choses l'une; ou bien le gouvernement agira sans tarder, c'est-à-dire dès cet automne et donnera à la profession les lois dont elle a besoin pour survivre, c'est-à-dire pour les libraires, une réglementation du commerce du livre qui leur assure les marges indispensables à la bonne marche de leurs affaires, pour les éditeurs de manuels scolaires, une protection effective contre l'envahissement étranger et pour les éditeurs d'ouvrages littéraires, des subventions accrues pour pallier à l'étroitesse du marché.

Ou bien le Québec sera irrémédiablement entraîné sur les traces du Canada anglais, lui-même imitant ce qui se passe aux États-Unis; c'est-à-dire qu'il n'y aura plus dans la province, que des librairies universitaires et collégiales en dehors de Montréal et de Québec où l'on trouvera encore, comme à New York ou à San Francisco, quelques librairies bien placées qui pourront compter sur une clientèle de passage suffisamment importante.

En ce qui concerne la distribution du livre originaire de France, de Belgique ou de Suisse, on la retrouvera solidement entre les mains d'Hachette et des autres maisons françaises qui auront décidé de s'installer dans le Québec.

En ce qui concerne l'édition scolaire, les grandes maisons américaines et quelques maisons françaises s'empareront de la quasi totalité du marché, ne laissant aux maisons québécoises que quelques miettes ici et là, comme les Américains l'ont fait à Toronto dans les années '20.

Quant à l'édition littéraire, ne pouvant s'appuyer sur un véritable réseau de librairie, ni sur des maisons d'édition dont les frais généraux sont payés par l'édition scolaire, elle retombera à un niveau qu'elle occupait il y a une dizaine d'années.

En ce qui concerne la distribution du livre originaire de France, de Belgique ou de Suisse, on la retrouvera solidement entre les mains d'Hachette et des autres maisons françaises qui auront décidé de s'installer dans le Québec.

En ce qui concerne l'édition scolaire, les grandes maisons américaines et quelques maisons françaises s'empareront de la quasi totalité du marché, ne laissant aux maisons québécoises que quelques miettes ici et là, comme les Américains l'ont fait à Toronto dans les années '20.

Quant à l'édition littéraire, ne pouvant s'appuyer sur un véritable réseau de librairie, ni sur des maisons d'édition dont les frais généraux sont payés par l'édition scolaire, elle retombera à un niveau qu'elle occupait il y a une dizaine d'années.

nées avec toutes les conséquences tragiques que cela entraînera inévitablement pour nos jeunes écrivains.

Le sérieux de la situation, l'approche du point de non retour, sont des éléments qui, croyons-nous, ne pourront laisser froid notre nouveau ministre des Affaires culturelles, écrivain lui-même et qui a donné déjà maintes preuves de l'intérêt qu'il porte à tout ce qui touche le livre (...)

En fait le CSL doit avoir deux objectifs: le premier, c'est d'obtenir la réglementation du commerce du livre car toute aide apportée au réseau de distribution se répercute sur les éditeurs et les écrivains alors qu'une aide qui se limite aux écrivains avorte rapidement si les oeuvres que ces derniers créent ne peuvent pas être publiées ou si, une fois publiées, elles se vendent peu parce qu'insuffisamment distribuées, parce qu'il n'y a pas assez de libraires pour les présenter au public.

Le deuxième objectif, c'est d'obtenir du gouvernement qu'il rétablisse l'égalité des chances en faveur des éditeurs de manuels scolaires québécois en les protégeant contre l'invasion étrangère.

JEAN-CHARLES HARVEY, ÉCRIVAIN ET PRÉCURSEUR

Jean-Charles Harvey, auteur des *Demi-civilisés*, et fondateur du *Journal*, écrivain condamné par l'Église du Québec, poète de la liberté et journaliste aux idées révolutionnaires, rebondit aujourd'hui dans l'actualité, trois ans à peine après sa mort, grâce à la publication d'une biographie que lui consacre Marcel-Aimé Gagnon, sous le titre de *Jean-Charles Harvey, précurseur de la révolution tranquille*.

M. Gagnon a confié aux Éditions Beauchemin son manuscrit de quelque 400 pages, sur lequel il a travaillé depuis la mort d'Harvey, après avoir publié deux autres biographies de grands journalistes: *Le ciel et l'enfer d'Arthur Buies* et *La vie orageuse d'Oliver Asselin*. Cette oeuvre lui avait mérité, en 1963, le "Prix du grand jury des lettres", section des Essais.

Dans son avant-propos, le biographe souligne que ce livre sur Harvey complète une trilogie, soit l'étude d'un siècle d'histoire à travers trois illustres journalistes du Canada français: Arthur Buies (1840-1901), Oliver Asselin (1874-1937) et Jean-Charles Harvey (1891-1967). "De ce triumvirat, écrit M. Gagnon, Harvey fut celui qui eut le plus à souffrir de l'ostracisme clerical et politique".

Muni d'une documentation à peu près complète et de témoignages de personnes qui ont connu son héros, même au temps de son enfance, l'auteur de Jean-Charles Harvey, précurseur de la révolution tranquille, raconte dans le style simple, clair et alerte qu'on lui connaît, l'histoire d'un homme d'une oeuvre et d'une époque.

Certes, plusieurs lecteurs de cet ouvrage seront surpris d'apprendre, par exemple, que Jean-Charles Harvey, et nul autre, est le précurseur de toutes les grandes réformes qui ont été instituées, à partir de 1960, dans le domaine de l'éducation.

Ils apprendront aussi qu'Harvey, lorsqu'il est sorti de chez les Jésuites après six ans de scolasticité et qu'il a publié des nouvelles et romans scandaleux, est devenu l'ami n°1 du clergé, le Voltaire du Québec.

Puis, lorsqu'il s'est érigé contre le séparatisme du chanoine Lionel Groulx, qu'il a flirté avec le communisme, qu'il a dénoncé l'Ordre de Jacques-Cartier, qu'il a combattu comme nul autre Canadien français pour défendre la liberté de parole, d'écrits, d'idées, d'associations, de culte et de politique, ce journaliste d'avant-garde a été honni par les éléments nationalistes du Québec, traité de "renégat à sa race", de "communiste" et de "franc-maçon".

"C'est ainsi qu'Harvey aussi, le premier chez nous, a le mieux réussi à tenir tête aux puissances cléricales, politiques et séparatistes. Il nous a appris, par ses actes de courage et sa témérité, à nous affranchir et à dominer notre peur atavique", dit M. Gagnon. Sa

biographie est une oeuvre de la liberté au Québec.

Cette vie tumultueuse, remplie de luttes perpétuelles pour la défense des droits de l'homme, pour la conquête de notre destinée sociale, économique, politique et religieuse, cette passion absolue d'un chef de file et réformateur qui a mené pendant plus de cinquante ans

une guerre sans merci contre l'étroitesse d'esprit, l'obscurantisme, les tendances anarchiques, les régimes dictatoriaux, ce désir de servir le peuple au moyen d'une plume inarrêtable, font du livre de Marcel-Aimé Gagnon une vaste fresque d'ouï se dégage, haut en stature et en couleur, l'homme libre et sans peur, mais non sans reproche, que fut le brillant journaliste, écrivain et poète: Jean-Charles Harvey.

Croissance rapide de l'édition au Québec

QUEBEC — (O.I.P.Q.) — En 1969, les maisons d'éditions du Québec ont publié quelque 272 ouvrages (livres et brochures). Ce chiffre représente une augmentation appréciable de 55 pour cent par rapport à l'année précédente et semble bien refléter la vitalité de l'édition québécoise. De plus, chaque livre tire en moyenne à 5,450 exemplaires, ce qui se compare avantageusement aux tirages déclarés par la plupart des pays où l'édition est importante.

La Bibliothèque nationale du Québec qui en plus d'être mandatée à appliquer la loi sur le dépôt légal, compile depuis deux ans les statistiques de l'édition au Québec, a révélé ces chiffres dernièrement.

Si l'on étudie les parutions par catégories, on remarque que c'est dans la section "textes littéraires" qu'on observe le plus grand nombre de titres: en 1969, on a publié 211 oeuvres de créations (romans, nouvelles, recueils de poèmes).

En fait, les seules catégories de littérature, religion et sciences naturelles représentent plus du tiers de toute la population.

D'autre part, on remarque des changements intéressants dans l'importance que semblent prendre certains types de livres. Dans les sciences naturelles, on est passé de 14 titres en 1968 à 114 en 1969, une augmentation de 700 pour cent; en science politique l'augmentation a été de 264 pour cent; des augmentations au-dessus de la moyenne ont aussi été enregistrées dans les sciences médicales, dans la critique littéraire et dans la géographie et les voyages.

De plus, en comparant l'édition québécoise avec celle des autres pays on observe les situations suivantes. Dans la catégorie des divertissements, jeux et sports, la proportion avec l'ensemble des parutions dépasse largement celles des autres pays. Cependant, comme on ne connaît pas les chiffres pour les États-Unis, on ignore s'il s'agit d'une caractéristique de la civilisation nord-américaine. Deux autres catégories accusent une forte proportion au-dessus de la moyenne: l'enseignement — l'éducation et les mathématiques; (ceci en raison des nombreux manuels scolaires à l'essai à tous les niveaux). Cependant, même si les textes littéraires forment la catégorie la plus importante au Québec, leur proportion par rapport au total des parutions est inférieure à la moyenne des autres pays.

"Un diplôme en Bavière"

Quand on a lu l'histoire, on ne s'y laisse pas prendre, le titre nous fait rire. Ce diplôme s'inscrit dans la nuit du temps, le temps qui se compte en minutes, le temps à gagner, celui d'un vif transi qui désire se reposer sur ses lauriers... mais.

L'auteur affirme dans un avant-propos de quelques lignes qu'en publiant ce roman, il a tenu une promesse in extremis à un "ami" aventurier, de son cru, de publier ses précieuses escapades qu'après sa mort. Voilà qui est fait et admettons que les deux dans ce jeu, se sont pris au sérieux.

Lu au grand vent d'été, cet ouvrage a probablement été aussi écrit sous la brise sensuelle d'août, c'est ce qu'on décèle dès les premières pages. Il a tout de même l'avantage d'être simple, dépouillé d'apparat, il a le souffle pressé et le lecteur n'a aucun effort à faire pour comprendre. L'humour fréquent accompagne heureusement le déroulement de cette histoire plutôt fade. Si l'on part de cette déclaration que fait notre héros "toute femme est belle en soi" et "mais que veut l'homme", tout laisse à désirer et à supposer.

Écrit sur un ton réaliste, nul romantisme ni poésie n'est l'apanache de ce récit. Les atmosphères froides, les répliques directes des personnages font voyager le Livre des Livres avec les draps de lit; ce qui en fait un roman d'affaires. Faut-il encore traiter le contexte de jansénisme quand l'amour se mêle avec la messe? Les nombreuses descriptions de villes, de sites, de paysages semblent le souci principal de l'auteur, ce qui reste dans le ton du roman, c'est le côté tendre si l'on veut, qui enjolive l'aveu.

On a dit que sous son ton badin, le drame couvait sous la cendre. Oui, étant donné que les héros ont la profondeur que l'auteur leur prête, il n'y a pas à discuter plus longtemps. Disons que c'est un livre léger qui passe comme un zéphir et qui n'apporte pas sur la pédale forte. Il n'y a pas de mal à lire "Un diplôme en Bavière", épais de cent cinquante et une pages bien "tapées". Il a été publié chez Flammarion en 1970.

SABINE POULIN

Daninos

Ludovic Morateur ou le plus que parfait

Roman

Ludovic Morateur est maître horloger de profession et perfectionniste de nature. Dans sa vie privée il note sur 20 ses femmes préférées, dans sa vie professionnelle, il réagit par une crise de simplicité contre la complexité de ces montres toutes fières de pouvoir plonger à 800 mètres sous l'eau mais incapables de donner clairement l'heure. En dépit de certaines mésaventures sentimentales — son fils ne lui "souffle"-t-il pas un cover-girl anglo-suédoise qui avait obtenu 18-12 dans son ordinateur personnel? — Ce PDG épris de perfection aura à peu près tout réussi dans sa vie. Sauf sa mort. Calculée, elle aussi, pourtant, de

façon à lui éviter décrépitude et cancer, elle interviendra à l'heure de son choix... mais quelques secondes trop tôt — des secondes qui lui eussent fait des années. A travers le personnage de Ludovic Morateur, ce "PLUS QUE PARFAIT" sans cesse aux prises avec une toute puissante Organisation qui détraque les chemins de fer comme les femmes, c'est tout notre univers en proie au délire perfectionniste de la machine — domestique, touristique, électronique — que Pierre Daninos étudie ici. Son premier roman depuis vingt ans.

PLON

Martin Blais

Philosophie du pouvoir

Politique

Les Éditions du Jour viennent de lancer *Philosophie du pouvoir*, de Martin Blais, dans la collection "Les cahiers de Cité Libre".

A coups de pierres, de cocktails molotov et parfois de fusils, notre époque vient de mettre en question tout ce qui semblait fondamental. Après la première rafale, Martin Blais, docteur en philosophie, docteur en sciences médiévales et professeur à l'Université Laval, se promène dans les ruines et fait, en philosophie et historien, une analyse de la situation.

Uniquement soucieux de la vérité, il procède sans le moindre ménagement. Ses phrases toujours courtes comme des adages et coupantes comme des lames n'épargnent personne qui ne doit être épargné.

Gilbert La Rocque

Le Nombri

Roman

Les Éditions du Jour viennent de lancer *Le Nombri*, premier roman de Gilbert La Rocque. Né en 1943, l'auteur a vécu son enfance à Rosemont et réside actuellement à Montréal-Nord. Il aime des auteurs comme Balzac, Proust, Joyce, Kafka et en déteste d'autres.

Dans son premier roman, l'auteur raconte l'histoire d'un adolescent, Jérôme, qui a été marqué par la mort de son père. Désespéré, Jérôme se regarde vivre et se fait horreur. Il se sait plus ce qu'il doit devenir et rêve de se détruire. Aussi se laisse-t-il emporter par ses cauchemars. Mais une fille, Nathalie, parviendra-t-elle

à le tirer de son angoisse et à lui faire oublier l'image de la tragique petite Isabelle morte dans son enfance?

Écrit dans un style très personnel et poétique, *Le Nombri* ne laisse pas indifférent. C'est une première oeuvre déjà riche où le traditionalisme et l'avant-gardisme s'amalgament parfaitement bien. Pour l'une des premières fois dans notre littérature, un écrivain décrit de façon inoubliable les quartiers populaires de la banlieue de Montréal.

Un premier roman qui est une révélation. Un premier roman qu'il faut lire absolument, car on en parlera beaucoup.

Jacques Hébert

Obscénité et liberté

Essai

Dans le monde entier, ce sont les auteurs qui rédigent, en tout ou en partie, le communiqué de presse signé par l'éditeur. Et quand un éditeur se mêle d'écrire un livre, il n'y échappe pas et doit écrire aussi son communiqué. Autant y aller carrément:

"Je vous annonce donc que les Éditions du Jour viennent de lancer un ouvrage de moi-même, intitulé *Obscénité et liberté*."

Pour ajouter au sérieux de mon livre, j'ai demandé à un éminent avocat, Me Claude-Armand Sheppard, de m'écrire une préface qui j'imagine, d'avance, savante et nécessaire. Je l'avais même invité à me critiquer avec la dernière rigueur, ce qu'il a fait bien modestement, m'accablant plutôt avec une complaisance coupable, de mots aimables, comme si je n'étais pas suffisamment vaniteux. Il me traite même de

"libéral impénitent", ce qui devrait me donner tous les avantages à Ottawa et à Québec!

Le but de mon petit livre: provoquer la discussion sur la place publique avant que le livre ne soit lu. Dans une première partie, je rends témoignage de ce que je sais et de ce que je pense du problème de l'obscénité en littérature. Une deuxième partie documentaire — de loin la plus intéressante! — est composée d'extraits de plaidoiries et de jugements dans quelques causes célèbres: *Lady Chatterley's lover*, *Histoire d'O* et cinq oeuvres du Marquis de Sade.

"Et voilà comment un citoyen paisible, qui, justement n'aime pas la pornographie, se crée une réputation de libéral!"

Jacques HEBERT

Pierre Elliott-Trudeau

Les cheminements de la politique

Politique

Il y a douze ans paraissait dans un journal populaire de Montréal une série d'articles sur la politique par M. Pierre Elliott-Trudeau, dont on ne pouvait prévoir, alors, qu'il serait un jour Premier ministre du Canada.

Ces articles étant restés d'une remarquable actualité, les Éditions du Jour ont décidé d'en faire un petit livre sous le titre de: *Les Cheminements de la politique*.

Comme l'écrit M. Jacques Hébert, président des Éditions du Jour, dans une note liminaire:

"A l'heure où la jeune génération croit

inventer la contestation, où les uns, souvent avec raison, se dressent en défenseurs des droits de l'homme, mais avec l'impression parfois de découvrir l'Amérique, où les autres remettent en question nos structures politiques en posant des crises énormes, comme si ce n'était pas la simple devoir du citoyen en démocratie, dans ce climat à la fois dynamique et dangereux, j'ai cru utile de soumettre à l'attention de ceux qui, s'agitant, ne répugnent pas encore tout à fait à la réflexion, ces propos réfléchis sur la liberté, le respect de l'homme et l'art de contester."

Daniel et Nicole Bertolino

Le guide de l'aventure

Aventure

Les Éditions Ici Radio-Canada et les Éditions du Jour viennent de lancer *Le Guide de l'aventure* de Daniel et Nicole Bertolino.

Daniel et Nicole Bertolino ont choisi l'aventure comme carrière. Plusieurs de leurs reportages filmés ont connu un vif succès à Radio-Canada. Dans ce guide pratique, les auteurs expliquent comment préparer et réussir une grande aventure.

Il y a d'abord les généralités de base, les formalités officielles à remplir, le budget à établir, la forme de voyage qu'on veut entreprendre, les moyens de transport qu'on utilisera, ce qu'il faut faire ou ne pas faire si l'on voyage seul, en groupe de garçons, de filles, ou les deux.

Mais comme il est bon de joindre l'utile à l'agréable, Daniel et Nicole Bertolino dressent un tableau complet de tout ce qu'il vous faut prévoir et emporter si vous vou-

lez, par exemple tourner un film à partir de votre expérience. Qui sait! S'il est bien fait, peut-être trouverez-vous, en revenant, à le vendre. Ou peut-être encore pourriez-vous écrire un documentaire qui sera publié dans un grand magazine. Pour y arriver, Daniel et Nicole Bertolino vous donnent tous les trucs. Ainsi vous serez sans doute étonnés d'apprendre que certaines firmes pourraient s'intéresser à votre projet et vous aider financièrement dans votre voyage.

Il est possible de voyager autrement, en devenant coopérant. Dans *Le Guide de l'aventure*, Daniel et Nicole Bertolino vous renseignent à fond là-dessus.

Écrit simplement, *Le Guide de l'aventure* est vraiment un livre pratique que vous devez consulter avant de partir à la découverte du vaste monde.

Beyrouth capitale cosmopolite

Par CY FOX

BEYROUTH (PC) — Les étrangers qui visitent Beyrouth, se rendent compte immédiatement que la capitale du Liban, dont l'atmosphère n'est pas sans rappeler la Riviera française, possède une population multilingue extrêmement cordiale vis-à-vis des visiteurs.

Il est difficile de réconcilier l'idée des menaces politiques qui assombrissent cette république de 2.500.000 habitants avec l'aspect qu'offrent les hôtels à la mode et les baigneurs exubérants, tout au long de la plage méditerranéenne de Beyrouth.

Partout dans la ville, restée célèbre pour l'influence gauloise qu'on lui a laissée des années de domination française, on sent une activité mercantile fébrile qui est un des traits dominants de cet important centre commercial du Moyen-Orient.

Les signes extérieurs de la crise actuelle sont tout d'abord difficiles à déceler: des chars d'assaut aux endroits stratégiques, et les bidonvilles qui servent de campements aux réfugiés misérables qui ont dû s'enfuir de ce qui était autrefois la Palestine.

En dépit d'incidents comme la mise à feu de l'ambassade jordanienne, à Beyrouth, par un groupe de gauche, les Libanais semblent de beaucoup préférer gagner de l'argent par divers moyens que de discuter des sombres événements relatifs aux tensions actuelles au Moyen-Orient.

La colère est là

Mais si vous commencez à parler avec des Libanais, dans l'une des trois langues qu'ils parlent presque tous, vous vous apercevrez que sous leur apparence placide se cachent de la colère et de l'inquiétude.

D'abord, ils se mettent tout de suite à rager — en arabe, en français ou en anglais — contre les attaques israéliennes contre le sud de leur pays. Et leur colère est en grande partie ressentie également par des étrangers qui habitent Beyrouth, cette métropole cosmopolite qui compte environ 1.000.000 de résidents.

Il y a 18 mois, lorsque les Israéliens ont déclenché une attaque aérienne sur l'aéroport international de Beyrouth, l'un des plus indignés parmi les gens de l'extérieur a été le général de Gaulle, alors président de la France. Ce dernier a immédiatement ordonné la suspension totale de toute expédition d'armes en Israël.

De leur côté, les Israéliens répliquent en affirmant que leurs attaques récentes contre le Liban, et particulièrement contre le Sud de ce pays, ne peuvent être imputées qu'au gouvernement de Beyrouth. Selon eux, le travail policier anti-guérilla qui aurait dû être effectué par l'armée libanaise, même si cette dernière ne compte que 12.000 soldats, doit maintenant être fait, au sud, par les troupes israéliennes.

A leurs dépens

Cependant, les Libanais sont convaincus que le but réel des Israéliens, est d'étendre leur territoire aux dépens de leur propre pays.

Quels que soient leurs motifs réels, ces attaques au sud ont fini par soulever une vive inquiétude pour la survie de cette nation, au Canada et dans d'autres pays lointains, où se trouve un total de 5.000.000 de Libanais expatriés, ou leurs descendants.

Environ 80.000 de ces expatriés sont maintenant au Canada, et environ un quart d'entre eux habitent Montréal. De façon générale, les Libanais vivant à l'étranger "sentent que la perte du Liban serait une perte personnelle", a déclaré à ce sujet le secrétaire général de l'Union mondiale des Libanais, M. Mansour Chalhita.

Un porte-parole libanais, parlant de la guerre de guérillas dans le sud, a déclaré catégoriquement que celle-ci n'a aucune importance et ne constitue pas une menace pour Israël.

"Leurs raids consistent uniquement en roquettes inefficaces et les Israéliens savent très bien qu'elles ne peuvent blesser personne", de dire ce porte-parole. De plus, act-il poursuivit, il n'y aurait pas eu de guerre de guérillas, n'eût été les politiques pratiquées par les Israéliens depuis des années.

Selon les Libanais, les Israéliens ont prouvé qu'ils étaient d'incorrigibles militaristes, et l'attaque de l'aéroport, en 1968, était suffisante pour détruire chez les Libanais, l'illusion que leurs liens amicaux avec l'Occident les protégeaient contre les "agressions".

Le Liban, par ailleurs, de même que les autres Etats arabes, reconnaît qu'Israël a le droit d'exister comme Etat, à condition qu'il retire ses troupes des territoires occupés depuis juin 1967.

Quoi qu'il en soit, une certaine nervosité continue d'exister à Beyrouth quant aux mesures à prendre pour préserver l'harmonie intérieure de la nation. A Tripoli, les rebelles se soulèvent régulièrement contre le fait que le gouvernement tente de mettre fin aux opérations des guérilleros.

Cependant, les porte-parole gouvernementaux nient les prédictions voulant que ce pays soit éventuellement soumis à une dictature militaire.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



Résumé: Suivant la loi, le fief, à la mort de son propriétaire, devrait passer à son plus proche parent de sexe masculin. Lady Maryn fait des plans. Bon gré mal gré, elle entend demeurer maîtresse des lieux.



Il lui faut trouver un mari avant que d'autres viennent réclamer l'héritage. Parce de ses plus beaux vêtements, elle entre, les yeux fixés sur Dale, espérant obtenir son consentement.



Elle se fait gale, charmante, même jolie, mais si subtile soit-elle, ses yeux reflètent la dureté. Mathilda reste silencieuse, comme d'habitude et elle est bientôt invitée à se retirer.



"L'homme que je choisirai comme époux dirigera ce château et toutes ces terres fertiles. Les redevances suffiront à en faire un homme riche et important." "Mais qu'arrive-t-il de votre fils?" demande Dale. "Il est l'héritier légal!"



"Oh, oui, le pauvre enfant", dit-elle en s'essuyant les yeux. "Il était toujours malade. Il n'était pas fait pour cette vie. Je crains. Il ne sera jamais capable de commander ce fief".



Dale va trouver Mathilda, sachant qu'elle lui apprendra la vérité. "Craignant pour la sécurité de son fils, Lady Maryn l'a conduit dans un monastère, mais lequel, personne ne sait, sauf elle, et elle a bien gardé son secret. La rumeur a couru qu'il était mort".



Etant les seuls adolescents dans le château, tous deux éprouvent un plaisir bien naturel à se trouver ensemble.



De la fenêtre, des yeux furieux les observent. Malgré une grande différence d'âge, elle projette d'épouser Dale, et elle rage à la pensée qu'il peut éprouver du plaisir en compagnie de sa belle-fille qu'elle méprise. La semaine prochaine.



La Famille TETEBECHE par Chic Young

Chérie, où est maman? Elle est allée à la boutique de robes "HELENE".



Fy vaais... peut-être pour-rais-je valider à porter ses paquets.



Elle était ici, M. Tetebeche, mais elle est partie au magasin de chaussures "MAXIME".



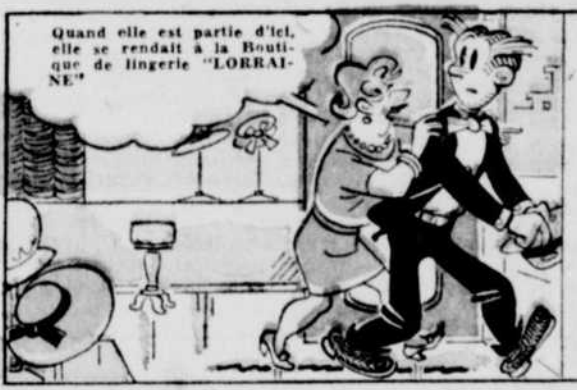
Je la rencontrerai-là-bas.



Elle est partie... cher sa modiste de chapeaux "PEGGY".



Elle est certainement dans les environs.



Quand elle est partie d'ici, elle se rendait à la Boutique de lingerie "LORRAINE".



Ce devient ridicule!



Elle vient de partir en disant qu'elle se rendait à la maison.



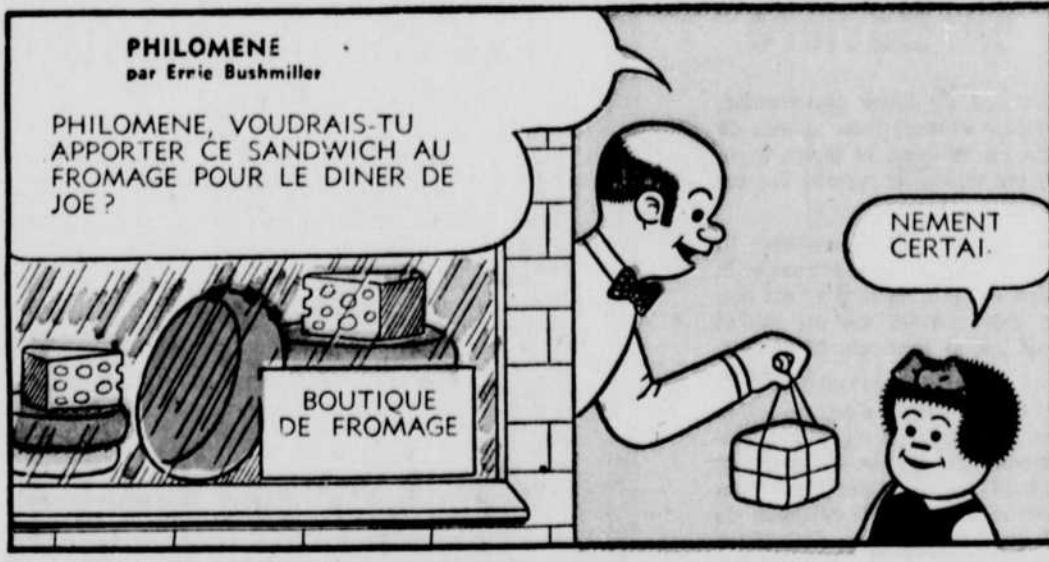
Ma maison!



Rosalie... tu es en retard pour le dîner... je parle que tu es allée flâner aux alentours de la salle de billard!



Quelle pitié, dire que j'aurais pu flâner aux alentours de la salle de billard!



PHILOMENE par Ernie Bushmiller

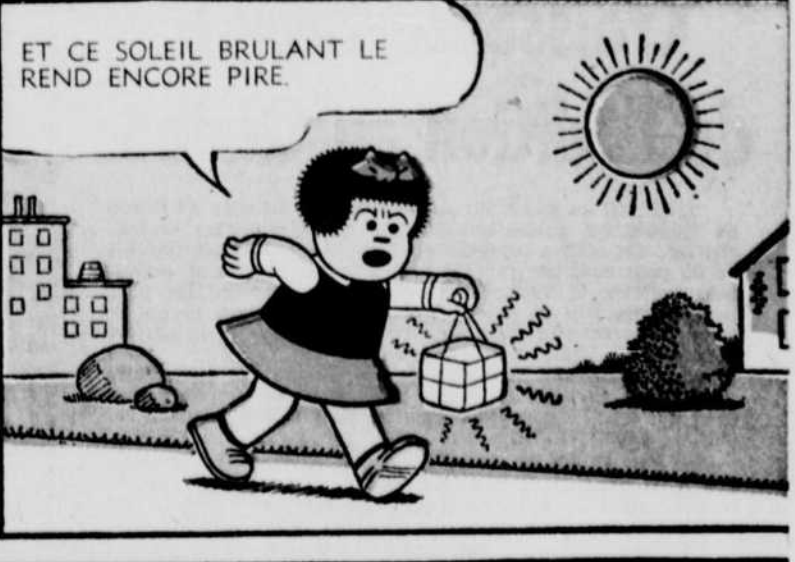
PHILOMENE, VOUDRAIS-TU APPORTER CE SANDWICH AU FROMAGE POUR LE DINER DE JOE?

NEMENT CERTAIN.

BOUTIQUE DE FROMAGE



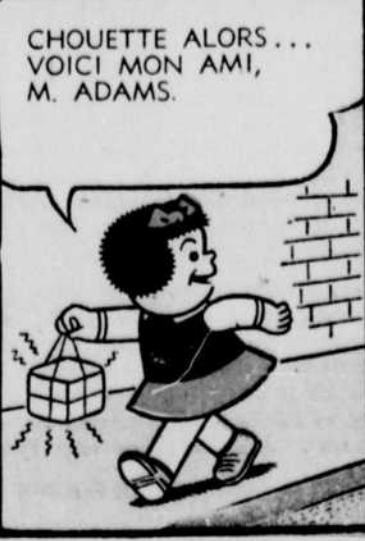
WOW... CE FROMAGE A UNE ODEUR TERRIBLE.



ET CE SOLEIL BRULANT LE REND ENCORE PIRE.



JE NE SAIS PAS COMMENT LE TENIR... IL DEMEURE A L'AUTRE COTE DE LA VILLE.



CHOUETTE ALORS... VOICI MON AMI, M. ADAMS.



MERCI BEAUCOUP DE M'AVOIR FAIT MONTER, M. ADAMS.

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (8) pas coté.

CANADIEN — Vendredi, lundi, mardi et mercredi: L'impossible amour de Charlie (couleurs) (—) à 7.00, 9.00. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: L'impossible amour de Charlie à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00. (4e semaine)

CANARDIERE — Hibernatus (couleurs) (E4) à 12.45, 3.45, 6.45, 9.40. Le secret de Josselin (couleurs) (A4) à 2.05, 5.05, 8.05. Fin à 11.10. (4e semaine)

CAPITOL — Représentation continue de 1.15 à 11.00. Nathalie s'éveille à l'amour (7) à 1.20, 4.35, 7.50. Le droit de naître (A6) à 2.50, 6.05, 9.20. (deux films en couleurs). (2e semaine)

CARTIER — Continue de 12.45 à 11.25. Letti Be (A5) à 12.45, 3.50, 6.55, 9.05. Help (E4) à 2.10, 3.15, 6.20. Fin à 11.25. (3e semaine)

EMPIRE — Woodstock (3) à 2.00, 5.20, 8.40. Fin à 11.45. (2e semaine)

LAURET — Sur semaine: Frissons garantis (—) à 6.15, 9.42. A Ghent: la mort est facile (5) à 7.55. Films à venir à 9.52. Fin à 11.12.

Samedi et dimanche: A Ghent: la mort est facile à 1.00, 4.35, 7.50. Films à venir à 9.52. Fin à 11.12.

LE BILOU — Sur semaine: Baisers volés (2) à 6.15, 9.40. Dans la chaleur de la nuit (—) à 7.50. Fin à 11.20. Dimanche: Dans la chaleur de la nuit à 12.45, 4.15, 7.50. Baisers volés à 2.50, 6.10, 9.40. Fin à 11.25.

LIDO — Samedi: L'initiation (6) à 6.00, 9.30. Je fais l'amour, pas la guerre (5) à 7.40. Dimanche: Je fais l'amour, pas la guerre à 1.00, 4.25, 7.40. L'initiation à 2.50, 6.00, 9.30. (3e semaine)

ODEON (Salle Dauphin) — Camelot (A4) (couleurs) à 12.10, 4.40, 9.15. Gentlemen de Londres (—) (couleurs) à 2.50, 7.30. Fin à 11.50.

ODEON (Salle Frontenac) — Les cultes des sept maréchaux (—) (couleurs) à 12.30, 4.20, 8.10. Le pont de Remagen (—) (couleurs) à 2.20, 6.10, 10.00. Fin à 11.50.

PARIS — Sujet court à 12.30, 2.35, 4.30, 7.50, 9.10. Deux femmes en or (6) à 12.50, 3.00, 5.00, 7.15, 9.40. (6e semaine)

PIGALLE — Actualités à 1.00, 6.30. Deshabillez-vous pouspée (6) (couleurs) à 1.15, 6.45. L'île interdite (—) (couleurs) à 2.41, 8.01. Le chat croque les diamants (—) (couleurs) à 4.25, 9.45.

STE-FOY (Salle Alouette) — Continue, mercredi, samedi et dimanche: Hello Dolly (A4) à 2.00, 8.22. Sujet court à 4.30, 10.50. Fin à 11.05. Sur semaine, en soirée seulement: Hello Dolly à 8.20. Sujet court à 10.50. Fin à 11.05. (3e semaine)

STE-FOY (Salle Champlain) — Continue, mercredi, samedi et dimanche: L'homme le plus dangereux du monde (—) à 1.25, 3.25, 5.25. Géants de l'Ouest (—) à 3.05, 7.05. Vendredi, lundi, mardi et jeudi en soirée seulement: Géants de l'Ouest à 7.05. L'homme le plus dangereux du monde à 9.25. (2e semaine)

ST-ROMUALD — Films à venir.



JE VAIS
DONNER
DU SANG
A LA
CROIX-ROUGE

LOUIS DE FUNES DANS
HIBERNATUS
4e SEM.
2e GRAND FILM
Le secret de Josselin
SALLE CLIMATISÉE
CANARDIERE
CENTRE D'ACHATS CANARDIERE — 661-8575



AUBERGE DE LA COLLINE
Danse ce soir, avec le Trio de l'Auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.

AU GRAND BOULEVARD
Au guitar-bar "La Bouée", danse de 10 h. à 2 h. a.m. En vedette, Claude Patry.

SAL TABARIN
Ce soir: spectacle, 10 h. 30 et 12 h. 30.

SARIL D'HUITRE
Ce soir: danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.

CABARET VICTORIA
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Jardins" et Denis Walsh.

CHATEAU BONNE-ENTENTE
Vendredi, samedi et dimanche: à la salle "Le Pailleur" de 7.00 à 10.00 heures p.m. Diner, avec violoniste et pianiste.

CHATEAU FRONTENAC
Danse avec orchestre. Discothèque.

CHATEAU LAC BEAUPORT
Danse à tous les soirs à la discothèque "La cage".

CHASSE GALLIE
La Discothèque la plus sélecte d'Amérique.

BRASSERIE JEAN TALON
Orchestre Bavaïrois, cuisine française, et allemande. Ambiance sans égale.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
En vedette cette semaine: JENNIFER. Danse avec le Trio Azzuro.

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN
Danse tous les soirs avec orchestre de choix. "Le Temple" discothèque psychédélique, "La Mousse Spacifique" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS
Au piano-bar, à partir de 10.00 p.m.: Pierre Roche.

HOTEL CAROL
Danse avec l'orchestre "Blue Stars".

HOLIDAY INN
Ce soir: "Les caves de l'abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.

HOTEL-MOTEL DES LAURENTIENS
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.

LA DILIGENCE
Au guitar-bar: Florient Lambert, danse.

LE BARILLET
Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

L'ITALIA
Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, à 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

MOTEL CARDINAL
Bibi — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.

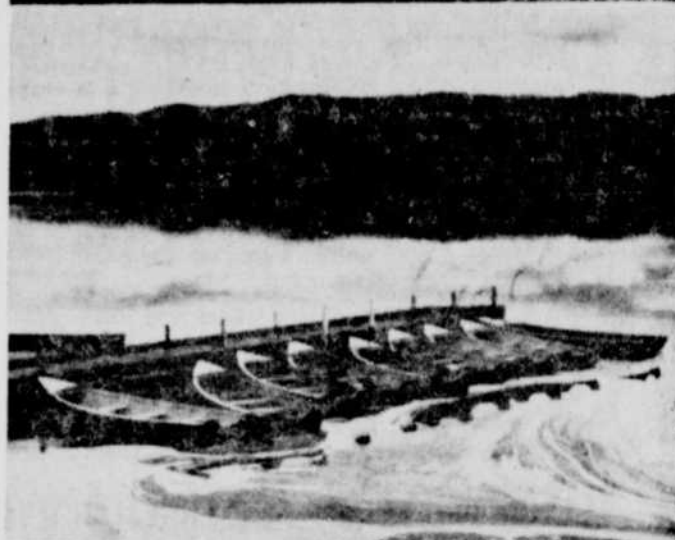
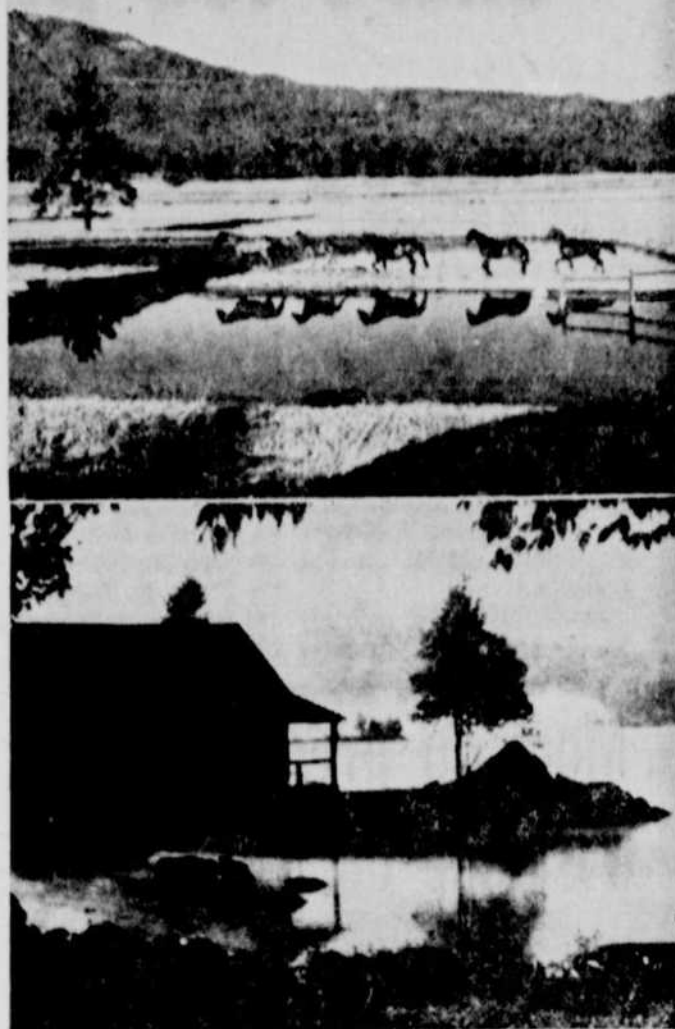
MOTEL LE VOYAGEUR
Au Salon-bar: "Le Rendez-vous": Le trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget de 9.30 p.m. à la fermeture.

RESTAURANT LA CROIX D'OR
Danse tous les soirs avec orchestre.

RESTAURANT LE CAILLON
Ce soir: Chantons en cœur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.

RESTAURANT SAM WONG
Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble d'André Laforce.

Le photographe artiste



L'âme des choses.

De la beauté se dégage toujours une âme et grâce à l'art photographique nous pouvons tous essayer de la retenir un peu.

Avant l'avènement de la photographie le langage visuel était réservé à quelques peintres de grand talent. Mais l'appareil-photo a changé tout cela. Il a ressuscité un art mort en nous avec les dernières représentations des caves préhistoriques. Bien qu'elle soit d'une grande facilité d'accès la photographie n'a en rien vulgarisé l'art de la représentation. En effet les appareils modernes qui font tout à l'exception du choix de la photo nous libèrent de la tyrannie de la technologie et nous permettent de donner libre cours à notre créativité.

Le sujet doit rejoindre notre sensibilité. Nous choisissons le moment et la lumière. Avec un peu d'inspection nous arrivons à connaître ce que nous ressentons à l'égard du sujet ainsi que l'angle personnel et original sous lequel nous voyons celui-ci; puis nous composons l'image dans le viseur. Enfin, d'un coup d'index sur le déclencheur la mécanique s'empare du tableau.

Dans ces conditions la photographie opère dans l'homme une libération, une réalisation qui ne peut être due qu'à l'exercice de sa créativité.

Cet art vous appartient pour peu que vous le désirez.



● VRAI DE VRAI: Le jeune Stephen Allan se demande s'il y a vraiment une différence entre l'hôtesse Guadalupe Hernandez et le modèle, au pavillon du Mexique de Terre des Hommes. Tous deux portent des costumes identiques prêtés au pavillon par le Musée d'anthropologie du Mexique. Stephen est le fils du Dr et Mme Barry Allan de Huntsville, Alabama. (Photo Terre des Hommes)

Le pop culinaire au Japon en montre au Musée du Québec

QUEBEC — OIPO — Le Musée du Québec présentera du 7 juillet au 3 août le pop culinaire au Japon. Cette exposition comprend des modèles en cire de 24 mets habituellement servis dans les restaurants japonais. Ces modèles sont utilisés comme moyen publicitaire dans les vitrines de restaurants et servent également de menu. Leur fascination tient à leur aspect quasi fétichiste. Ce sont des objets fonctionnels, mais qui, pour les occidentaux, représentent une forme

d'art pop de même qu'un document sociologique.

Cette exposition comprend, en outre, un certain nombre d'objets reliés au même phénomène, tels que des enseignes, des bannières, des menus, une couteillerie, une vaissellerie, ainsi qu'un panneau avec texte d'introduction, et six grandes photographies de boutiques japonaises.

Le Musée du Québec tient à remercier M. Alvin Balkind de la galerie nationale du Canada qui a organisé cette exposition en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères au Japon.

Mme Valéry est morte

PARIS (AFP) — Mme Paul Valéry, femme du célèbre écrivain, est morte cet après-midi, à Paris, dans la clinique où elle avait été transportée il y a quatre jours, à la suite d'un malaise. Elle était âgée de 93 ans.

Née Jeannine Gobillard, elle était la petite nièce de Berthe Morisot et sa famille était intimement liée avec celles de Mant de Mallarmé. Mariée à Paul Valéry en 1900 elle fut une compagne exemplaire pour le poète respectant l'isolement dont il avait besoin pour poursuivre sa double carrière d'écrivain et de secrétaire d'Edmond Leboy directeur de l'agence Havas.

Depuis la mort de l'écrivain en 1945, elle veillait avec sa fille Agathe Rouart à la publication des cahiers de Paul Valéry et à la mise en ordre des nombreux inédits qu'il a laissés. Elle devait assister dans le courant du mois à l'ouverture du musée que la ville de Sete vient de consacrer à l'auteur du "cimetière marin" mais elle s'intéressait plus encore à la préparation des manifestations qui marqueront en 1971, le centenaire de la naissance de Paul Valéry. Paul Valéry et sa femme avaient eu trois enfants, deux fils Claude et François et une fille Agathe.

CONVOICATIONS

Pour tout l'été jusqu'en septembre, au Centre d'Art St-Laurent, à St-Laurent, Ile d'Orléans, Galerie d'Art, exposition permanente, théâtre, exposition d'artisanat et antiquités canadiennes.

En plus, à partir du 10 juillet, exposition du peintre Pierre-Paul Bertin jusqu'au 20 juillet inclusivement.

A compter du 11 juillet, il y aura théâtre tous les samedis soirs à 20h30, avec la troupe du Théâtre d'Essai de Québec. Les deux pièces qui seront jouées sont: "Les temps fous" de Claire-France, et la "Révolution ou les temps considérables", de Jacques Couture.

Centenaire du bâtiment de la "Wiener Musikverein"

L'aspect familier des programmes de concerts sur fond d'or placardés sur les colonnes d'affiches de Vienne évoque tout naturellement la "Salle d'Or", la grande salle du bâtiment de la "Wiener Musikverein" (Société des Amis de la Musique). Cette société doit son prestige actuel au niveau élevé des concerts qu'elle organise et à un essor remarquable pris notamment après la Deuxième guerre mondiale et qui lui permit de s'affirmer parmi les institutions musicales les plus renommées de l'Europe. Les souvenirs que nous inspire le jour du centenaire font revivre ses débuts, son évolution et les métamorphoses qu'elle a subies.

Tout en remontant aux premiers origines des efforts entrepris à Vienne pour placer la culture de la musique au centre d'activités dirigées nous voyons s'imposer le personnage de Josef Ferdinand Sonnleithner, secrétaire des Théâtres de la Cour et auteur du libretto de "Leonore" de Beethoven; c'est lui qui, en fonctionnaire cultivé et compétent, s'employa le premier à la création de la Société des Amis de la Musique. Le premier projet mis à exécution chemin faisant vers la réalisation du but qu'il s'était fixé fut l'organisation, à des fins philanthropiques, d'une représentation de "Tinothée ou La Force de la Musique", oratorio de Haendel, qui eut lieu le 29 novembre 1812 au "Winterreitschule" (Manège d'hiver). Cette manifestation s'avéra un petit succès, les musiciens amateurs intéressés décidèrent de se grouper; on ouvrit une souscription aux personnes sollicitant la qualité de membre et disposées à satisfaire à toutes les obligations en découlant, on élaborait des statuts et choisit enfin le nom de "Société des Amis de la Musique de l'Empire d'Autriche". Sur autorisation de l'empereur François Ier, le rôle de protecteur de la société fut attribué à l'archiduc Rodolphe, ancien élève de Beethoven.

La société musicale nouvellement fondée s'adonna sans plus tarder à une activité des plus vives et loua, au début de l'année 1822, le "Herisson rouge", la maison n° 558 "Unter den Tuchten" (sous les arcades des drapiers); en 1830-31 elle en était déjà devenue la propriétaire et fit procéder à des transformations d'envergure. C'est ainsi que le concert inaugural eut lieu, le 4 décembre 1831, dans une salle pouvant recevoir 700 personnes; c'était la première salle de concerts accessible au grand public et qui devait rester, pour les décades suivantes, le centre de la vie musicale viennoise. Au bout de 20 ans toutefois, la maison "sous les arcades des drapiers" se révélait déjà trop exiguë; les démarches entreprises en 1862 auprès de Sa Majesté aboutirent, le 27 février 1863, à l'émission d'une ordonnance par laquelle la Société se vit accorder un bout de terrain situé sur la rive gauche de la Vienne, affluent du Danube. Après 4 ans de travaux préparatoires, un contrat fut signé, en mars 1867, avec le célèbre architecte Théophile Hansen et trois ans plus tard, le 6 janvier — le lendemain de la pose de la clef de voûte — le public accouru pour assister au concert d'inauguration exécuté sous la direction de Johann Herbeck put déjà se faire une idée de l'excellente acoustique de la grande salle que les experts contemporains considèrent toujours comme la meilleure qui soit en Europe.

Ce bâtiment nouvellement construit, très présentable et suffisamment large pour abriter les salles de concert, un conservatoire et les archives de la Société devint ainsi la pépinière où fleurissait la culture musicale viennoise représentée avant tout par les Brahms et les Bruckner qui tenaient par un lien étroit à cette institution. La conception originale de l'édifice se rapprochait fort de celle d'un palais, mais à mesure que le temps passait,

on se rendait compte de la nécessité de l'adapter aux nouvelles exigences inhérentes aux développements modernes; en 1911, Ludwig Richter — élève de Hansen — fut chargé de le rénover, ce qu'il fit en transférant l'escalier principal de la façade du bâtiment dans la partie centrale du foyer et en plaçant les criardes ayant supporté le balcon aux murs latéraux de la grande salle.

Mais cet édifice n'a pas suivi l'histoire purement architecturale; il a été le théâtre d'évolution et de métamorphoses jouant plus particulièrement sur le plan de la pédagogie de la musique; le conservatoire qui s'y établit dès le 1er octobre 1869 y connut une réorganisation et une rénovation des plus positives.

Dans une allocution prononcée devant l'assemblée générale le 10 mars 1870, le président Franz Egger attira l'attention, entre autres, sur le fait que le conservatoire était obligé de se maintenir de ses propres efforts, et sollicita l'assistance des autorités gouvernementales; cet appel lancé ne devait cependant trouver l'écho désiré que 40 ans plus tard, en 1909, alors, l'État finit par accorder au conservatoire des subsides et une protection profitable.

En automne de l'année 1872, la grande salle reçut son premier orgue qui fut remplacé, en 1907, par un instrument plus grand; le 29 septembre 1968 y fut inauguré un nouvel orgue à traction électrique.

La Société des Amis de la Musique serait impensable sans ses directeurs responsables de l'établissement et de l'exécution du programme des concerts organisés par elle. On avait commencé par 4 concerts ordinaires par an; dans les années suivantes, on décida d'ajouter deux concerts "extraordinaires" dont le nombre augmenta par la suite. La "Société chorale" (Société de chant, une association chorale) fit son apparition pour jouer un rôle de première importance jus-

le moulin DE St-Laurent ILE D'ORLÉANS

Programme pour la saison estivale 1970.

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi soir à 8.45 p.m.

MUSIQUE BAVAROISE: Orchestre "Les Gais Meuniers" (Die lustige Müller) 8 musiciens.

Jeudi et Dimanche soir à 8.45 p.m. et pendant l'heure du dîner (6 à 8 p.m., excepté lundi)

LAJOS MOLNAR virtuose violoniste tzigane de BUDAPEST

Spécialités de notre chef: Mets hongrois, Hongrois et Hongrois.

AMBIANCE UNIQUE.

Informations et réservations: 528-2688.

COLISEE DE QUEBEC

LUNDI, MARDI, MERCREDI

prochains, 8 heures 30 P.M.

après une tournée triomphale au Canada.

LES CHOEURS DE L'ARMÉE ROUGE

SES DANSEURS ET MUSICIENS ENSEMBLE DE 1801

Billets: \$2.00 à \$5.00

BILLETS A \$1.00 offerts aux Etudiants, Religieuses, Religieuses et Age d'Or, par un généreux mécène de Ste-Foy, qui veut rendre possible ce merveilleux concert spectacle aux personnes à revenus modestes. Se présenter au Palais Montcalm de midi à 6 hres, au Colisée, de 9 hres à 4 hres.

Réservations par téléphone au Colisée: 525-6189, pour les personnes de l'extérieur.

Au Sud-Vietnam

SUPPRESSION DES "CAGES A TIGRES"

SAIGON (A.F.P.) — Le gouvernement sud-vietnamien a annoncé qu'il supprimerait les "cages à tigres" du pénitencier de Con Son (Poulo Condore) si les informations faisant état de mauvais traitements infligés aux prisonniers sont exactes.

Un communiqué des services du premier ministre indique en effet qu'une délégation du ministère de l'Intérieur a été envoyée à Con Son pour enquêter sur la façon dont sont traités les prisonniers, en particulier ceux du "camp quatre", section où se trouvent les "cages à tigres".

"Si les récentes déclarations sur les conditions de détention de certains prisonniers sont confirmées, précise le communiqué, le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour redresser la situation et faire en sorte que tous les détenus soient traités de façon décente et humaine".

L'usage "des cages à tigres" dans le bagne de Poulo Condore a fait notamment l'objet, en 1967, d'un roman autobiographique qui a connu une très grande diffusion au Nord-Vietnam, "Bat Khuat" (L'irréductible), de Nguyen Duc Thuan.

Originaire de Nam Dinh, au Nord-Vietnam, l'auteur, âgé d'une cinquantaine d'années, avait été arrêté en 1956, à Saigon et condamné à la prison où il a fait l'expérience "des cages à tigres" pendant quatre ans.

Il fut libéré par hasard, raconte-t-il, après le coup d'Etat contre le président Diem, et réussit à regagner le Nord-Vietnam où il rédigea son livre.

Horrible par elle-même, la détention dans une telle cage était, dit-il, perfectionnée par les gardiens.

"Parfois, un prisonnier était enfermé avec un détenu devenu fou. Il avait à sa disposition une barre de fer et une écuelle usée aux bords tranchants. Les gardes,

en enfermant l'homme avec lui, déclaraient: "Celui-là vient pour te tuer. Il a déjà tué la femme et les enfants.

Tue-le, sans cela il va te tuer", écrit Nguyen Duc Thuan, qui explique que cet homme avait perdu la raison après la disparition de toute sa famille dans son village de Quang Nam, et après les tortures qu'il avait subies.

"Le fou frappe alors comme une machine avec sa barre de fer, raconte l'auteur, et de nombreux prisonniers ont été tués par lui ou mutilés à vie. D'autre fois, il remplissait son écuelle d'excréments et en aspergeait les cages voisines... mais bientôt, le fou vit ses forces décliner et finit par mourir dans sa cage".

D'octobre 1959 à mars 1960, 140 personnes sont mortes dans les "cages à tigres" qui sont au nombre de 120, deux rangées de 60 précise l'écrivain.

L'auteur écrit plus loin qu'il suffisait de signer une déclaration anti-communiste pour sortir de la cage et qu'il fallait une foi peu commune pour tenir.

Dans une cellule fermée, un homme peut encore réfléchir et il est, au moins, isolé de ses gardes, dit-il, mais dans la cage, on est sous le regard permanent des gardes qui peuvent intervenir à chaque minute.

Poulo Condore est composé d'une dizaine d'îlots, à une quinzaine de minutes de la côte. On y comptait, il y a une centaine d'années quelque 3.000 pêcheurs.

Poulo Condore servit ensuite à la France comme base de pénétration en Cochinchine, puis ses habitants furent déplacés et l'île devint un bagne pour l'Indochine. La plupart des dirigeants actuels du Nord-Vietnam y firent de longs séjours durant la période coloniale, notamment le président de la République du Nord-Vietnam, M. Ton Duc Thang, le premier ministre M. Pham Van Dong, et le secrétaire général du parti, M. Le Duan.

Signature de l'accord jordano-palestinien

AMMAN (A.F.P.) — L'accord mis au point par le gouvernement jordanien et le Comité central de la résistance palestinienne, sous l'égide du Comité de Tripoli, et dont le contenu a été communiqué aujourd'hui à la presse par M. Kaïd Ahmed, responsable du FLN d'Algérie, comprend cinq points et deux annexes, l'une concernant les obligations du gouvernement jordanien, l'autre les obligations de la résistance palestinienne.

Voici les cinq points de l'accord:

1. — Le Comité central de la résistance palestinienne sera l'autorité suprême et responsable pour toutes les organisations de Fedayin et leurs activités.

2. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

3. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

4. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

5. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

6. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

7. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

8. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

9. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

10. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

11. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

12. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

13. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

14. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

15. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

16. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

17. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

18. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

19. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

20. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

21. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

22. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

23. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

24. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

25. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

26. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

27. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

28. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

29. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

30. — La liberté et la défense de l'action de la résistance, sa protection et son droit à la mobilisation populaire rationnelle.

3. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

4. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

5. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

6. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

7. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

8. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

9. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

10. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

11. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

12. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

13. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

14. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

15. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

16. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

17. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

18. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

19. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

20. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

21. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

22. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

23. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

24. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

25. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

26. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

27. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

28. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

29. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

30. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

31. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

32. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

33. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

34. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

35. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

36. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

37. — Les engagements pris par le Comité central envers le gouvernement jordanien seront respectés par toutes les organisations de Fedayin. Les engagements pris par le gouvernement jordanien envers le Comité central engloberont toutes les organisations.

seront garanties par le gouvernement dans les limites de la souveraineté de l'Etat.

4. — Les Forces armées jordanien "héroïques" qui se trouvent face à l'ennemi, constituent un facteur essentiel parmi les Forces arabes unies à la résistance palestinienne par les liens d'un même combat.

5. — Force patriotique militante, la résistance palestinienne est l'une des conditions nécessaires du combat contre l'agression. Aussi convient-il de la renforcer.

L'accord prévoit d'autre part que le gouvernement jordanien prend les mesures suivantes:

1. — Il annule les mesures et dispositions exceptionnelles prises pendant la crise, soutient la lutte armée pour la libération et prend toutes les dispositions pour renforcer les liens entre Forces armées jordanien et résistants palestiniens.

2. — L'effort de mobiliser l'information au service de la révolution palestinienne et prend l'engagement qu'aucun organisme ou élément n'agira contre les intérêts de la révolution palestinienne.

De son côté le Comité de la résistance palestinienne adhère

aux principes suivants: interdiction de manifestations et de la présence de Fedayin dans les lieux publics, respect mutuel entre Forces jordanien et fedayine, approfondissement réciproque de l'esprit d'amitié.

L'utilisation des armes et des munitions pour les manoeuvres et les entraînements est formellement interdite dans les villes et lieux habités. L'existence de bases fedayin n'est pas autorisée dans les villes à l'exception des Forces de la milice populaire. L'emplacement des bases militaires de la résistance sera déterminée par un comité mixte composé de représentants de l'état-major jordanien et de la direction du "CLAP".

Tous les commandos s'engagent à respecter la législation jordanienne. Tout Fedayin, coupable d'un crime ou d'une contravention civile sera remis aux autorités jordanien. Aucun militaire ne sera accepté dans les rangs des mouvements de résistance.

Enfin, une commission mixte poursuivra l'action engagée, examinera les différends éventuels et poursuivra ses travaux afin d'établir les responsabilités à la suite des incidents de juin dernier.

De son côté le Comité de la résistance palestinienne adhère

aux principes suivants: interdiction de manifestations et de la présence de Fedayin dans les lieux publics, respect mutuel entre Forces jordanien et fedayine, approfondissement réciproque de l'esprit d'amitié.

L'utilisation des armes et des munitions pour les manoeuvres et les entraînements est formellement interdite dans les villes et lieux habités. L'existence de bases fedayin n'est pas autorisée dans les villes à l'exception des Forces de la milice populaire. L'emplacement des bases militaires de la résistance sera déterminée par un comité mixte composé de représentants de l'état-major jordanien et de la direction du "CLAP".

Tous les commandos s'engagent à respecter la législation jordanienne. Tout Fedayin, coupable d'un crime ou d'une contravention civile sera remis aux autorités jordanien. Aucun militaire ne sera accepté dans les rangs des mouvements de résistance.

Enfin, une commission mixte poursuivra l'action engagée, examinera les différends éventuels et poursuivra ses travaux afin d'établir les responsabilités à la suite des incidents de juin dernier.

De son côté le Comité de la résistance palestinienne adhère

aux principes suivants: interdiction de manifestations et de la présence de Fedayin dans les lieux publics, respect mutuel entre Forces jordanien et fedayine, approfondissement réciproque de l'esprit d'amitié.

L'utilisation des armes et des munitions pour les manoeuvres et les entraînements est formellement interdite dans les villes et lieux habités. L'existence de bases fedayin n'est pas autorisée dans les villes à l'exception des Forces de la milice populaire. L'emplacement des bases militaires de la résistance sera déterminée par un comité mixte composé de représentants de l'état-major jordanien et de la direction du "CLAP".

Tous les commandos s'engagent à respecter la législation jordanienne. Tout Fedayin, coupable d'un crime ou d'une contravention civile sera remis aux autorités jordanien. Aucun militaire ne sera accepté dans les rangs des mouvements de résistance.

Enfin, une commission mixte poursuivra l'action engagée, examinera les différends éventuels et poursuivra ses travaux afin d'établir les responsabilités à la suite des incidents de juin dernier.

De son côté le Comité de la résistance palestinienne adhère

aux principes suivants: interdiction de manifestations et de la présence de Fedayin dans les lieux publics, respect mutuel entre Forces jordanien et fedayine, approfondissement réciproque de l'esprit d'amitié.

L'utilisation des armes et des munitions pour les manoeuvres et les entraînements est formellement interdite dans les villes et lieux habités. L'existence de bases fedayin n'est pas autorisée dans les villes à l'exception des Forces de la milice populaire. L'emplacement des bases militaires de la résistance sera déterminée par un comité mixte composé de représentants de l'état-major jordanien et de la direction du "CLAP".

Tous les commandos s'engagent à respecter la législation jordanienne. Tout Fedayin, coupable d'un crime ou d'une contravention civile sera remis aux autorités jordanien. Aucun militaire ne sera accepté dans les rangs des mouvements de résistance.

Enfin, une commission mixte poursuivra l'action engagée, examinera les différends éventuels et poursuivra ses travaux afin d'établir les responsabilités à la suite des incidents de juin dernier.

De son côté le Comité de la résistance palestinienne adhère

aux principes suivants: interdiction de manifestations et de la présence de Fedayin dans les lieux publics, respect mutuel entre Forces jordanien et fedayine, approfondissement réciproque de l'esprit d'amitié.

L'utilisation des armes et des munitions pour les manoeuvres et les entraînements est formellement interdite dans les villes et lieux habités. L'existence de bases fedayin n'est pas autorisée dans les villes à l'exception des Forces de la milice populaire. L'emplacement des bases militaires de la résistance sera déterminée par un comité mixte composé de représentants de l'état-major jordanien et de la direction du "CLAP".

Tous les commandos s'engagent à respecter la législation jordanienne. Tout Fedayin, coupable d'un crime ou d'une contravention civile sera remis aux autorités jordanien. Aucun militaire ne sera accepté dans les rangs des mouvements de résistance.

Enfin, une commission mixte poursuivra l'action engagée, examinera les différends éventuels et poursuivra ses travaux afin d'établir les responsabilités à la suite des incidents de juin dernier.

De son côté le Comité de la résistance palestinienne adhère

aux principes suivants: interdiction de manifestations et de la présence de Fedayin dans les lieux publics, respect mutuel entre Forces jordanien et fedayine, approfondissement réciproque de l'esprit d'amitié.

L'utilisation des armes et des munitions pour les manoeuvres et les entraînements est formellement interdite dans les villes et lieux habités. L'existence de bases fedayin n'est pas autorisée dans les villes à l'exception des Forces de la milice populaire. L'emplacement des bases militaires de la résistance sera déterminée par un comité mixte composé de représentants de l'état-major jordanien et de la direction du "CLAP".

Tous les commandos s'engagent à respecter la législation jordanienne. Tout Fedayin, coupable d'un crime ou d'une contravention civile sera remis aux autorités jordanien. Aucun militaire ne sera accepté dans les rangs des mouvements de résistance.

Enfin, une commission mixte poursuivra l'action engagée, examinera les différends éventuels et poursuivra ses travaux afin d'établir les responsabilités à la suite des incidents de juin dernier.

Nouveau genre de relations entre les pays socialistes

- Ceausescu

BUCAREST (A.F.P.) —

"Le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé mardi dernier à Bucarest par l'Union soviétique et la Roumanie, indique les principes d'un nouveau genre de relations entre les pays socialistes", a déclaré M. Nicolae Ceausescu, chef du Parti communiste et de l'Etat roumain, hier soir, dans son discours de clôture devant le plenum du Comité central du PC roumain.

Dorénavant, a-t-il poursuivi, les relations entre pays socialistes se fonderont sur "le marxisme-leninisme, l'internationalisme de la classe prolétarienne, l'égalité des droits, la non-ingérence dans les affaires intérieures, le respect de l'indépendance et de la souveraineté nationale".

"Nous considérons comme nécessaire" a ajouté le président Ceausescu "d'étendre la coopération et l'assistance mutuelle aussi bien avec les pays socialistes membres du Pacte de Varsovie qu'avec tous les autres pays socialistes afin d'aboutir au

développement de chaque nation socialiste et au renforcement du système socialiste mondial tout entier".

Parlant ensuite de la Chine, M. Ceausescu a indiqué: "Nous apprécions tout particulièrement les entretiens qu'a eus notre délégation avec les camarades Mao Tsé-Toung, Lin Piao, Chou En-Lai et Kang Sheng et nous exprimons notre volonté de poursuivre notre politique afin de dépasser les difficultés intérieures du mouvement communiste et

"De fait le memorandum des ministres des Affaires étrangères des pays socialistes réunis récemment à Budapest a partout trouvé un accueil positif. Il facilite la préparation et l'organisation d'une telle conférence", a ajouté M. Ceausescu à propos de la question de la sécurité européenne.

Analysant enfin l'économie roumaine, M. Ceausescu a affirmé: "Les objectifs du plan quinquennal de 1966-1970 ont été atteints et dans certains domaines dépassés dans les six premiers mois de 1970. Ainsi, le volume des exportations a augmenté de 23% par rapport à la période correspondante de 1969 et la valeur des produits industriels excède de un milliard cinq cent millions de lei les chiffres prévus".

La valeur totale des dommages causés par les inondations a été chiffrée par le président Ceausescu à près de un milliard de lei. Les principales difficultés se situeraient selon lui, dans le secteur agricole, étant donné que 300.000 hectares du territoire roumain sont toujours inondés.

Mort du premier ministre d'Islande dans un incendie

REYKJAVIK, Islande (A.F.P.) — L'incendie dans lequel le premier ministre islandais, M. Bjarni Benediktsson, sa femme et son petit-fils ont trouvé la mort a été découvert la nuit dernière à 1 heure 40 locales par le pasteur Erikur Edkisson qui demeure près de la résidence d'été du premier ministre.

Bien que l'alerte ait été donnée immédiatement de l'hôtel proche "Valhal", les pompiers de Reykjavik, à 60 kilomètres de Thínvallason, n'ont trouvé que des cendres à leur arrivée sur les lieux de la catastrophe. Après quelques recherches, les trois cadavres ont été découverts et transférés à la chapelle de Reykjavik.

Selon la police, l'incendie a pu être provoqué par le chauffage central au mazout. Les trois corps carbonisés ont été trouvés dans les lits, ce qui laisse supposer que les trois victimes ont succombé à l'intoxication avant d'être la proie des flammes.

Le premier ministre était arrivé avec sa femme et le petit Benedikt à leur maison d'été hier après-midi pour y passer seulement la nuit.

Au cours du week-end, M. Benediktsson devait prendre la parole à une réunion politique dans une petite ville au nord de Reykjavik.

Après l'annonce de la nouvelle tragique, la radio islandaise a diffusé ce matin de la musique funèbre, tandis que les habitants de Reykjavik circulaient silencieusement et que les drapeaux étaient mis en berne.

Intervention canadienne au Congrès de la Jeunesse

NATIONS UNIES, N. Y. — PC-AFP — Une jeune fille de 19 ans, de Vancouver, a demandé, jeudi, à l'Assemblée mondiale de la jeunesse, qui se déroule présentement au siège social de l'ONU, à New York, d'expulser sérieusement les requêtes pour l'expulsion de la délégation du Sud-Vietnam.

Dorothy O'Donnell, une étudiante à l'Université de la Colombie - Britannique, a ajouté que cette possibilité doit être étudiée si l'on veut adopter une position courageuse et ferme devant "la montée du barbare de l'impérialisme américain".

Elle a également noté que les mouvements d'indépendance prennent de plus en plus d'importance dans le Canada anglais comme au Québec.

Mlle O'Donnell, qui s'identifie elle-même comme marxiste, parlait en son nom personnel, et non comme porte-parole de la délégation canadienne de quatre membres à l'Assemblée qui a été inaugurée hier matin.

Les représentants canadiens, comme tous les autres délégués, sauf les communistes, assistent aux débats à titre privé.

La jeune canadienne a pris la parole après que les délégations des pays communistes de l'Est de l'Europe et de l'Union soviétique eurent déclenché une offensive contre les représentants du Sud-Vietnam et de la Corée du Sud.

LA CHINE

Elles ont obtenu un certain appui de la part d'autres délégations. Le comité directeur de l'Assemblée doit maintenant décider si les délégations sud-vietnamienne et sud-coréenne doivent être expulsées, parce qu'il n'y a pas de représentant du Front de libération national sud-vietnamien, de la Corée du Nord ou du Nord-Vietnam.

Certains délégués ont également réclamé l'expulsion de la Chine nationaliste, vu l'absence de la Chine communiste. On a également fait allusion aux délégations espagnole et grecque, soit deux pays dirigés par un régime dictatorial.

"Si cette assemblée doit prendre position de façon courageuse, une position ferme contre la montée du barbare de l'impérialisme américain dans le traitement qu'il réserve aux gens du Vietnam, aux gens de l'Amérique latine, aussi bien qu'aux Noirs, Portoricains et Américains d'origine mexicaine